inforespace

ufologie
phénomènes
spatiaux

revue trimestrielle n° 55
février 1981, 10me année

Cotisations

	Belgique	France	Autres pays
1981 (Inforespace n° 55 à 58 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 500,—	FF 90,—	FB 630,—
étudiant	FB 450,—	FF 80,—	FB 580,—
1980 (Inforespace n° 49 à 54 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 500,—	FF 90,—	FB 630,—
étudiant	FB 450,—	FF 80,—	FB 580,—
1979 (Inforespace n° 43 à 48 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 500,—	FF 90,—	FB 630,—
étudiant	FB 450,—	FF 80,—	FB 580,—
1978 (Inforespace n° 37 à 42 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 500,—	FF 90,—	FB 630,—
étudiant	FB 450,—	FF 80,—	FB 580,—
1977 (Inforespace n° 31 à 36 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 500,—	FF 90,—	FB 630,—
étudiant	FB 450,—	FF 80,—	FB 580,—
1976 (Inforespace n° 25 à 30)			
Cotisation ordinaire	FB 500,—	FF 90,—	FB 630,—
étudiant	FB 450,—	FF 80,—	FB 580,—
1975 (Inforespace n° 19 à 24)			
Cotisation ordinaire	FB 500,—	FF 90,—	FB 630,—
étudiant	FB 450,—	FF 80,—	FB 580,—
1974 (Inforespace n° 13 à 18)			
Cotisation ordinaire	FB 500,—	FF 90,—	FB 630,—
étudiant	FB 450,—	FF 80,—	FB 580,—
1973 (Inforespace n° 7 à 12)			
Cotisation ordinaire	FB 500,—	FF 90,—	FB 630,—
étudiant	FB 450,—	FF 80,—	FB 580,—
Collection complète d'Inforespace : 1973 à 1980 (n° 7 à 58) + 5 n° hors série			
Cotisation ordinaire	FB 4000,—	FF 600,—	FB 4200,—
étudiant	FB 3600,—	FF 550,—	FB 3900,—
de soutien	FB 7000,—	FF 1000,—	FB 7500,—

Cotisation de membre d'Honneur : FB 1000,— - FF 150,—

Il n'est fait aucun envoi contre remboursement. Tout versement est à effectuer au CCP n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, Avenue Paul Janson 74, 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Soc. Gén. de Banque. France et Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire **(pas de chèque).**

La SOBEPS est une association sans but lucratif qui, dégagée de toute option confessionnelle, philosophique, ou politique, a pour dessein l'observation ainsi que l'étude rationnelle des phénomènes aériens non identifiés et des problèmes connexes. Basées sur le bénévolat le plus complet, nos activités couvrent les enquêtes sur les témoignages et la diffusion sans préjugé des informations recueillies. Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue trimestrielle de même que par des conférences, débats, etc. La rédaction de notre revue Inforespace étant essentiellement liée à la bonne volonté de nos collaborateurs bénévoles et de leur temps libre, cette édition ne revêt donc aucun caractère commercial et nous ne pouvons garantir sa parution à dates fixes, d'éventuels retards étant susceptibles d'intervenir.

C'est pourquoi nous sollicitons vivement la collaboration de nos membres que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue. Nous leur demandons aussi de participer à la promotion de notre Société et, dans la mesure de leurs moyens, de devenir un membre actif en collaborant directement à l'un ou l'autre de nos travaux : traduction, rédaction, enquêtes, secrétariat, codage, etc...

D'autre part, si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène aérien insolite, ou si vous avez connaissance d'une telle observation par autrui, nous vous serions reconnaissants de nous prévenir très rapidement.

SERVICE LIBRAIRIE DE LA SOBEPS

Nous vous rappelons que les ouvrages suivants sont en vente à la SOBEPS où vous pouvez les obtenir en versant le montant de la commande au C.C.P. n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, avenue Paul Janson 74 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

— **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI,** de Michel Bougard (éd. SOBEPS) : une œuvre collective écrite sous la direction de notre président et qui tente de faire le point de la recherche ufologique. **330 FB.**

(suite en page 3 de couverture)

inforespace

Organe de la SOBEPS asbl
Société Belge d'Etude des
Phénomènes Spatiaux
Avenue Paul Janson, 74
1070 Bruxelles - tél. : 02/524.28.48
Président :
Michel Bougard
Secrétaire général :
Lucien Clerebaut
Trésorier :
Christian Lonchay
Imprimeur :
André Pesesse
Haine-Saint-Pierre
Editeur responsable :
Lucien Clerebaut

Sommaire

Analyse du phénomène des « cheveux d'ange » (3)	2
Nouvelles internationales	13
Le dossier photo d'Inforespace	24
Le projet Nabokok	35
L'enlèvement d'Aveley : une rencontre du 3e type (4)	41
Une rencontre rapprochée au Minnesota : l'affaire Val Johnson (1)	43
On nous écrit...	51

Etude et recherche

Analyse du phénomène des "cheveux d'ange" (3)

2. 4. Observations faites au Portugal

D'autres préoccupations m'ont empêché malheureusement d'écrire cette série d'articles de manière continue. Mais cela a eu aussi un effet positif, puisque je puis ajouter maintenant à la liste des « cas » déjà présentés (48), ceux dont j'ai eu connaissance par M. **J. Fernandes** du CEAFI, à Porto. Je le remercie très chaleureusement de cette collaboration et je serais évidemment heureux si d'autres lecteurs pouvaient intervenir à leur tour pour compléter ce dossier. Il nous semble important, en effet, de rassembler ces données quelque part et d'étoffer au maximum l'ensemble des informations concernant cet aspect particulier du phénomène OVNI, puisqu'il s'agit d'un aspect « matériel » se prêtant probablement le mieux à une étude scientifique.

Dans cet article, nous entamerons aussi la recherche d'une explication. Nous confronterons le phénomène des « cheveux d'ange » à ce que l'on sait des filaments qui sont produits par des jeunes araignées aéronautes et nous dresserons un bilan de l'ensemble des « cas » cités, afin d'en dégager les caractéristiques essentielles. L'explication que nous pensons pouvoir proposer, en termes de processus physiques, sera développée finalement dans le quatrième article de cette série. Les observations que nous présenterons maintenant sont assez remarquables, parce qu'elles ont été faites dans un même pays et surtout parce que certaines d'entre elles ont eu lieu au même endroit. Quelques unes de ces observations sont d'ailleurs attestées par des témoignages que l'on saurait difficilement récuser comme tels. Nous nous baserons évidemment sur les renseignements fournis par M. Fernandes (sa lettre et les photocopies des articles originaux), mais nous avons puisé aussi des informations dans la documentation rassemblée entretemps concernant les événements de Fatima. Il nous semblait indispensable, en effet, d'examiner le contexte global des observations qui ont eu lieu à plusieurs reprises, à Fatima, concernant la chute d'une substance énigmatique, présentant assurément des propriétés semblables à celles qui ont été signalées souvent pour les « cheveux d'ange ».

Est-il possible que les événements de Fatima correspondent à une «expérience extrêmement osée», à situer dans le cadre du phénomène OVNI ? Ceci soulève un problème très complexe et nous y reviendrons peut-être plus tard. Pour l'instant nous pouvons seulement tirer deux conclusions de notre enquête. Premièrement l'hypothèse d'une « expérience » menée par des « extra-terrestres » ne peut pas être exclue, mais deuxièmement la sincérité des voyants et l'attitude prudente de l'Eglise ne peuvent pas être mises en doute. Notons d'ailleurs que les autorités ecclésiastiques sont restées très réservées après les événements de 1917. L'évêque de Preiria ouvrit finalement un procès canonique, en mai 1922, dans les termes que voici : « Nous ordonnons à tous les fidèles de notre diocèse et nous demandons à ceux des autres diocèses de rendre compte de tout ce qu'ils sauront, soit en faveur, soit contre les apparitions ou faits extraordinaires... Si les faits qui se sont passés à Fatima et qui se présentent comme surnaturels sont véritables, nous remercions Notre-Seigneur... S'ils sont faux, il convient que leur fausseté soit découverte ». La conclusion de cette enquête, donnée le 13 octobre 1930, aboutissait seulement à la décision de l'évêque « 1° de déclarer comme digne de crédit les visions des enfants à la Cova da Iria... de mai à octobre 1917 ; 2° de permettre officiellement le culte de Notre-Dame de Fatima » (49).

Dans cet esprit il nous semble même indispensable de relever ici les «prodiges atmosphériques» de Fatima qui semblent pouvoir être associés au phénomène des « cheveux d'ange », en nous détachant de tout a priori possible. Commençons cependant par une observation ancienne.

Le 12 et 13 octobre 1857, il y eut à Ponte de Lima, au Nord du Portugal, à 13 h 30, une « pluie de flocons ou de fils, qui difficilement arrivaient à se poser au sol ». Ce phénomène a été rapporté par différents journaux de l'époque, où l'on précisait qu'il s'agissait de « flocons extrêmement légers, avec apparition de fils de toiles d'araignée, tombant d'un ciel sans nuage, sous un soleil radieux ». Certains témoins indiquaient d'ailleurs qu'ils s'étaient « mis à l'ombre, pour se protéger

48. A. Meessen. Inforespace n° 49, pp. 2-8 et n° 52, pp. 2-12, 1980. Notons que le cas du 9 novembre 1958 est cité dans la référence (1).
49. Chanoine C. Barthas et père G. Da Fonseca : Fatima, merveille inouïe. Toulouse 1943, pp. 356-358.

du soleil, quand ils ont vu descendre cette matière de façon continue ». Un des témoins, M. F. de Salles e Brito, ramassa quelques uns de ces fils et trouvait qu'ils étaient élastiques et plus résistants (à la rupture) que les fils des toiles d'araignées. Ils ressemblaient à des fibres de coton, mais ils étaient plus blancs » (50).

Notons que ces observations auraient été faites deux jours de suite à la même heure. « Jamais on ne vit un phénomène pareil » disaient les journaux de l'époque. Ces données ont été découvertes en 1957, à l'occasion du cas que nous présenterons plus loin et il est intéressant de signaler qu'on proposa alors l'explication suivante : « Des millions de particules de poussière, dispersées dans l'atmosphère et chargées d'électricité statique, pourraient s'agglomérer pour former des « toiles d'araignée » et tomber ensuite vers le sol » (50). On pensait donc à un phénomène naturel (fenomeno meteorologico ?) et à une agglomération de particules dispersées dans l'atmosphère. Ceci ressemble à l'explication que nous proposerons aussi, mais suivant un mécanisme plus complexe.

Le 13 septembre 1917 eut lieu, à Fatima, une chute de « pétales de fleurs » qui disparaissaient rapidement, comme on l'a souvent constaté pour des « cheveux d'ange ». Mais il convient de situer cette observation dans son contexte. Quand la « Dame » apparut la première fois aux trois petits bergers, le 13 mai 1917, elle leur avait dit : « N'ayez pas peur ! je ne vous ferai pas de mal ». Lucie (10 ans) lui demanda alors : « D'où êtes-vous ? » Elle répondit : « Je suis du Ciel », en montrant le firmament. Lucie demanda ensuite : « Et que venez-vous faire ici ? ». Elle répondit : « Je suis venue pour vous demander de vous trouver ici six fois de suite à cette même heure le 13 de chaque mois. En octobre, je vous dirai qui je suis et ce que j'attends de vous ». La « Dame » réapparut aux enfants le 13 juin et le 13 juillet, ensuite le 19 août, le 13 septembre et le 13 octobre. C'était toujours quand le soleil se trouvait au zénith, c'est-à-dire à « midi » pour les paysans, bien qu'il était officiellement 13 h 30. L'exception du 19 août (l'Apparition eut d'ailleurs lieu à 4 h de l'après-midi) s'explique de la manière suivante. Lucie, François et Jacinte (ces deux derniers avaient respectivement 9 et 7 ans) avaient été « enlevés » à 10 h le matin du 13 août par un administrateur sectaire qui voulait absolument arrêter cette « folie religieuse » et qui savait que c'était évidemment plus facile d'empêcher les enfants d'aller à la Cova da Iria que d'en empêcher les croyants et les curieux qui s'y rendaient en foules chaque fois plus nombreuses. Les enfants furent mis en prison et on menaça même de les « faire frire dans de l'huile » s'ils n'avouaient pas... ou s'ils ne révélaient pas le « secret » qu'ils avaient reçus en juillet. Mais il n'y avait rien à faire. Le comportement des enfants a été d'ailleurs au-dessus de tout soupçon. Ils ne furent relâchés que le 15 août. Mais le 13 août, à midi, devant une foule estimée à 18.000 personnes, se produisirent les « signes atmosphériques » qui accompagnaient toujours les apparitions et que chacun pouvait voir, alors que la « Dame » n'apparaissait qu'aux « voyants ». Ce jour là, comme le 13 des autres mois, « tout prit une teinte jaune or, pendant que l'air devenait soudainement plus frais et que se ternissait l'éclat du soleil au point qu'on pouvait voir briller des étoiles dans la voûte céleste » (51). Mais la chute de la matière fugitive qui nous intéresse tout spécialement ici ne fut observée que pendant l'Apparition du 13 septembre, tandis que la « danse du soleil » eut lieu le 13 octobre.

Que s'est-il passé **le 13 septembre 1917 ?** L'abbé J. Quaresma, qui surveillait la scène avec « une attention résolument teintée de scepticisme », en compagnie de deux confrères, et qui devint plus tard vicaire général de Leira, décrivit les événements comme ceci : « Dans le ciel bleu, pas le moindre nuage... Et voilà qu'à ma surprise je vois clairement et distinctement un globe de lumière qui avance de l'est vers l'ouest, glissant lentement et majestueusement à travers l'espace... Puis subitement, avec la lumière extraordinaire qu'il dégageait, ce globe disparaît à mes yeux ». Certaines personnes n'ont d'ailleurs pas pu voir l'objet du tout, tandis que d'autres continuaient encore à le voir et disaient qu'il descendait vers le bas. Alors « l'habituelle nuée blanche qu'on pouvait distinguer depuis l'extrémité de la combe (où se trouvait le témoin) s'éleva autour du petit chêne vert (où les Apparitions avaient toujours lieu). Puis, comme entraînés vers la Terre par

50. Le journal « A Razão » de valença do Minho du 16-10-1857 et des journaux de Lisbonne et Porto du 19-10-1857, mais aussi le journal « O Voz » du 9-11-1957.
51. Abbé Rémy : Actualité de Fatima, Apostolat des Editions, Paris, 1970, p. 99-102.

l'irrésistible courant d'un formidable fleuve de lumière, dont ils surpassaient par leur propre éclat l'éblouissante clarté, descendait lentement du ciel une infinité de corpuscules semblables à des flocons de neige qui, s'amincissant au fur et à mesure qu'on les voyait s'approcher, s'évanouissaient au moment de toucher le sol » (51).

C'était des « pétales de roses » ou des « fleurs de neige » qui « venaient d'en haut et disparaissaient un peu au-dessus de nos têtes, sans qu'on ait pu les toucher » disaient les témoins qui se trouvaient à l'endroit de la chute (52). La substance ressemblait à « des flocons de neige ou de coton brut, de la grandeur de petites pièces de monnaie » (53), ou à « des pétales blancs, une sorte de flocons ronds et brillants, qui descendaient assez lentement vers le sol dans un formidable jet de lumière » et qui « ne touchaient pas le sol, mais s'évanouissaient à une certaine hauteur » (54). C'était « comme une pluie de pétales irisées... et tous ces faits furent observés et rapportés par des centaines et des milliers de personnes » (55). On estima d'ailleurs qu'il y avait 25 à 30 mille personnes ce jour là (54). Le phénomène doit avoir été assez impressionnant, car « il y avait là le Curé de Santa Catarina de Serra, qui observait la foule sur la colline, à l'écart, avec des sentiments plutôt sceptiques. En voyant la pluie de fleurs, il fut tellement saisi qu'il en oublia sa résolution de discrétion et se mit à réciter le chapelet avec le peuple » (56).

Le 13 mai 1918, au cours d'un pélérinage, il y eut à Fatima une nouvelle chute d'une matière, décrite cette fois-ci comme « des boules blanches » (54, 56).

Le 13 mai 1923, le même phénomène se reproduisit à Fatima, au cours d'un pélérinage : Henrigné Viera de Lima, médecin des hôpitaux de Lisbonne, en disait ceci : « j'ai vu avec une grande netteté et par deux fois ce que le peuple, dans sa langue imagée, appelait des « pétales de fleurs d'amandiers ». Elles tombaient d'une grande hauteur, mais je ne les vis pas sortir du soleil, comme les gens qui m'entouraient affirmaient qu'ils les voyaient. Au début, on pouvait regarder le soleil en face (comme c'était le cas lors de la « danse du soleil » du 13 octobre 1917) et ensuite, il y eut l'abondante pluie de pétales... qui a duré assez longtemps... Ces pétales disparaissaient rapidement en s'approchant du sol. Ils étaient très blancs et brillants » (57). L'abbé Benevenuto, écrivit dans un journal de Fatima que « les flocons sont tombés sur tous ceux qui étaient proches de la chapelle paroissiale » et ajoutait que le même phénomène a été observé à Onteiro, près de Fatima (58). On précisa encore que les particules étaient « blancs comme de la neige et avaient des dimensions variables, mais qu'elles disparaissaient comme par magie au-dessus des têtes des Filles de Marie » sur lesquelles on les vit tomber (59).

Le 13 mai 1924, on observa de nouveau à Fatima au cours d'un pèlerinage un phénomène semblable. La soeur de l'académicien portugais Marquès da Cruz écrivit à celui-ci une lettre contenant les renseignements que voici : « J'ai vu tomber beaucoup de « pétales de roses ». Ils sortaient du soleil, mais alors en grande quantité. Là-haut, ils étaient grands, mais en se rapprochant de nous, ils devenaient petits et s'évanouissaient !... Des hommes tendaient même leurs chapeaux pour les ramasser, mais lorsqu'ils voulaient les prendre, ils ne trouvaient plus rien. Un de ces pétales tomba sur mon épaule gauche. Je voulus vite le prendre avec les mains, mais je n'ai rien trouvé ! » (54, 56).

Le médecin J. Pereira Gens écrivit dans ses mémoires : « Quelques personnes qui regardaient et montraient vers le ciel disaient avec enthousiasme : voyez, il y en a encore !... Ils disaient que c'étaient des petits chiffons blancs, semblables à des pétales de marguerite. Je regardais à mon tour et je vis parfaitement... ces petits corps blancs se rapprocher de la couronne des arbres et s'y perdre. C'était une substance très blanche, qui venait d'en haut, sous la forme de flocons » (60).

---

52. Chanoine J. Galamba de Oliveira : Fatima, altar do mundo, Vol. 2, Ocidental Editoria, Porto 1954, p. 91.
53. Gilberto dos Santos : Os grandes fenomenos da Cova da Iria 1956, p. 174.
54. Référence (49), pp. 75, 77, 80, 237 et 238.
55. R.P. De Marchi : Témoignages sur les apparitions de Fatima, Cova da Iria, 1966, p. 166.
56. Chanoine C. Barthas : les apparitions de Fatima. Fayard, Paris, p. 101 et Fatima, merveille du XXe siècle, Toulouse, 1957.
57. Archives Formigão, cités par Fina d'Armada dans Fatima-o que se passou em 1917, Bertrand, 180.
58. Boz de Fatima, 23 mai 1923.
59. Visconde de Montello, Voz de Fatima, 13 juin 1923.
60. Pereira Gens : Memorias de un medico, 1967, pp. 121-124.

M. A. Rebelo Martins, Vice-consul du Portugal aux Etats-Unis, qui se trouvait par hasard à Fatima le 13 mai 1924, prit une photographie dont l'authenticité fut confirmée par trois autres témoins (un curé, un professeur et un négociant) en présence d'un notaire. Cette photographie montre un étrange faisceau lumineux qui provient d'une source qu'on ne discerne pas sur la photographie. On précise seulement qu'il s'agissait « d'un puissant jet de lumière, projeté par le soleil » et que ce faisceau « se déverse, en s'élargissant, sur la foule, laquelle ne paraît pas sur l'image, car l'objectif regardait vers le ciel ». On voit, en fait, un faisceau divergent composé de faisceaux de section plus étroite, photographié devant un fond flou, qui comporte des parties (de bâtiments ?) inégalement foncées. Il n'est pas clair pourquoi le bord du faisceau qui est nettement marqué n'est pas rectiligne. Cela pourrait être dû à une configuration particulière de l'ensemble des faisceaux étroits, en ce qui concerne leurs longueurs et leurs orientations relatives. Mais ce qui semble être essentiel, c'est qu'on voit dans ce faisceau des points plus brillants, qui doivent correspondre à « quelque chose » qui diffuse fortement la lumière et qui est opaque, puisqu'il se forme au-dessous de ces « boules blanches » un petit espace sombre. Le fait que les bords de ces zones d'ombre sont rectilignes et presque parallèles confirme l'idée qu'il s'agissait d'un rayonnement se propageant en ligne droite et que la source était assez éloignée. Il est d'ailleurs intéressant de noter que ces ombres sont les plus grandes au milieu de l'image. puisque cela confirme les témoignages selon lesquels les fleurs étaient plus grandes au loin et devenaient de plus en plus petites en approchant du sol. Elles étaient complètement évanouies avant de toucher le sol. D'après les lois de la perspective, on aurait dû voir, sinon, des « boules blanches » et des ombres plus importantes dans la partie inférieure de l'image. Dans la partie supérieure cette structure s'estompe, par contre, à cause de la luminosité du faisceau et de l'effet des distances (54) (figure 1).

En 1923-1924, le photographe J.B. Freitas observa à Fatima au cours de la préparation d'une reconstitution photographique, que « pendant 15 minutes, des petites fleurs très blanches semblables à des flocons de neige, tombaient du ciel sur environ 20 mètres autour de l'image de la Vierge. A trois ou quatre mètres du sol, elles disparaissaient brusquement, comme les bulles de savon des enfants » (61). Il semble d'ailleurs qu'il y ait eu encore d'autres cas de chute de ces « fleurs » à Fatima, mais nous n'avons pas assez d'informations à ce sujet.

Figure 1

Photographie d'une « pluie de pétales » observée le 13 mai 1924, à Fatima. On note des faisceaux de lumière et des petits objets, formant un cône d'ombre, mais qui n'existent qu'à une certaine distance du sol. C'est la seule photographie, à notre connaissance, d'une chute de cette substance étrange qu'on appelle « cheveux d'ange ».

En 1938, des événements étranges rappelant ceux de Fatima, auraient eu lieu à Baião, Alto Duro (dans le Nord du Portugal). Un garçon appelé Bonifacio aurait rencontré plusieurs fois, au sommet d'une montagne de cette région, une « Dame », et des témoins oculaires, encore vivants, affirment « qu'à l'heure fixée par elle pour la rencontre avec Bonifacio, on vit tomber des petites choses. Ça tombait d'en haut..., descendait et s'envolait sous l'action du vent. On aurait dit que c'était de la neige. Le peuple courait pour l'attraper, mais ces choses disparaissaient entre les doigts. Cela ressemblait à des fleurs. Et pendant ce temps-là, le petit disait qu'il voyait Notre-Dame » (62).

61. Références (49), p. 81 et 238 et (53), p. 81.
62. Fina d'Armada e Joaquim Fernandez : intervention extraterrestre à Fatima. Le phénomène OVNI et les apparitions, à paraître chez Bertrand, Lisbonne. Enquête personnelle des auteurs effectuée en 1979.

Le 17 octobre 1957, il y eut de nouveau à Fatima (!) une « pluie de milliards de flocons blancs d'une substance semblable à de la soie. Ces flocons étaient visibles à partir d'une hauteur de 15 mètres. Certains flocons descendaient verticalement et d'autres, suivaient (obliquement) la direction Nord-Sud ». Cela commençait à 9 heures du matin, pendant la Messe à la Cova da Iria, et se poursuivait jusque dans l'après-midi. « Les flocons étaient très légers, presque irréels, le simple geste de la main pour les attraper suffisait pour leur imprimer un mouvement rapide et désordonné. Mais, dans ce cas, les flocons ne disparaissaient pas avant d'atteindre le sol. Au contraire, ils restaient accrochés aux fils électriques, aux arbres et aux arbustes. Certains étaient tellement grands, qu'ils pendaient des fils électriques jusqu'au sol. Une fois accrochés, il y restaient collés comme par une sorte de viscosité. Les flocons n'étaient pas transparents... Ils présentaient une certaine résistance (à la traction), mais se cassaient quand même, en faisant un léger bruit. Ils se désagrégaient facilement quand on les frottait dans les mains. Vraiment, on n'a pas souvenir d'un événement semblable » (63).

Les journaux publièrent des photographies de quelques échantillons de ces flocons. A la demande d'un de ces journaux, le chimiste C. Ançã de Lisbonne effectua une analyse d'un petit échantillon de cette matière. Voici son rapport : « La substance a globalement l'aspect d'un flocon, constitué d'un amas de filaments très blancs, disposés au hasard, comme dans du feutre. L'examen microscopique révèle, en premier lieu, qu'il doit s'agir de fibres naturelles et non pas de fibres synthétiques, puisque celles-ci ont un diamètre supérieur, bien uniforme et qu'elles sont isolées les unes des autres. Ici, au contraire, on trouve une sorte de feutre, constitué de fibres ondulées comportant parfois des noeuds. Ces fibres sont **formées d'une agrégation d'autres fibres plus ténues,** que seule l'action mécanique arrive à séparer. Comparées à du coton, les fibres du flocon examiné sont considérablement plus fines et ondulées. La micro-combustion, effectuée sous microscope, permet de conclure, en second lieu, qu'il s'agit d'une substance végétale et non animale, parce que la combustion se fait rapidement, avec formation d'une poudre blanche presque imperceptible et non pas avec la formation d'un sphéroïde aux extrémités de fibres, comme on le constate généralement pour les fibres animales. D'après l'époque de l'année, il peut s'agir de fibres produites par certaines plantes sauvages ou par certains champignons parasitaires qui, à cause de conditions climatiques particulièrement favorables se seraient développées en abondance (64).

Le 17 octobre 1957, des religieuses ont clairement aperçu une « pluie blanchâtre » comme celle de Fatima au-dessus du Collège de Nossa Senhora do Carmo, à Evora, qui se trouve à l'est de Lisbonne (65).

Le 2 novembre 1959, on observa de nouveau à Evora une chute de «cheveux d'ange» mais cette fois-ci en relation avec des OVNI : « vers midi, deux objets aériens non identifiés survolaient la ville, dont un a été observé au télescope par le directeur de l'école technique. Ensuite, une pluie d'une substance blanche et gélatineuse tomba sur la ville et ses environs... Cette « pluie a continué pendant environ quatre heures. A l'école technique, ils parvinrent à capter quelques uns de ces filaments pour les soumettre à un examen microscopique et à une série d'autres tests ». Les professeurs du Collège Industriel et Commercial de Evora et de l'Université de Lisbonne qui ont examiné l'échantillon semblent avoir été intéressés surtout par la découverte d'un « microbe » énigmatique, avec trois tentacules, dont ils ont pris une série de microphotographies.

Le 26 juin 1960, on observa de nouveau une chute de « cheveux d'ange » à Evora, et le professeur Antonio Amaral qui avait examiné ceux du 2 novembre 1952, y découvrit encore une fois un petit être, semblable au premier (67).

Le 26 juin 1960, M.H. Ferreira observa, de sa maison à Lisbonne, une « pluie de particules blanches », venant du sud, sous l'action du vent. Ces particules avaient des dimensions et formes diverses et brillaient au soleil. Elles ressemblaient à des toiles d'araignée quand elles tombaient. Elles restaient accrochées par-ci par-là, mais disparais-

63. Journaux : A Voz du 18 octobre 1957 et Diario de Noticia, du 19 octobre 1957.
64. A Voz du 19 octobre 1957.
65. S. Martins dos Reis : Na orbita de Fatima, Centro de Estudos D.M. Mendes da Conciença Santos, Evora, 1958, p. 98.
66. Bufora Journal, vol. 9 avril 1980, pp. 15-19.
67. Rapport du professeur A. Guedes do Amiral sur les faits extraordinaires du 2 novembre 1959.

saient quand on les prenait en main. Le témoin a vu également un objet blanc, qui se trouvait immobile, à la verticale de l'endroit (68).

Le 9 octobre 1961, la population a été « abasourdie » à Tondela et ses environs, en voyant tomber du ciel des « longs fils blancs qui ressemblaient à des fils d'araignée et restaient accrochés aux fils électriques et téléphoniques ». La chute commença vers 15 heures et dura plus d'une demi-heure, mais les fils blancs subsistaient très longtemps. Quelques uns pénétraient même dans les maisons. Ceux qui étaient accrochés aux fils, formaient des ondulations bizarres et brillaient intensément au soleil (69).

Le 10 février 1970, Madame Julia R.L., traversant vers 10 h du matin la place du Marquis de Pombal à Lisbonne, constata avec surprise que des petits filaments blancs tombaient doucement du ciel, sur les passants. Ne connaissant pas la neige et voyant que ces fils disparaissaient rapidement sur son manteau, elle s'exclama : « Regardez, il neige ! » Le ciel était gris et il pleuvait légèrement. D'autres gens s'arrêtèrent et regardaient vers le ciel. « Les filaments les plus longs avaient la largeur d'une main, ils étaient blancs et transparents » (70). M. J. Fernando précise dans sa lettre, qu'à Lisbonne, il ne neige pas.

Recherche d'une explication

3. 1. Les fils produits par des araignées aéronautes

La première hypothèse que nous devons examiner est évidemment celle d'un processus **naturel.** Or, on sait que des jeunes araignées dont l'éclosion se fait parfois en masse, peuvent produire de longs fils isolés, avec lesquels elles se laissent emporter sous l'action du vent. En anglais on parle de fils de «gossamer», ce qui proviendrait de « goosesummer », et en allemand, de « Albweibersommer », ce qui désigne une belle période ensoleillée, assez tard en automne, parce que c'est à ce moment là que le phénomène est le plus fréquent. En français on parle de « fils de la Vierge », ce qui est à rapprocher de « Marienfäden » et de « gaze de Marie », parce qu'une vieille tradition attribue ces fils très fins au manteau de la Sainte-Vierge (71). Quand nous nous sommes mis à la recherche de renseignements détaillés sur ces fils d'araignée, nous avons pu bénéficier de l'aide compétente de M. **Kekenbosh** de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, que nous remercions ici très vivement.

Notons d'abord que les « toiles d'araignée » qui servent normalement à capter des proies et qui sont donc bien attachées à la végétation ou à des objets situés près du sol, ne pourraient jouer qu'un rôle négligeable, quand il s'agit d'expliquer la chute du ciel de quantités énormes de « cheveux d'ange » ! La situation n'est pas aussi claire, a priori, pour les filaments qui sont produits par les araignées aéronautes.

Il s'agit presque toujours de très jeunes araignées et surtout de celles dont l'éclosion a lieu en automne. Voici comment se présente leur grand départ : « Aux moments les plus chauds, on voit les petites araignées prises d'une grande agitation. Elles courrent dans tous les sens et finissent par monter sur des herbes, arbrisseaux, haies et grillages, jusqu'à ce qu'elles aient atteint les points les plus élevés. Là une jeune araignée se campe sur ses pattes bien tendues, lève l'abdomen vers le ciel, commence à émettre sa soie et attend. Les courants ascensionnels d'air chaud ne tardent pas à emporter cette soie verticalement et à l'étirer en un fil qui atteint parfois plus d'un mètre de longueur. C'est pour cela que cet envol ne s'effectue que par de belles journées ensoleillées. Lorsque l'araignée estime que le fil est assez long, elle lâche prise et se trouve enlevée dans l'air... Elle est alors livrée au vent qui l'emporte où il veut » (72).

Cette activité, qu'on appelle « balooning » en anglais, n'est pas propre à une seule espèce (71), mais il semble quand même que 80 % des jeunes araignées qui voyagent de cette manière sont des « linyphédae », dont le nombre qu'on trouve dans la nature augmente considérablement en automne. On en a dénombré une fois 1.665.000 par are en octobre, contre 400.000 en février (73). On le constate d'ailleurs facilement par l'augmentation, en automne, du nombre des toiles horizontales que cette espèce tisse dans la végétation. Les jeunes « thomisidae » sont cependant aussi très souvent

68. Diario Illistrado, 26 juillet 1960, p. 4.
69. Journal : O Primeiro de Janeiro, du 10 octobre 1961.
70. Jonrual : Nostra, nº 1, décembre 1977.
71. The Encyclopedia Britanica, 1910.
72. L. Berland : Les Araignées, Stock, Paris, 1947.
73. W.S. Bristowe : A book of spiders, London and New-York, 1947.

parmi les aéronautes (74). Notons aussi que cet « envol » de araignées se fait généralement par une belle matinée d'automne, après une nuit assez froide (73), parce que l'échauffement du sol par le soleil produit alors des conditions les plus favorables à la formation de courants d'air ascendants. On peut apercevoir dès lors, « surtout pendant les journées chaudes de l'automne, des milliers de fils qui brillent au soleil comme de l'argent... Ils couvrent les champs et les prés, les haies et les buissons, ils pendent des arbres comme des banderoles ou flottent par de larges nappes dans l'air paisible, se détachant nettement sur le fond bleu du ciel » (75). Les fils des jeunes araignées aéronautes peuvent même avoir 2 à 3 mètres de longueur. Le voyage aérien semble s'effectuer en général à moins de 100 mètres du sol, mais des avions américains en auraient recueillis aussi à une altitude de plus de 4000 m. (72). Charles Darwin observa, d'autre part que des milliers de petites araignées rougeâtres s'abattent en 1832 sur son bateau, le Beagle, à plus de 100 km de la côte sud-américaine (75, 76). Ces « fils de la Vierge » peuvent être tellement impressionnants que des soldats auraient pensé, à certains moments au cours des deux dernières guerres mondiales, que l'ennemi avait développé une arme chimique nouvelle (72) !

Comment une petite araignée aéronaute redescend -elle sur terre ? « Son voyage peut être court, car, si le fil s'accroche quelque part, le navigateur aérien est contraint de s'arrêter. Mais, dans certains cas, le voyage est très long... Pour rejoindre le sol, l'araignée reprend son fil à l'envers, en le roulant en pelote avec ses pattes pour former un petit flocon blanc » (75). Ceci permet alors aux araignées de choisir leur lieu d'atterrissage, mais généralement « c'est la chute du jour et l'abaissement de la température qui cause cet atterrissage. Comme d'innombrables araignées ont agi de même... les aéronautes atterrissent en même temps. A ce moment ils lâchent leurs fils devenus inutiles et s'en vont à leurs affaires. Les fils restent parfois accrochés aux plantes en masses considérables ». Il semble qu'on peut constater chaque année à certains endroits de la Yosemite Valley aux Etats-Unis des amoncellements tellement importants que « les arbustres en sont couverts sur une grande étendue » et qu'il se forme « un immense tissu d'un aspect très curieux » (72).

Ces données nous semblent très importantes et on n'est certainement pas assez averti dans la littérature ufologique de l'ampleur que peut prendre ce phénomène. Il est en tout cas parfaitement possible que certaines observations de « cheveux d'ange » correspondent simplement à la découverte d'une grande quantité de filaments de ce genre. Nous pensons cependant qu'il n'est pas possible d'admettre que l'**ensemble** du phénomène des « cheveux d'ange » puisse s'expliquer de cette manière. Les raisons en sont les suivantes :

— **On n'a jamais signalé la présence de petites araignées,** même pas quand les témoins comparaient explicitement les « cheveux d'ange » à des fils d'araignée, ce qui signifie que leur attention était orientée dans ce sens. Mais cela serait encore compréhensible pour des filaments trouvés au sol, puisqu'il faut s'attendre à ce qu'ils soient rapidement abandonnés des jeunes araignées aéronautes. Mais cela est beaucoup plus énigmatique pour les filaments dont on a observé directement la chute, et ceci n'a pas été tellement rare. Nous renvoyons en particulier à l'étonnement du biologiste, au cours de l'été 1957, dont nous avons parlé dans le premier article de cette série.

— **Les « cheveux d'ange » ont des propriétés originales** qui semblent bien les distinguer des filaments de n'importe quelle espèce d'araignée. Il est évidemment difficile de savoir si les témoins qui disent que ces fils étaient plus résistants, plus blancs ou plus brillants que les fils d'araignées avaient la possibilité d'en juger objectivement. Il est d'ailleurs important de savoir que les araignées peuvent produire éventuellement des fils à texture composite. En fait, elles secrètent un liquide par des conduits évacuateurs situés à l'extrémité ventrale, en ayant la possibilité de contrôler le nombre de « filières » et « fusules » qu'ils mettent en action, suivant l'emploi qu'ils comptent faire de leurs fils. Le liquide émis se solidifie directement au contact de l'air. « Dans le cas le plus courant, les fils émis par les diverses fusules de chaque filière s'agglutinent pour former un fil unique et il n'est pas rare que l'animal rassemble les fils issus de plusieurs filières pour former un maître câble particulièrement résistant » (75). Cela veut dire

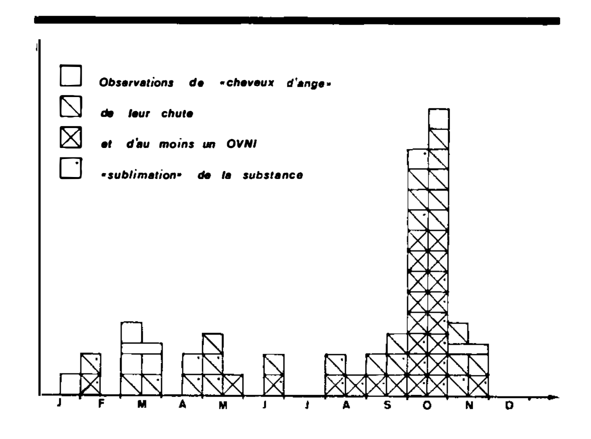
74. J. Graf, Tierbestimmungsbuch, Lehmann's Verlag, München, 1961.
75. Larousse : Beauté du Monde Animal, Tome XII, Les invertébrés, Paris, 1974, p. 179-6.
76. Référence (20), Charles Fort, p. 72.

que « le fil produit est un véritable cordage fait de 15 ou 20 fils élémentaires différents, les uns rigides et lisses, les autres souples et élastiques » (77). Les fils correspondent à une « soie » semblable à celle que produit le Bombyx du mûrier. Ce sont des fils résistants, secs ou gluants (75), ayant des diamètres variés, selon les espèces. « Ils sont cependant parmi les plus fins que l'on connaisse au monde et aucun appareil construit par l'homme ne saurait les reproduire, certains d'entre eux n'ayant qu'un centième de millième de millimètre » (77). Bien que la composition protéinique des fils varie un peu d'une espèce à l'autre, on n'a jamais vu, comme me l'a confirmé notre spécialiste belge des araignées, M. Kekenbosh, que des fils d'araignées disparaissaient spontanément au contact de la peau. Les araignées n'auraient d'ailleurs aucun intérêt à produire des fils tellement instables ! La « sublimation » a été observée cependant si fréquemment pour les « cheveux d'ange » qu'elle en constitue une caractéristique importante au moins pour certains types de ces filaments.

— **L'association avec le phénomène OVNI,** enfin, est absolument indéniable si l'on considère l'ensemble des cas que nous avons signalés. Rappelons, par exemple, que de nombreux spectateurs ont vu le 13 octobre 1954 une chute d'une matière, qui se présentait comme des amas de filaments et qui provenait de l'éclatement d'un disque mou, entourant un objet qui continua son chemin. Mais il faut se rappeler aussi les observations du 13 octobre 1954 à Graulhet, du 17 octobre 1952 à Oloron, du 27 octobre 1952 à Gaillac, du 16 novembre 1953 à Resada, du 22 octobre 1954 à Marysville, du 27 octobre 1954 à Florence, du 28 octobre 1955 à Whisset, du 12 octobre 1966 à Jonesboro, du 18 septembre 1968 à Ste Anne et du 22 octobre 1973 à Sudbury .Ces témoignages correspondaient-ils tous à des mensonges ?

Nous en sommes arrivés au point où il importe de faire une synthèse des données. Est-il possible d'assembler les pièces du puzzle pour voir s'il s'en dégage déjà une image, bien que de nombreuses pièces manquent encore ? Nous insistons sur le fait que les données sont souvent très fragmentaires et que nous aurions évidemment souhaité pouvoir disposer de renseignements plus précis et plus détaillés. Mais la question est maintenant de savoir si la marge d'incertitude plus ou moins grande que nous devons attacher à chacune

Figure 2
Histogramme de la répartition des observations de « cheveux d'ange » en fonction du mois de l'année et caractérisation de ces observations.



des observations individuelles ne peut quand même pas conduire, comme c'est le cas pour toutes les observations en science, d'une incertitude plus réduite à partir de la considération de l'ensemble des cas. Nous pensons qu'on peut en tirer effectivement les conclusions suivantes.

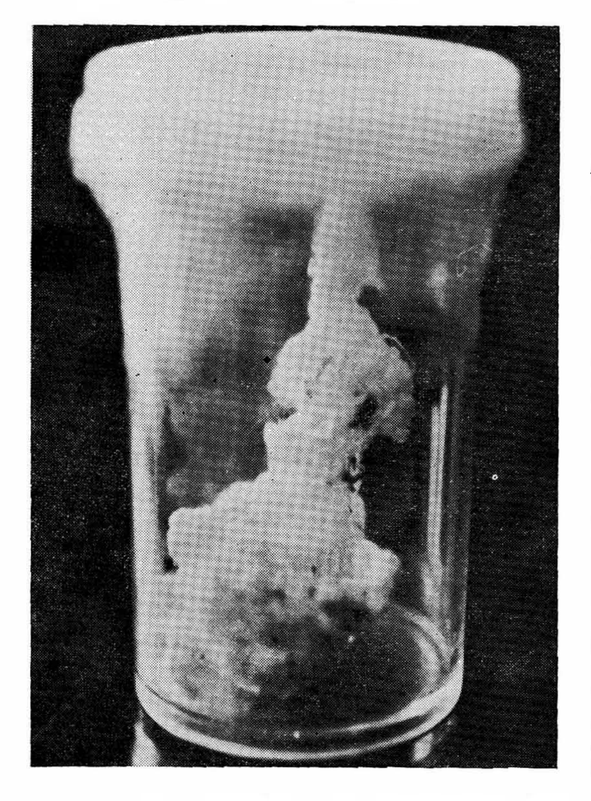
L'existence du phénomène des « cheveux d'ange » est indiscutable, bien qu'il s'agisse d'un phénomène assez rare. Le nombre des témoignages indépendants et la cohérence interne qui s'en dégage, nous oblige à reconnaître au moins qu'une substance énigmatique, ayant des propriétés originales, est tombée parfois du ciel, dans des circonstances très remarquables. Pour rejeter l'existence du phénomène, il faudrait non seulement taxer tous les témoins de menteurs ou de sujets qui sont victimes d'hallucinations, mais nier aussi la réalité des examens qui ont pu être effectués parfois de cette substance, même par des hommes de science. Les critères que l'on utilise souvent pour rejeter tout ce qui touche au phénomène OVNI s'appliquent quand même difficilement dans ce cas, au moins en ce qui concerne l'existence elle-même des phénomènes des «cheveux d'ange». Reste à voir ce que c'est.

Le phénomène est plus fréquent en octobre. Ceci apparaît clairement sur la figure 2 où nous avons rassemblé les données essentielles pour les 62 cas que nous avons pu rassembler. A l'exception de 5 cas, pour lesquels la date n'était pas précisée et de 2 cas pour lesquels on connaît seulement le mois, on pouvait les classer tous dans la première ou la seconde quinzaine d'un des mois de l'année.

77. Encyclopaedia Universalis, Paris 1968, Arachnides.

Figure 3

Photographie d'un échantillon d'une substance blanche, composée de filaments très fins qu'un témoin vit tomber de trois objets de forme ovale, se déplaçant l'un derrière l'autre, sans bruit. L'observation eut lieu le 18 septembre 1968, à Ste Anne. Bien que les objets se déplaçaient à grande vitesse du NO vers le SE, la substance formait un « arc » stable entre les parties supérieures des deux premiers objets, mais il en tombait des 3 objets. Bien que cette substance ne se sublimait pas, elle ne semble pas pouvoir être confondue avec des fils de jeunes araignées aéronautes. (Doc. Canadian UFO Report).



On voit que la probabilité des observations est relativement constante (les fluctuations n'étant pas significatives), mais qu'il y a une « pointe » pour le mois d'octobre. On y trouve 26/57 = 46 % des observations classées. La moyenne mensuelle (57/12 = 4,75 %) y est donc largement dépassée (26/4,75 > 5). On peut donc admettre avec une assez grande probabilité que les conditions d'apparition du phénomène ne sont pas toujours identiques ! S'il existe un lien avec le phénomène OVNI, cela pourrait être dû à une variation de la probabilité d'apparition d'un OVNI dans notre atmosphère.

On sait que cette probabilité présente également un maximum en octobre (78), mais la corrélation n'est pas significative, parce que les fluctuations sont distribuées dans ce dernier cas de manière plus uniforme. Il est donc plus vraisemblable que la formation des « cheveux d'ange » est influencée par des modifications du milieu atmosphérique. On peut penser, entre autres, à la présence dans l'atmosphère de filaments d'araignées ou de certaines fibres végétales, en relation avec la maturation des semences, en admettant que cette **pollution naturelle** de notre atmosphère peut, par un mécanisme d'agglomération, donner lieu à une formation de « cheveux d'ange ». On pourrait même dire qu'il est normal qu'il y ait des variations saisonnières, si les « cheveux d'ange » se forment effectivement à partir de corps qui se trouvent en suspension dans notre atmosphère.

Les « cheveux d'ange » tombent du ciel. Le diagramme montre que l'on a pu observer, en effet, directement leur chute dans 50/62 cas, ce qui correspond à plus de 80 % !

Ils sont produits par des OVNI. Bien qu'il puisse y avoir, dans certains cas, une confusion avec des filaments produits par des araignées aéronautes, il est remarquable que dans 25/50 cas l'observation de la chute a été associée à l'observation d'un ou plusieurs OVNI, qui semblaient être à l'origine du phénomène. Ce lien est même établi d'une manière étroite, dans les 10 cas que nous avons déjà cités. Cela correspond encore toujours à 10/50 = 20 % des cas d'observation de la chute ! Mais dans certains cas, les OVNI sont « entourés » d'une substance dont une partie ou l'entièreté tombait vers le sol (13.10.1954, 17.10.1952, 27.10.1952) dans d'autres cas, ils semblent « expulser » cette substance (16.11.1953, 18.09.1968). Mais il faut noter qu'il semble y avoir une « interaction » entre la substance qui entoure deux OVNI, proches l'un de l'autre (17.10.1952, 27.10.1952, 18.09.1968) et qu'un OVNI semble pouvoir se défaire à volonté de cette substance (13.10.1954) (figure 3).

Ceci rend probable - en partant uniquement des faits observés - que la formation des « cheveux d'ange » et/ou leur maintien près d'un OVNI sont liés à l'existence **d'un champ de force** au voisinage de celui-ci. On doit s'attendre à ce qu'il s'agisse d'un champ de force électromagnétique, puisque l'existence de ce champ est suggérée par les « effets électromagnétiques » des OVNI et puisqu'elle fournit la seule explication plausible de la propulsion des OVNI, considérés comme des engins d'origine extraterrestre.

Les « cheveux d'ange » sont souvent instables. Une « disparition » rapide a été constatée dans 29/62 cas, ce qui correspond à 46.7 % des cas que nous avons cités. Mais il est tout aussi significatif que

---

78. C. Poher : études statistiques portant sur 1000 témoignages d'observations d'UFO, Inforespace n° 12, 1973, p. 32.

les « cheveux d'ange » sont constitués parfois de matières stables. Ceci est déroutant, à première vue, mais s'explique très bien, si nous admettons que des « cheveux d'ange » peuvent être formés à partir de **substances diverses.** Ceci impose évidemment un certain nombre de restrictions sur toute tentative d'explication, puisqu'il faudrait pouvoir rendre compte de la succession des processus que voici :

1° **La formation de filaments** à partir de corpuscules de nature diverse, suspendus dans l'atmosphère, sous l'action d'un champ électromagnétique pouvant être oscillant.

2° **La subsistance de ces filaments** en dehors du champ de force de l'OVNI, avec une « durée de vie » plus ou moins grande, suivant la nature des particules constituantes et la température à laquelle elles sont exposées.

Il se forme d'abord un assemblage de fils enchevêtrés, parce qu'il y a une « décharge » massive de filaments à un endroit donné. Ces filaments que nous supposons être formés de manière isolée, restent collés les uns aux autres, là où ils se touchent, de telle manière qu'il se forme un ensemble de fils enchevêtrés. Les fils qui se sont déjà assemblés constituent un ensemble de masse plus grande, tombant plus vite, si l'on tient compte de la résistance de l'air, que les fils isolés. Il y aurait donc un « balayage » des fils au cours de leur chute, pouvant donner lieu à la formation d'une sorte de « plaque », qui se disloquera cependant lorsqu'elle devient trop grande. Citons brièvement quelques données observationnelles qui semblent confirmer cette conception du phénomène.

Les éclats du disque mou entourant un OVNI s'éparpillaient comme des « lambeaux de papier ou de tissu », mais ils se révélaient être formés de filaments argentés, agglomérés comme de la toile d'araignée (13.10.1954). On vit une grande quantité de « lambeaux de toiles d'araignée » constitués de fibres blanches, emmêlés comme dans du feutre (21.2.1955) et une quantité énorme de « feuilles noires » formant des flocons immenses, dont certains avaient la grandeur de la surface d'une table, mais qui avaient une texture fibreuse (31.1.1686). Dans d'autres cas, on observa des « bandelettes de toile d'araignée » (21.9.1741), des «draps» ressemblant à du feutre de coton (en 1839), des « grands flocons » (3.4.1876), des « paquets » d'une substance laineuse (16.10.1883) et des « groupes » de filaments semblables à de l'asbeste (21.10.1898). Plus récemment on vit tomber du ciel des « voiles » qui se décomposaient progressivement, mais qui étaient composés de filaments ressemblant à de la laine, du nylon ou de l'amiante, bien qu'ils se sublimaient rapidement (17.10.1952). On vit des « masses » de filaments blancs (27.10.1952), une « longue barrière » d'une substance blanche, se dispersant comme de la laine effilochée (16.11.1953), une substance blanche, analogue à une « dentelle » qui disparaissait dès qu'on la prenait en main (1.2.1954), des « parachutes », donnant lieu à une pluie de toiles d'araignée (18.10.1954), des « touffes » de longues fibres partiellement emmêlées (22.10.1954). D'autres témoins faisaient état de « draps » qui se disloquaient (28.4.1957), de « filets » très fins de fibres entrelacées (5.8.1961), de « draps » qui se décomposaient en tombant tout en étant composés de filaments semblables à ceux des toiles d'araignée (12.10.1966). Certains notaient explicitement que les « cheveux d'ange » correspondaient à des groupes de filaments qui s'emmêlaient facilement dès qu'ils étaient dérangés (22.10.1973) ou qu'il s'agissait de « flocons » constitués de filaments disposés au hasard, comme dans du feutre (17.10.1957).

Les « cheveux d'ange » peuvent former une masse compacte, ce qui signifie que les particules qui les constituent s'attirent entre elles, quand elles sont mises en contact, bien que ceci puisse rendre encore plus étonnante la formation initiale de filaments ! Mais regardons maintenant seulement les faits : on aurait trouvé une substance jaune, résineuse, qui s'étirait comme du coton et qui devenait comme du caoutchouc au contact de l'eau (mars 1832) ainsi qu'une matière blanche gélatineuse, qui s'évaporait très facilement (novembre 1833). Mais on a dit aussi explicitement pour des fils qu'on vit tomber du ciel, qu'ils formaient une masse gélatineuse quand ils étaient enroulés en paquets, bien qu'ils se sublimaient ensuite très rapidement (17.10.1952 et 27.10.1952). D'autres ont vu des flocons blancs formant une substance onctueuse avant de se sublimer (20.9.1954), des fils très fins, élastiques comme du caoutchouc, s'agglomérant entre eux avant de se sublimer au contact de la main (18.10.1954).

Les fils présentent souvent une assez grande résistance mécanique, qui étonne les témoins. Ainsi

on a signalé que les filaments étaient résistants (1981), qu'ils se laissaient étirer (17.10.1952), qu'ils ne cassaient pas lors de l'étirement, bien qu'ils disparaissaient rapidement au contact de la main (22.10.1954). Même un professeur de chimie nota une remarquable résistance à la traction et à la torsion, pour une substance qui n'était pas stable (27.10.1954). L'élasticité et la résistance à la rupture a été signalée d'ailleurs aussi bien pour des cas anciens que des cas récents (12.10.1857 et 17.10.1957). Mais on signale aussi que les filaments peuvent s'effriter sous les doigts (13.10.1954) et être très fragiles (6.10.1976), de telle manière que cette propriété doit également être considérée comme étant dépendante de la nature de la matière qui constitue les filaments.

La « disparition » correspond à une rupture des liaisons entre les particules qui forment les filaments. Elle résulte d'une activation thermique. Dans certains cas, elle a lieu déjà au cours de la chute (29.8.1948, 13.9.1917, 13-5-1923, 15.5.1924), dans d'autres cas, il suffit du contact de la main (16.11.1953, 1.2.1854, 14.10.1954, 18.10.1954, 22.10. 1954, 27.10.1954, 28.4.1957, 10.10.1962, 13.5.1924 et 1938). Souvent la disparition s'effectue spontanément, sous l'action de la température ambiante, mais l'effet est plus net à l'approche d'une flamme (13.10.1954). La disparition est progressive ; elle s'effectue parfois en 4 ou 5 minutes (14.10.1959 et 10.10.1962). Elle est ralentie quand les filaments sont tenus au frais (18.10.1954, 22.10.1973) et l'on a pu observer au moins dans un cas que le diamètre des fibres diminuait progressivement (22.10. 1973).

Ce processus correspond, en fait, à une sorte **d'évaporation,** puisqu'en général il ne subsiste pas de trace perceptible (été 1957, 9.10.1953, 14.10.1954, 28.4.1957, 10.10.1962, 13.9.1917..). Ceci peut être considéré comme étant le phénomène inverse de la formation des filaments à partir de particules dispersées dans l'atmosphère et confirme donc la possibilité du mécanisme que nous avons supposé. Mais les particules peuvent être de nature diverse. Dans certains cas on signale qu'il subsistait quelque chose. Un fil de quelques mètres qui avait été enroulé et qui devenait gélatineux avant de se sublimer, laissait subsister un peu de poudre blanche (17.10.1952). En formant une petite boule avec des fibres qui disparaissait rapidement au contact de la main, il restait sur les doigts une substance verte qui s'enlevait cependant à l'eau chaude (22.10.1954). D'autres fils, disparaissant spontanément, laissaient un résidu contenant du B, Si, Ca et Mg (27.10.1954).

Quand les filaments étaient stables, on a pu effectuer des examens microscopiques révélant en général **une structure composite de filaments.** On constata, par exemple, qu'ils étaient constitués de fibres très courtes de faible résistance, ressemblant à du coton, fortement endommagé, avec des traces de suie et de pollution industrielle. Il y avait même des fils de cuivre très fins (21.2.1955). On a pu trouver aussi une poudre, constituée de deux espèces de cheveux très fins (16.4.1846) et des grands flocons qui semblaient être constitués de petites particules, puisqu'on parlait d'oeufs de poisson, d'algues microscopiques ou d'autres matières biologiques (3.4.1876). On a même découvert certains filaments stables qui étaient constitués d'autres fibres microscopiques, tenues les les unes contre les autres d'une manière plus ou moins enchevêtrée (16.10.1893 et 17.10.1957). Nous devons en conclure que les « particules » qui constituent les « cheveux d'ange » peuvent avoir aussi **des dimensions diverses.**

Jusqu'à présent, nous avons seulement cherché à ordonner les données brutes dont nous disposons, afin de montrer qu'elles pourraient quand même s'intégrer dans un système, dont nous venons d'ébaucher à grands traits les lignes essentielles. C'est **une théorie descriptive,** incluant des éléments que nous avons imaginés, mais uniquement pour décrire d'une manière simple et cohérente ce qui a été observé. Il faut maintenant voir s'il est possible de construire **une théorie explicative,** en partant de données tout à fait différentes, que l'on peut considérer comme étant parfaitement assurées, afin de « rendre compte » de l'image qui a été dégagée au moyen de la théorie descriptive. Par quel mécanisme pourrait-on arriver à former des filaments dans un champ électromagnétique, même s'il est oscillant, à partir de particules de nature et de grandeur variables et pourquoi ces filaments seraient-ils capables de s'agglomérer entre eux, en étant plus ou moins stables ? C'est ce que nous examinerons la prochaine fois.

(à suivre).

Auguste Meessen
Professeur à l'U.C.L.

Nouvelles internationales

OVNI en Chine

Le monde est fréquemment visité par les objets volants non identifiés (OVNI) et beaucoup d'ufologues occidentaux ont fait de grands progrès dans les recherches sur les OVNI. La Chine est-elle visitée par ceux-ci ? Que pensent les Chinois du phénomène OVNI ? Ce sont deux questions qui intéressent certainement les ufologues européens.

Où en est-on en Chine dans les recherches sur les OVNI ?

Je pense que les OVNI ne tiennent pas compte des frontières établies par les hommes. Si les OVNI fréquentent la France, les Etats-Unis, le Japon ou d'autres pays occidentaux, la Chine connaît aussi ces objets volants. En effet, on peut affirmer que depuis l'antiquité, les objets volants non identifiés ont toujours été les hôtes de la Chine.

Les légendes chinoises, notamment celles du « Voyage à l'Ouest », du Feng-Shen-Yen-i, du Liu-Shi- Ch'un-Ch'iu et du Shan-Haï-Jing, relatent des combats aériens ou des phénomènes d'OVNI. Dans le Feng-Shen-Yen-i, « Nocha, monté sur sa roue de feu et de vent, vainquit Chang-Kuoi-Fung après avoir appelé à son aide les légions des dragons d'argent qui volent ».

Sheng Gua, grand scientifique chinois vivant sous la Dynastie des Song, avait écrit un célèbre livre « Récits au bord d'un ruisseau de rêves », et nous citons ici un paragraphe du chapitre 369, « Choses étrangères ».

« Au milieu du règne de l'empereur Jia-You (1056 av. J.-C. - 1063), à Yangzhou (Jiangsu), il y eut une énorme perle qu'on voyait surtout aux temps sombres. Au début, elle apparaissait dans les marais du district Tianchang, passait par le lac Bishe, et disparaissait enfin dans le lac Xinkai. Les habitants de cette région et les voyageurs la virent fréquemment pendant plus de dix ans. J'eus un ami qui habitait au bord du lac. Un soir, il vit par la fenêtre cette très énorme perle lumineuse proche de sa maison. Il entr'ouvrit la porte et la lumière y passa, illuminant brillamment sa pièce, Cette chose avait une forme ronde entourée au milieu par une ligne de couleur or. Soudain, elle grossit considérablement et devint plus grande qu'une table ronde. En son milieu la lumière était blanche, argentée et l'intensité était telle

Le premier numéro de la seule revue chinoise traitant du phénomène OVNI : « Etude d'OVNI ».



qu'on ne pouvait pas la regarder en face. Cette lumière atteignit même les arbres qui se trouvaient à 5 kilomètres aux alentours et qui projetaient donc leur ombre sur le sol comme le paysage qu'on voit au lever du soleil et le ciel lointain était tout rouge comme en feu. Enfin, l'objet rond lumineux commença à se déplacer à une vitesse vertigineuse et alla se poser sur l'eau entre les vagues, pareil à un soleil montant... ».

Les ancêtres des Chinois contemporains ont déjà fait attention à ces objets volants non identifiés, mais malheureusement les gens d'aujourd'hui en Chine en parlent très peu, la plupart de mes compatriotes n'ont même pas entendu l'expression « OVNI ». Ces dernières années, on commence à lire de temps en temps un ou deux articles dans le journal « Guangmin ». A ce que je sache, Zhou Xinyian, rédacteur du département scientifique de la Radio centrale chinoise, a fait publier son article, le premier du genre en Chine, dans le « Guangmin » du 21 septembre 1979, sous le titre « Les OVNI sont-ils réels ? ». Ce texte qui préconise l'existence des objets volants non identifiés, a ouvert de nouveau un horizon aux Chinois et a permis des recherches sur les OVNI en Chine.

Peu de temps après, Weng Shida, professeur et météorologue au bureau central de météorologie, a écrit un long article qui nie totalement l'existence des OVNI; selon lui, ces phénomènes sont en fait des objets naturels et artificiels comme ballons sonde, avions, oiseaux ou insectes, etc.. Les deux parties n'ont pas engagé le débat, mais la différence des points de vue a attiré l'attention des Chinois sur ce problème.

Nous sommes reconnaissants à M. Lin Wengei qui a déployé un effort tout particulier pour vulgariser les connaissances élémentaires sur les OVNI parmi les Chinois. Depuis 1980, il a publié une série d'articles dans la presse chinoise, notamment « Quelques remarques au sujet des OVNI » paru dans le « Guangmin » du 12 mai 1980. Depuis, de plus en plus nombreux sont ceux qui prêtent attention aux OVNI et certaines gens se sont même organisés spontanément en une association qui est reconnue par un organisme officiel « Association de l'avenir ». Maintenant, l'Association des OVNI comprend plus de 300 membres et a ses succursales à travers la Chine. Son travail n'en est qu'au début, d'ailleurs la plupart des membres sont lycéens et étudiants.

Quant aux publications, le succès est minime en Chine. Les OVNI sont un des sujets sur les mythes naturels dans le monde. La maison d'édition de la province du Kiring vient de sortir un livre sur les OVNI (traduit du Japonais en Chinois). Deux livres que j'ai traduits seront bientôt mis en page aussi.

Ce qui nous réjouit, c'est que la Chine a sa première revue d'OVNI appelée « Etude d'OVNI » dont je suis rédacteur en chef adjoint. Cette revue sortira de presse fin février 1981. Elle publiera des observations d'OVNI de l'étranger comme de la Chine. Elle présentera aux lecteurs chinois les résultats obtenus par des ufologues étrangers. Elle constitue un trait d'union entre les ufologues chinois et étrangers. Elle a pour but d'étudier le phénomène et de contribuer aux travaux scientifiques dans ce domaine.

Quelques cas enregistrés en Chine

Les OVNI viennent de temps en temps dans le ciel de Beijing (Pékin)

Un soir de l'été de 1965, au-dessus de l'avenue animée de Chongwen, en pleine ville de Beijing, apparaît soudain une brillante lumière qui est suivie d'un autre point lumineux. A la grande surprise des passants et des ouvriers qui travaillent la nuit, ces deux objets volants non identifiés jouent à se poursuivre « joyeusement » et changent constamment de direction dans leur vol. Beaucoup d'habitants qui prennent le frais dans la rue regardent ce phénomène et disent que ces OVNI ont une ligne de vol bizarre et qu'ils sont ou bien pilotés ou bien téléguidés par une intelligence. On s'est renseigné auprès du bureau d'aviation et d'autres organismes intéressés, la réponse est que ce ne sont absolument pas deux avions, car il est interdit à tout avion de survoler la capitale.

En automne 1967, dans une nuit profonde, un objet de forme ronde apparaît dans le ciel de la banlieue de Beijing. Dong Guaruei, en faction au poste de guet, découvre à deux heures du matin une forme ronde lumineuse très haute dans le ciel. Elle est grande comme deux maisons, de couleur rouge foncé et se déplace à une grande vitesse le long de la ligne aérienne, du sud vers le nord. De temps en temps, elle s'arrête et reste immobile dans le ciel. Il apparaît que sa vitesse est inférieure à celle d'un avion, au bout de 15 minutes, elle disparaît de vue dans le lointain.

Deux techniciens des Sciences de Chine sont également témoins de ce rare spectacle.

En 1980, deux OVNI ont visité la banlieue de Beijing.

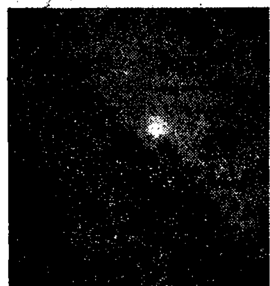
Au soir du 23 au 24 août, Xing Shen, Bi Jiang et un autre étudiant campent dans une vallée du district Changping, banlieue nord-est de Beijing. Vers 04 h 08, lorsqu'ils contemplent le ciel étoilé, à travers un feuillage dense, ils constatent soudain un objet projetant une lumière blanche qui se dessine derrière la colline qui se découpe vaguement sur le fond sombre du ciel. Cette chose est cachée partiellement par la montagne, et leur paraît donc comme un croissant. Ils pensent alors à un OVNI, ils grimpent sur une grosse pierre, l'OVNI vole déjà très loin. Trois fois plus grand qu'une étoile, l'OVNI a une couronne lumineuse, au centre de cet objet, la luminosité est moins éclatante, il se déplace librement et sans aucun bruit durant les 30 minutes d'observation. Xing Shen et Bi Jiang ont pris une photo de cet OVNI (Voir le journal découpé « Beijing soir » du 5 novembre 1980).

La coupure du « Beijing Boir » du 5 novembre 1980 avec la photographie de l'OVNI observé deux mois plus tôt par trois étudiants chinois.

我国的第一张UFO照片

编辑同志：

八月二十三日我们三个同志去昌平沟崖游玩，当晚露宿在山谷之中。第二天4时8分左右，我们正在看天空中的星星，透过不很浓密的树叶，从山的轮廓边露出一个泛白光的东西。确切地说这



个东西出现得更早些，只是没看到。它的形状，由于山的遮挡，有些象月牙的一部分，出现在我们的东方。当我们意识到它可能是飞碟时，便避开树叶，跳到不远的一块石头上。可惜的是，它已经跑得远些了，大小差不多如三个成品字形的星星，好象有个光环，中间暗些。过环心的垂直轴（虚设）摆动自如，给人看来，飘飘悠悠，它忽远忽近持续约半小时，在这过程中没听到它的声音。遗憾的是，拍摄条件较差（我们没在夜间拍摄过，又没有三角架），拍的底片很可能不成功。

新生　毕江

编后：收到信后，我们请新生、毕江同志把照片送来，他们便将还没有冲好的卷片寄来了，由本报代为冲卷洗片。这样，就有了这张我国第一张不明飞行物体的照片，现发表出来，供大家鉴定，并希望UFO目睹者都能这样做。

Dimanche 14 décembre 1980, vers 17 h 35, de nombreux habitants de Beijing ont vu un OVNI au-dessus de la Colline Parfumée, célèbre site pittoresque que fréquentent les voyageurs chinois et étrangers. Ici nous citons un rapport d'observation fait par Jing Xinxin, ouvrier de l'usine des montres électroniques de Beijing : « Le 14 décembre 1980, Fu Lingsong, Yu Lian, Qiu Jianhus et moi, nous voyons un objet blanc monter soudain au-dessus de la crête de la Colline Parfumée, il est comme un cône. Lorsqu'il monte, sa partie supérieure devient de plus en plus claire et nous voyons clairement qu'elle est sphérique, et qu'elle est argentée avec une couleur bleuâtre. Au bout de 30 secondes, nous perdons de vue cet objet lumineux qui, après 30 secondes, réapparaît. Il est plus grand que le poing. Tantôt, il monte, tantôt il descend. Cela dure 3 à 4 minutes. »

Une musique incompréhensible

Un jour au début de l'été de 1970, vers 22 heures, un paysan du district Taïning, province Fujian, a vu, sur son chemin de retour, un objet métallique volant en forme de soucoupe descendre en sifflant sur la colline. Cet objet jetait une lumière verte très brillante. Lorsqu'il s'est posé sur la pente, il s'est mis à diffuser une « musique incompréhensible ». Trouvant que cela est bizarre, le paysan a accouru faire un rapport au chef du village. Le responsable des forces armées stationnées dans cette localité a mobilisé sans retard des centaines de miliciens pour encercler la colline. Cette nuit-là, le ciel était couvert et noir comme de l'encre. Les miliciens pensaient qu'il était difficile de trouver par un temps pareil cet objet dans l'épaisseur de la forêt et ont décidé d'attendre. Mais au bout d'une heure, l'objet volant éjectant une puissante lumière blanche, forçait la ligne d'encerclement des miliciens et montait très rapidement dans le ciel. Les miliciens demeuraient tous bouche béante.

Le responsable des forces armées locales est devenu maintenant commandant adjoint d'une région militaire de l'Armée populaire de Chine. Lorsqu'il évoque ce qui s'était passé cette nuit-là, il affirme qu'à ce moment-là, aux alentours, il n'y avait aucun avion en vol.

Le même district Taïning a vu deux autres OVNI, le premier événement s'est passé début septembre 1972, l'autre décembre 1976. Les deux cas sont intervenus à 9 heures du soir. Les témoins se comptent par centaines.

Les OVNI s'intéressent aux avions et à l'Armée

Nombre de cas montrent que les OVNI nourrissent un grand intérêt pour les avions, bâtiments de guerre et autres installations militaires.

Eté 1968, quatre canonnières de la garnison navale de la ville de Lüda, province de Liaoning, dans le nord de la Chine, patrouillaient en mer non loin de la côte. Tout à coup, les soldats ont découvert un objet lumineux qui, de couleur d'or, en forme ovale, rasait la surface de l'eau à une vitesse incroyable. Peu de temps après, cet objet a disparu à droite de la flotille. Presque au même moment, tous les radars et toutes les installations de télécommunications sans fil de 4 canonnières se sont mis en panne. Les navires ont continué à patrouiller pendant une demi-heure et ont constaté que, devant eux, deux grands bâtiments de guerre fonçaient sur eux. Le commandant de cette flotille a donné immédiatement l'ordre à ses hommes de se tenir prêts au combat. La situation était très tendue. A cet instant critique, les instruments de communication ont commencé à fonctionner de nouveau normalement. Les deux côtés se sont mis en contact. C'est alors que le commandant de la flotille a reconnu ces deux bâtiments dépendant de la même flotte que lui.

Auparavant, des garde-côtes avaient vu cet objet volant non identifié atterrir sur la côte. Des soldats ont mitraillé, mais l'objet a disparu tout de suite mystérieusement,

Le 26 juillet 1978 à 9 h 40, Sha Yongkao, instructeur d'un aérodrome militaire situé au Shansi, a vu deux OVNI lorsqu'il pilotait un avion-école à 3000 mètres d'altitude au-dessus de la région de Xiangfen. Ces deux OVNI ont fait deux tours au-dessus de son avion et, ensuite, ont disparu. Son copilote a vu ce phénomène. Sha Yongkao a demandé à la tour de contrôle s'il y avait dans le ciel un deuxième avion, la réponse fut négative.

Dans la seconde moitié du mois de février 1979, vers 21 h 10, l'instructeur Sha Yongkao a vu pour la deuxième fois un objet extrêmement lumineux qui volait du sud au nord lorsqu'il pilotait un avion survolant la ville de Houma. La vitesse était de beaucoup supérieure à celle de son avion-école, un chasseur. Il estimait que l'objet se trouvait à une altitude de 1000 mètres. Tenant compte de la sécurité, l'instructeur n'a pas regardé avec trop d'attention. Sha Yongkao est un pilote chevronné, il affirme que cet objet lumineux n'était absolument pas un avion car, à cette altitude, la vitesse supersonique aurait détruit, par sa puissante onde de choc, les constructions au sol.

Dimanche 22 octobre 1978, à 20 h 04, le pilote d'un chasseur d'un aérodrome militaire de Lanzhou, qui s'appelle Zhou Qingtong, a vu un OVNI alors qu'il regardait en plein air un film avec les autres pilotes et le personnel de service de l'aéroport. Cette nuit-là, le ciel était serein et clair, sans nuage. Soudain, un OVNI extrêmement grand a attiré l'attention de plusieurs centaines de spectateurs qui regardaient l'objet traverser le ciel de l'est à l'ouest, au bout de 2 ou 3 minutes, il a disparu. Cet objet avait en tête deux faisceaux de lumières comme deux puissants phares et une traînée lumineuse derrière lui. La longueur et la luminosité de ces lumières restaient constamment changeantes. La vitesse de l'objet était incroyable. Zhou Qingtong a dit : « Cet objet n'est pas un avion ou une étoile filante, ni une nuée d'oiseaux ou de sauterelles.

Un soldat chinois « séquestré » par un OVNI

Le 25 avril 1977, au Chili, le caporal Armando Valdès disparaissait en pleine nuit sous les yeux de ses soldats : une boule lumineuse immense était là, à quelques dizaines de mètres d'un feu de camp qui brillait dans la nuit. Il a été enlevé par un OVNI pendant quinze minutes. Sa montre de poignet retardait de quinze minutes alors que son calendrier digital était passé du 25 au 30 avril. La barbe du caporal avait poussé comme si plusieurs jours s'étaient écoulés.

Le cas n'est pas unique.

Fin d'automne 1975, une nuit, est intervenue une affaire aussi étonnante devant la porte de la caserne d'un bataillon de l'Armée populaire de Chine stationné au district Jianshui, province de Yunnan.

La caserne était gardée par deux soldats. Tout à coup, ils ont constaté dans le ciel devant eux un immense objet volant en forme de soucoupe. L'objet était rouge orange. Il tournait au-dessus de leur tête comme s'il était en train de surveiller et d'espionner la caserne. L'un des deux gardes est entré dans le campement pour donner l'alarme et l'autre restait devant la porte pour continuer à monter la garde. Quelques minutes après, lorsque le chef de bataillon est arrivé avec ses hommes devant l'entrée, le soldat qui y restait avait disparu. Tous les commandants et combattants du bataillon ont cherché minutieusement à l'intérieur et à l'extérieur de la caserne et aux alentours, mais leurs efforts restèrent sans résultats. Quelques heures après, 4 soldats (on a renforcé la faction) ont été surpris par un gémissement venant derrière eux. Ils se sont retournés et à leur stupéfaction, leur camarade disparu était bien là, il soupirait au pied de la porte. Ils se dirigèrent vers lui pour le relever, et tous étaient étonnés en constatant que ses sourcils, ses cheveux et sa barbe étaient longs comme si plusieurs jours s'étaient écoulés.

En se réveillant, le soldat a perdu toute sa mémoire, il ne se souvenait plus de rien. Un autre phénomène étonnant : sa montre s'était arrêtée, mais comme elle n'a pas de calendrier, on ne peut pas savoir combien de jours le soldat avait passé « ailleurs ». L'examen établit que son arme et sa montre manifestaient un léger magnétisme.

Shi Bo.

Rédacteur en chef adjoint de la revue chinoise « Etude d'OVNI »

Nouvelles rencontres d'humanoïdes en Chine.

Il n'est pas si fréquent que le journal «Le Monde», réputé pour le sérieux de ses informations, apporte de l'eau au moulin des chercheurs qui essayent de mettre un peu d'ordre et de clarté - à défaut de lumière - dans les phénomènes insolites demeurés jusqu'ici en marge de la science officielle, pour qu'on ne s'intéresse pas aussitôt à une telle nouvelle. «Le Monde dimanche» du 23-11-80 vient en effet de publier sous la rubrique CHINE un article d'Alain Jacob intitulé : «Les sauvages du Hubei». Cet article sur quatre colonnes annonce dès l'abord en gros caractères : **«Deux mètres trente, de longs poils roux, une abondante chevelure et une apparente timidité devant les dames, tel est, semble-t-il, l'homme sauvage du Hubei, en Chine».**

Une première lecture, même rapide, a vite fait de nous confirmer tout l'intérêt de ce texte qui nous relate les circonstances dans lesquelles se sont déroulées deux visions d'humanoïdes. Ceux-ci sont assez semblables à ceux qui ont déjà été signalés en d'autres lieux sous des noms divers : Sasquatch en Amérique du nord, Almasti au Caucase, ou Yéti au Thibet, par exemple, pour ne citer que les plus connus (1). Ces deux rencontres insolites ont été faites dans la région du Hubei, la première en février 1979 et la seconde le 19 août 1979; de plus, des empreintes de pas tout aussi mystérieuses ont été trouvées dans la région, empreintes qui posent des problèmes puisque certaines mesurent 48 centimètres de long sur 28 de large et que les enjambées qui leur correspondent atteignent 2,50 mètres. Voilà qui n'est effectivement pas courant, tout en ayant cependant un petit air de « déjà vu ». Voyons donc cela de plus près.

Les sources

Cet article est fondé sur un compte rendu publié récemment par un magazine chinois intitulé le « journal de la jeunesse » en date du 23 octobre 1980, ce qui est très raisonnable compte tenu des délais d'acheminement et de traduction. Cet article nous donne connaissance des premiers résultats d'une mission scientifique organisée par l'académie des sciences de Wuhan, mission qui vient de rentrer d'une tournée d'information dans la région afin d'enquêter sur place sur ces extraordinaires témoignages. La relative actualité de ces témoignages ne doit cependant pas laisser croire au lecteur que de telles apparitions sont seulement un fait récent. Le journal chinois prévient ses lecteurs que de tels cas sont au contraire connus depuis près de deux millénaires ; l'un des plus anciens textes qui en parle date de l'époque des Trois Royaumes, lequel se situe au troisième siècle de notre ère. On retrouve leurs traces par la suite sous les diverses dynasties chinoises qui se succèdent (2). Si l'on en croit l'auteur, on aurait même retrouvé dans une tombe une lanterne dont une des faces représente un personnage velu correspondant tout à fait aux descriptions faites par les témoins les plus récents.

Ces témoignages historiques sont intéressants (3) ;

---

1. Voir sur ce sujet le livre de J. Ferguson, « Les Humanoïdes » - éd. Lemeac (Canada) 1977. L'auteur s'intéresse spécialement aux nombreux cas américains et opte finalement pour une origine extraterrestre...! (analyse dans LDLN n° 185 - mai 79).
   On trouve également un cas extraordinaire sur lequel il est bien difficile de se prononcer dans le livre de H. Gris et W. Dick concernant l'almasty, l'homme des neiges du Caucase, dont un exemplaire aurait été capturé (et fusillé !) en décembre 1941 selon le colonel Karapetyan qui donne sa parole que l'histoire est authentique ! « Les nouveaux sorciers du Kremlin » Tchou, 1979, p. 205.
   Léonard Stringfield aborde également le problème dans son livre « Alerte générale OVNI », p. 94-95, France-Empire 1978., avec un cas intéressant qui comporte des lumières rouges dans le ciel et amorce un rapport possible avec le phénomène OVNI. (analyse dans LDLN n° 183 - mars 1979).
   On peut enfin citer, sans se prononcer sur la valeur que l'on peut accorder à ce témoignage, les affirmations de Von Daniken dans son ouvrage « Mes preuves » Albin Michel, 1979, sur les empreintes humaines géantes associées à des empreintes de mastodontes, empreintes fossiles trouvées au Texas dans le lit de la Paluxy River, non loin de la ville de Glen Rose, p. 256... On aimerait beaucoup trouver confirmation de cette découverte dans d'autres ouvrages plus scientifiques, **car cela prouverait qu'il faut s'orienter vers une autre explication que celles qui sont habituellement proposées.**
2. Le texte du Monde cite trois dynasties : les Han, les Tang et les Ching ; les Tang qui règnent de 618 à 907 et les Ching de 1659 à 1840 ne posent pas de problème; par contre la dynastie Han qui va du 3e siècle avant J.-C. au 3e siècle après J.-C. et **précède** directement l'époque des trois royaumes en pose un ; soit il s'agit d'une erreur de traduction, ou de copie de l'auteur, soit les observations d'humanoïdes sont plus anciennes que le texte ne l'indique ? Seule une vérification d'après le texte chinois peut permettre **de** trancher ; c'est à l'étude.
3. Sous réserve d'authenticité, c'est-à-dire avec la possibilité de connaître les références exactes des originaux chinois et d'en avoir si possible des photo-

il restait cependant à essayer de les étayer car des observations récentes afin de s'assurer qu'il ne s'agissait pas de simples légendes folkloriques sans fondement. Dans ce but et depuis de longues années, au dire du journal chinois, l'académie des sciences de la région du Wuhan s'intéressait à la question. Mais la révolution culturelle lancée en novembre 1965 par feu le Grand Timonier ne pouvait favoriser une telle recherche dont les conclusions cadraient mal avec les options idéologiques de l'époque... C'est donc seulement l'an dernier, en 1979, qu'une première mission d'enquête put se rendre sur les lieux... et c'est de cette mission que le « Journal de la jeunesse » donne un premier compte rendu.

On préférerait sans aucun doute que ces informations soient données par une revue scientifique officielle chinoise car on pourrait leur accorder beaucoup plus de crédit. Il ne faut pas demander l'impossible, il est vraisemblable qu'en Chine comme en France une revue scientifique officielle hésite à donner de telles informations qui heurtent de front tant de préjugés... **C'est pourquoi, faute de mieux, nous ferons confiance à cette source modeste** en pensant que les magazines chinois, obéissant à une éthique plus stricte que les nôtres cherchent moins le sensationnel sans fondement et **en espérant trouver prochainement confirmation de la nouvelle.**

Les lieux de rencontres

La région du Hubei - anciennement orthographiée Hou Pei - où se sont déroulées ces étranges observations n'est pas du tout, comme on pouvait le craindre, une région marginale et difficile d'accès du territoire chinois. C'est au contraire une province assez centrale qui est située de part et d'autre, mais principalement au nord, du fleuve Yangzi qui n'est autre que le bon vieux Yang Tsé Kiang de nos anciens atlas. C'est une région au relief tourmenté, mais plutôt montagneuse et boisée qui se trouve située à peu près à mi-chemin entre le Bassin Rouge et la mer. Si elle est demeurée discrète et située en dehors des grandes migrations humaines, cela tient au fait que le chinois s'est de tout temps cantonné dans les grandes plaines fertiles qu'il affectionne par dessus tout. La forêt qui domine recèle encore de nombreux animaux rares dont le plus connu est bien le panda dont la silhouette noire et blanche concurrence actuellement nos traditionnels ours en peluche. D'un naturel craintif, il est difficile à approcher et se nourrit exclusivement de pousses de bambous ; les rares zoo qui l'ont acquis n'ont pas encore pu le faire se reproduire en captivité. **Une telle région n'est donc pas invraisemblable pour une rencontre d'humanoïdes !**

Le site précis où se sont déroulées ces apparitions se situe à environ 50 kilomètres au nord de la petite ville de Badong qui est difficile à trouver sur un atlas ordinaire. Elle correspond à un vaste plateau boisé et peu habité d'une altitude moyenne de 2000 mètres, plateau qui est dominé quelques mille mètres plus haut par le mont Shen Nung Jia (4).

Les deux témoignages récents

Ils sont relatés simplement, sans recherche de sensationnel ou d'effets émotifs, ce qui est un aspect favorable, mais aussi avec une pauvreté de détails qui nous déçoit quelque peu ; les lecteurs du magazine chinois n'ont certainement pas les exigences des ufologues français.

Le premier témoignage est celui d'un des membres de l'expédition : Monsieur Li Guohua. Il ne fut pas réalisé au cours de l'expédition, mais il lui est antérieur et explique en partie le désir de cet homme de trouver d'autres témoignages. Voici en quelques lignes, le récit qu'en fait Alain Jacob dans son article, afin de déformer le moins possible les événements.

« Explorant la région au mois de février dernier, il se reposait un jour au pied d'un arbre, lorsqu'il entendit soudain des pas crisser sur la neige. Tournant la tête dans cette direction, il aperçut un être haut de 2,30 m, le corps couvert de « poils rougeâtres » qui paraissait flâner entre les arbres. Avec beaucoup de précautions, M. Li tenta de s'approcher, mais il était encore à une quarantaine de mètres lorsqu'il heurta malencontreuse-

copies. Voir sur ces problèmes de documentation de l'article publié depuis plusieurs numéros par G. Cornu : « Les OVNI du passé ; le double point de vue de l'historien-ufologue » dans la revue du CSERU de Chambéry.

4. Le lecteur peut s'étonner de lire que le Panda vivant à 2000 mètres d'altitude vit des pousses de bambou qui suppose un climat chaud et que cette région si élevée soit encore habitée : c'est une question de latitude ; étant plus proche du tropique, la différence avec nos régions est assez considérable et correspond facilement à une différence d'altitude de 1000 à 1500 mètres.

ment une branche. Au bruit, le « sauvage » s'enfuit à toutes jambes. Apparemment peu impressionné d'avoir affaire à un humanoïde, sinon à un humain d'un autre âge, M. Li épaula son fusil. Malheureusement pour la science, heureusement pour le « sauvage », le coup ne partit pas. »

L'humanoïde put donc s'enfuir !... Nous reviendrons un peu plus loin sur plusieurs anomalies que les lecteurs habitués aux récits d'ufologie n'ont pas manqué de souligner au passage. Voyons immédiatement le second témoignage qui est tout aussi surprenant, mais dans un genre différent. Celui d'une jeune paysanne de la région, Madame Zhou Xiangqun qui a rencontré un être identique alors qu'elle avait été cueillir « des herbes » à un kilomètre environ du village où elle réside. Voici, de la même façon, le récit de l'auteur de l'article du Monde.

« Il était 9 heures du matin et, après la pluie de la nuit, le temps était magnifique. A un beau moment, la jeune femme eut sans doute le sentiment qu'elle n'était plus seule, car elle leva la tête. Quelle ne fut pas sa surprise d'apercevoir à une vingtaine de mètres un personnage velu de plus de 2 mètres de hauteur, dont la chevelure couvrait largement les épaules et qui, les bras ballants, la fixait intensément. Profondément troublée, Mme Zhou baissa la tête, songeant à s'enfuir.

Mais, rapporte le journal de la jeunesse, « elle fut piquée de curiosité » et leva à nouveau les yeux. Ce fut pour voir le « sauvage » qui, lentement, s'avançait vers elle. Dieu sait ce qui serait arrivé si la peur, alors, ne l'avait emporté sur la curiosité, précipitant la jeune femme dans une fuite éperdue. Le « sauvage » ne paraît pas avoir cherché à la rattraper. »

Comme cela se passait au moment où la mission scientifique était dans la région, elle fut aussitôt avertie et, dès le lendemain, elle se rendait sur les lieux où elle trouva effectivement des empreintes de pas d'une trentaine de centimètres de long.

Signalons cependant qu'une phrase du texte suggère l'idée qu'il puisse exister d'autres témoignages que ceux qui sont cités, mais sans que l'on puisse savoir s'il s'agit d'une simple impression, soit de l'auteur, soit du traducteur, ou bien s'il s'agit d'une référence au texte chinois. La voici : «...**L'un des récits** les plus palpitants est celui d'une jeune paysanne... ». Or nous ne connaissons que le sien qui soit rapporté par la mission d'information ! L'affaire est donc à éclaircir en recourant aux textes originaux par l'intermédiaire des services culturels de l'ambassade de Chine (5).

Les empreintes de pieds et autres témoignages matériels

Deux séries d'empreintes de pieds nous sont signalées :

Les premières sont celles que l'on peut raisonnablement attribuer à l'humanoïde vu par Mme Zhou, puisqu'elles ont été relevées sur les lieux de la rencontre dès le lendemain des faits. Ces empreintes sont relativement petites - par comparaison aux autres - et pourraient être attribuées à un être jeune ou de sexe féminin (éventuellement).

La mission, nous dit-on :

« ne devait découvrir que quelques empreintes, très claires au demeurant, d'une trentaine de centimètres de long. »

D'autres empreintes sont signalées, dont l'origine n'est pas précisée, pas plus que leur localisation géographique ni chronologique, ce qui est très regrettable. Voici le texte :

« ...d'autres empreintes, beaucoup plus imposantes, ont été relevées. Des moulages en ont été réalisés qui montrent un pied de 48 centimètres de long, large de 23 centimètres à la base des orteils et de 16 centimètres au niveau des talons. Le pouce forme un angle d'environ quarante degrés avec les autres doigts. Rien de commun, assure-t-on, avec les empreintes d'aucun autre animal connu. Quant aux enjambées, elles mesurent jusqu'à plus de deux mètres et demi. »

A part ces empreintes, la mission rapporte également des poils - ou cheveux ! - dont les plus longs atteignent 66 centimètres et les plus courts une quinzaine de centimètres. Rien à dire concernant la longueur, elle apparait proportionnée avec ce que l'on sait de l'humanoïde, par contre, il serait très intéressant de connaître les détails de leur section vue sous un grossissement microscopique ; il y aurait de nombreux enseignements à en tirer.

5. Une visite est prévue à ces services culturels afin d'essayer d'éclaircir plusieurs points de détail de ce texte et si possible avoir la traduction complète du magazine chinois.

Ajoutons une fois encore qu'il semble exister d'autres témoignages matériels que ceux qui viennent d'être signalés si l'on se réfère à une phrase du texte, lequel est décidément bien incomplet et imprécis pour des ufologues. On nous dit en effet : « La mission de l'été dernier... est revenue sans que ses membres aient, de leurs propres yeux, aperçu les étranges créatures qu'ils recherchaient. **Mais ils rapportent une moisson d'indices et de témoignages impressionnants. »**

Une « moisson » ! c'est beaucoup plus qu'il n'en est cité dans ce texte... Espérons que des publications ultérieures nous apporterons ces renseignements supplémentaires qui seraient si utiles.

Les anomalies de ce récit

Ce récit contient diverses anomalies que nous pouvons classer en deux catégories distinctes : celles d'abord que nous appellerons « psychologiques » et qui ne semblent imputables qu'aux témoins de l'aventure. Celles ensuite qui présentent un caractère « ufologique » et qui nous permettent d'admettre comme vraisemblables - sans plus ! - les événements relatés. Elles sont en effet permanentes et on les retrouve pratiquement identiques à propos de tous les événements «insolites» qui parsèment la planète. Elles présentent donc un caractère d'authenticité valable, a priori, à moins que le texte n'ait été rédigé par une personne bien documentée sur ces questions, ce qui, hélas, n'est jamais à exclure totalement.

Commençons par les anomalies de réaction des témoins

Monsieur Li Guohua se révèle bien décevant, peu logique et peu curieux. Alerté de la présence de cet être inconnu par le crissement des pas sur la neige, il se lève et marche sur cette neige superficeillement gelée qui crisse sous les pas ; et cela dans le but de surprendre l'humanoïde ! C'est peu sérieux. N'importe quel chasseur, au vu d'un animal inconnu de cette taille, vous dira qu'il serait resté sagement sur place, le doigt sur la gachette et en retenant son souffle, en attendant la suite des événements. Bouger, se déplacer, c'était inévitablement se découvrir. Piètre chasseur, monsieur Li ! Resterait d'autre part à savoir dans quelle mesure une personne peut actuellement se déplacer, seule, avec un fusil, dans la Chine d'aujourd'hui ; et cela, pour faire de l'exploration dans un pays qui se révèle finalement habité, même si cette population est très clairsemée. C'est peut-être le seul détail de tout le récit qui présente quelque invraisemblance.

On peut s'étonner d'autre part du peu de curiosité de M. Li ; pour lui qui va faire partie d'une mission scientifique, il ne pousse pas la curiosité, après le départ de l'humanoïde, jusqu'à aller observer les traces laissées dans la neige par cet animal énigmatique ? Ni à les suivre pour voir d'où elles venaient et où elles allaient, afin de repérer la tanière de cet être si rare ? C'était pourtant un jeu d'enfant grâce à la neige et une occasion unique à ne pas manquer ! Or rien dans le texte ne nous laisse supposer qu'il l'ait fait. On le comprend mal.

Mme Zhou Xiangqun apparait tout aussi déconcertante sur le plan psychologique. Devant le danger - qui pouvait lui apparaître bien réel - que représente cet humanoïde inconnu et de grande taille qui s'avance vers elle en la fixant « intensément », elle se contente de baisser la tête en « songeant » seulement à s'enfuir ; puis, « piquée par la curiosité », elle lève à nouveau les yeux vers ce monstrueux sauvage, avant de prendre la fuite. Quel calme déconcertant... ou quelle lenteur de réaction ! Aucune panique, aucun cri... un simple trouble. Que les réactions d'une femme asiatique sont donc différentes de celles du reste du monde dont les enquêtes ufologiques apportent le témoignage.

Ne pourrait-on, sur ce point, envisager une autre éventualité - qui est loin d'être négligeable lorsqu'on connait le poids de l'idéologie ambiante de ce pays -. C'est que le magazine chinois destiné à la jeunesse - qu'il faut éduquer dans le droit chemin - ait voulu profiter de l'occasion pour lui donner une bonne leçon de comportement en pareil cas ! Ce ne serait jamais qu'une leçon de plus parmi tant d'autres. Mais dans ce cas, l'occasion semble mal choisie car elle fausse un témoignage précieux.

Passons aux anomalies à caractère ufologique (6).

---

6. Le mot ufologique peut paraître audacieux, voire déplacé, en pareil cas, puisqu'il n'y a aucune présence d'OVNI. C'est pourtant intentionnellement qu'il est utilisé pour bien mettre en relief l'appartenance de tous ces phénomènes insolites à un même contexte, **qu'il y ait ou non présence visible d'un OVNI. Ce n'est pas cette présence ou cette absence qui est la plus importante ; il faut d'abord considérer l'ensemble des caractéristiques que présente le phénomène.**

Remarquons d'abord que dans les deux cas, **on ne peut parler de contact, mais seulement d'une vision rapide** et qui a vite tourné court, vision à moyenne distance par l'être humain d'un être inconnu à la silhouette humanoïde et à l'allure anachronique, rien de plus.

Chacune de ces deux visions s'accompagne apparemment de traces au sol ; mais, dans le premier cas, quoique suggérées par le crissement de la neige, elles n'ont pas été constatées réellement et dans le second cas, quoique relevées seulement le lendemain, elles semblent pouvoir être valablement attribuées à la vision de Mme Zhou. Notons que ce sont ces empreintes qui, par comparaison, permettront d'attribuer les autres empreintes à des êtres identiques, lesquels n'ont en réalité jamais été observés. Evidence ou simple apparence Nous trouvons là, une fois de plus ce **« transfert »,** logique certes, mais sans certitude absolue, que les cas ufologiques nous font si souvent commettre et qui, à la longue, ne manquent pas d'inquiéter un esprit quelque peu rigoureux. Mais peut-être est-ce montrer trop d'exigence...

Notons également **le caractère fortuit mais bien adapté à la dominante psychologique momentanée des deux témoins** de chacune de ces visions. M. Li se reposait au pied d'un arbre et Mme Zhou cueillait des « herbes », c'est-à-dire des plantes sauvages soit culinaires, soit médicinales ; aucun des deux n'envisageait une telle éventualité. Cependant la vision se présente bien dans le cadre psychique le plus adapté. M. Li a un fusil entre les mains ; c'est donc le réflexe du chasseur qui est dominant, même inconsciemment. L'humanoïde lui apparaît comme un gibier possible, assez proche pour risquer le coup de feu mais en même temps assez éloigné pour le rater. Mme Zhou est seule dans la forêt, c'est inévitablement le réflexe d'insécurité qui doit jouer ; l'humanoïde lui apparaît tout proche, mais avec cependant une distance minimale laissant espérer le salut par la fuite, et le sentiment de danger est accru par le regard insistant de l'humanoïde. Ce sont bien les deux réflexes qui jouent mais qui ne mènent à rien dans un cas comme dans l'autre.

Nous notons également ce **caractère ostentatoire et élusif** bien mis en valeur par Bertrand Meheust. **Le phénomène veut être remarqué mais reste insaisissable** et énigmatique. Alerté par le crissement de la neige, M. Li ne peut faire autrement que de regarder... et de voir. Alerté par ce sentiment indéfinissable mais inquiétant d'une présence voisine, il était inévitable également que Mme Zhou, se sachant seule, cherche à se rassurer et regarde. Ils sont bien **amenés à voir...** Il fallait aussi que l'humanoïde aperçoive M. Li de façon logique et c'est l'amusant incident du pied qui se prend dans une branche... Incident que les ufologues ont rencontré si souvent dans les cas d'humanoïdes qu'il fait sourire d'aise ; on l'attendait. Le « deus ex machina » est classique (7).

Ce qui est moins classique, par contre, et plus inquiétant, c'est **le fait que le coup de feu ne soit pas parti.** Mais là aussi, il y a des précédents au moins du côté des OVNI sinon du côté des simples humanoïdes en promenade dans la nature. Un des derniers en date est encore dans toutes les mémoires des ufologues et de leurs amis qui lisent les revues d'ufologie. C'est celui de Téhéran, le 17 septembre 1976. Successivement, deux tentatives d'interception d'une soucoupe volante par la chasse iranienne se soldèrent par le même genre d'échec : panne d'abord de tous les instruments de vol sur le premier F4, puis panne des moyens de communication et du tableau de commande des armes de bord sur le second F4 (8). Tout commentaire est superflu ; mais, si l'incident du Hubei est réel comme le laisse penser tout le contexte « ufologique » qui l'accompagne, ce discret rappel de l'inefficacité de nos armes contre le « phénomène » à tous les stades de ses manifestations - qui sont extrêmement variées - est significatif.

La vraie nature de ces « sauvages » et les divergences d'opinion

« Tout cela paraîtra peut-être délirant » nous prévient le journal « Le Monde » !

Oui, certainement, pour les lecteurs qui ne sont pas tenus régulièrement au courant de tels faits

7. Il n'est pas possible de citer ici le détail de ces cas. L'ouvrage le mieux documenté où le lecteur trouvera tous les renseignements souhaitables est celui de Michel Figuet : «OVNI, Le premier dossier complet des rencontres rapprochées en France ». Alain Lefeuvre 1979. C'est un ouvrage absolument indispensable à qui veut aborder sérieusement l'ufologie.
8. Voir sur cet incident inquiétant les diverses revues ufologiques : Phénomènes spatiaux n° 51 Mars 1977 - Les Extraterrestres n° 5 Janvier 1979 - Inforespace n° 51, pp. 30-32 ; on notera d'ailleurs de légères divergences entre ces textes sur des points de détail...

qui sont pourtant courants. Non, pour ceux qui sont informés honnêtement de la réalité de tels cas par les revues spécialisées.

Il restait donc à trouver une sortie honorable à une aventure aussi incroyable, ce qui n'est pas si facile lorsqu'on se veut scientifique. La plus satisfaisante était de voir en ces « sauvages » (le mot lui-même est déjà tout un programme) de proches cousins du Yéti du Tibet, lui-même étant considéré comme un simple animal des chaînes himalayennes. (9) Rien de plus facile ; le plateau de Shen Nung Jia datant de la même période géologique que l'Himalaya, son relief très complexe offrant un « refuge idéal » et la grande variété des espèces végétales (deux mille selon les spécialistes) pouvant au dire des botanistes « assurer la survivance d'êtres vivant totalement en marge de toute civilisation ». Le cas du Panda en offre effectivement une excellente démonstration. Aussi les scientifiques japonais, relayant ceux de Wuhan, ont déjà sollicité l'autorisation d'envoyer une mission dans la région.

Fort bien ! Mais en attendant les résultats, nous pouvons nous interroger sur cette curieuse attitude d'esprit qui consiste à s'hypnotiser sur la partie visible de l'iceberg, toute spectaculaire et incompréhensible qu'elle soit à elle seule, plutôt que d'en déduire les inévitables prolongements (invisibles depuis la surface de l'eau) qui peuvent seuls expliquer les apparents mystères de sa flottaison et de sa stabilité, et remonter à son origine pour comprendre sa formation. Il semble bien que ce soit-là la véritable attitude scientifique. Mais il est vrai - et il faut le noter - que **le phénomène a le don (ou la caractéristique) de se tenir toujours dans cette frange de la réalité qui tout en étant déjà équivoque par quelques détails significatifs, mais somme toute secondaires, reste pour l'ensemble crédible dans les limites du rationnel habituel.** Cela se vérifie tout au long de l'étude du phénomène OVNI, comme des autres phénomènes insolites. On peut même dire sans risque de se tromper que c'est ce qui fait sa force et retarde son étude depuis des siècles : **une marginalité faussement crédible !**

Reprenons rapidement à titre d'exemple le problème des empreintes de pieds à propos desquelles nous avons seulement noté qu'il n'était pas absolument certain qu'elles puissent être attribuées à ces sauvageons. C'est seulement vraisemblable. Leur taille est à la limite du crédible ; 48 centimètres, c'est beaucoup, même pour une taille de 2,30 mètres ; mais on se dit inconsciemment que 2,30 m, c'est une grandeur « estimée » mais non « mesurée » par M. Li qui peut se tromper de quelques centimètres et que rien ne prouve qu'il ait vu le spécimen le plus grand... Bref, avec une petite hésitation, on finit par l'accepter comme possible. De même, une foulée de 2,50 mètres, c'est beaucoup en y réfléchissant. Cinq mètres à chaque enjambées de deux pas !... Bigre, Mme Zhou aurait du être rattrapée en moins de rien ! Elle ne faisait pas le poids devant son ogre, la pauvrette, avec sa petite taille d'asiatique... Plus on y réfléchit, plus on éprouve un véritable soulagement qu'elle ait échappé au terrible destin qu'on appréhendait. Ce qui est encore une erreur de notre part, car l'expérience nous apprend qu'il ne se passe jamais rien. Que ceux qui en doutent se repportent au livre extrêmement documenté de l'équipe GABRIEL ; étudiant les réactions de ceux qu'elle appelle les « martiens » face aux témoins de leur intrusion dans notre univers : « ce qui frappe surtout dans ces tentatives, c'est qu'elles furent à la fois rapides et superficielles. Devant la fuite du témoin ou sa panique. les « Martiens » n'insistèrent jamais » (10). L'aventure de Mme Zhou nous en apporte une remarquable démonstration.

Acceptables, à titre individuel, ces empreintes de pieds le sont beaucoup moins lorsqu'on connait un peu mieux le dossier qui se révèle extrêmement complexe. C'est ainsi que, pour s'en tenir à

---

9. Les lecteurs se souviendront peut-être avoir vu, lors du reportage télévisé sur une des dernières expéditions française à l'Himalaya, le franc éclat de rire des porteurs sherpas auxquels les membres de l'expédition montraient l'album d'Hergé : « Tintin au Tibet » dans lequel le Yéti est représenté comme un gros ourson des neiges. Beaucoup de téléspectateurs se sont trompés sur la signification de ce rire ; **il venait de ce que ces népalais ont toujours considéré le Yéti comme un « esprit » de la montagne et non comme un vulgaire animal. Le fait de le représenter sous cette apparence ne pouvait que déchaîner leur hilarité !** Nuance qu'il est important de connaître, mais qu'il est difficile d'imaginer pour un esprit européen pétri du matérialisme le plus obtu, s'il ne la connaît pas.

10. « Les soucoupes volantes, le grand refus ? » par l'équipe G.A.B.R.I.E.L. - Michel Moutet, éditeur. Ce livre très bien documenté appuie son argumentation sur une multitude de cas précis, brièvement résumés ; c'est une excellente source de renseignements les plus divers. (analyse dans LDLN 190 - décembre 1979).

la France, on a trouvé des empreintes de pieds atteignant 88 cm et 92 cm de longueur avec une largeur maximale de 37 cm aux orteils, 31 cm au milieu du pied et 21 cm au talon ! L'intervalle entre deux pas était de 160 cm de talon à orteils et de 240 cm de talon à talon. Ces empreintes relativement peu enfoncées dans la terre meuble d'un champ, (à peine de 2 cm) ne peuvent pas être attribuées à un humanoïde géant. D'autres, presque aussi grandes (80 cm sur 40), purent être suivies dans la neige sur plusieurs centaines de mètres au col de la Colombière près de Grenoble en décembre 1973, à la même époque que les premières citées, près de La Baule. Un mois plus tôt, une autre série de traces complètement aberrantes avaient été trouvées dans un jardin près de Maubeuge. Les années suivantes, il y eut récidive puisque des traces de pas géants de 54 cm de long espacées de 1,56 m furent suivies dans la neige sur plus d'un kilomètres en Ardèche, en 1974, et que de nouvelles traces monstrueuses furent signalées en 1975 à Saint Hilaire les Cambrais (11). Y aurait-il parmi les humanoïdes quelques infirmes affligés de monstrueuses difformités ? Ces traces comme toutes les autres qui ont été signalées de par le monde, ont la particularité de commencer et de finir brusquement sans aucune explication plausible (12). Il existe certainement d'autres conclusions possibles que de les attribuer à des humanoïdes géants (13). Lesquelles ? Il est hélas beaucoup trop tôt pour risquer de se prononcer valablement actuellement.

Faisons le point

Ainsi donc, pour en revenir aux traces comme aux visions du Hubei, il faut se montrer prudent et tout en acceptant le fait des deux visions comme « vraisemblable », ne pas les attribuer trop facilement à des humanoïdes tels qu'ils ont été entrevus. **Ne tombons pas une fois de plus dans le leurre qui nous est tendu régulièrement par le « phénomène ». Sachons attendre avant de donner une explication qui se tienne,** contentons nous de prendre bonne note des événements, de faire toutes les corrélations possibles en attendant de mieux comprendre ce qui risque de nous échapper encore... quelque temps ! Mais soyons convaincus que notre travail n'est pas inutile et que toutes les observations ainsi rassemblées nous permettront quelque jour de percer le mystère.

François Mummy.

11. Voir les articles concernant ces diverses empreintes qui sont parus dans : LDLN n° 134 - avril 1974 (val de Suza). LDLN n° 151 - janvier 1976 (Saint Hilaire les Cambrais). Vues nouvelles n° 2 - janvier 1975 (article de M. Lagarde sur La Baule, Grenoble et Maubeuge) et peut-être des articles plus anciens qui manquent à ma collection... et que je serais heureux de connaître éventuellement.
12. Ne pas oublier non plus sur cette question les pages de Charles Fort dans son « Livre des damnés » Eric Losfeld éditeur, 1967 ; c'est un ouvrage discutable, mais indispensable... et plein d'esprit ! Chapitre 28, p. 245, par exemple : Aperçus inquiétants sur la bête du Devonshire (... en 1855 comme déjà en 1840). Il en a existé d'ailleurs d'autres aussi mystérieuses de par le monde...
13. Un des arguments les plus forts à opposer à la thèse d'animaux-humanoïdes est le fait que l'on n'a jamais trouvé la moindre preuve de leur existence : ni dépouille, ni ossements, ni dentition... pas plus que la moindre « tanière » qui aurait pu les abriter, contrairement à ce qui se passe en ethnologie ou en préhistoire par exemple. Un second argument est que les traces ne viennent de nulle part. Un troisième tient à leurs tailles et leurs formes aberrantes... Et cependant, il est indiscutable qu'elles existent. Il y a donc une «force» ou une «énergie» inconnue qui les produit, peut-être la conjonction de plusieurs énergies dont une pourrait être la psychokinèse. Les autres restent à découvrir. Il n'est pas possible actuellement d'être plus précis, semble-t-il, sans tomber dans les hypothèses gratuites.

Le dossier photo d'inforespace

McMinnville : au bénéfice du doute...

91

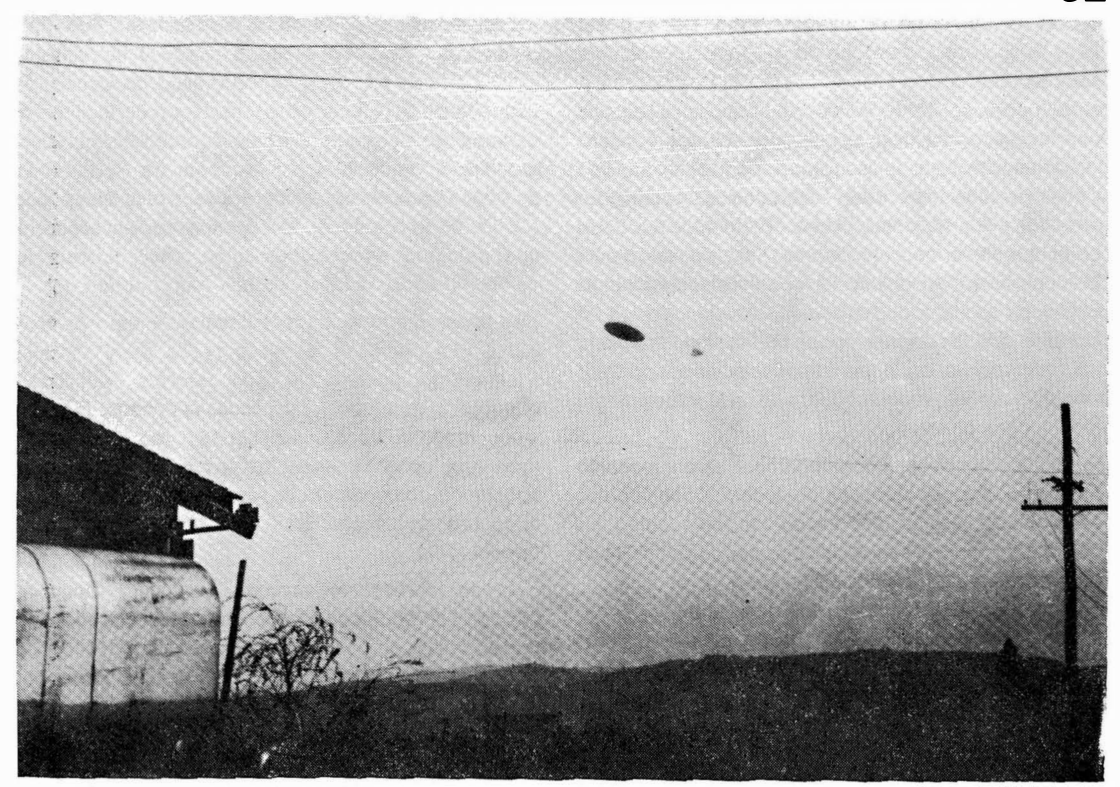


(© U.P.I.)

S'il fallait caractériser une certaine tendance récente de l'ufologie, on ne pourrait manquer de s'arrêter sur cette « manie » qu'ont les chercheurs de démonter, les uns après les autres, les principaux cas et affaires qui ont retenu l'attention du public dans les trente dernières années. Cette façon de procéder est intéressante, l'autocritique et les réflexions sur une méthodologie réellement scientifique nous paraissant des objectifs à privilégier. Malheureusement il arrive qu'on confonde la critique raisonnée avec une volonté de démontrer à tout prix ses hypothèses, et on a constaté que certains de ces travaux ressemblaient plus à l'oeuvre d'iconoclastes qu'à celle d'un esprit objectif. Jacques Scornaux a fort bien évoqué les inconvénients sinon les dangers d'un tel comportement (1).

Un des points essentiels qui ressort de ces analyses approfondies (les bonnes) de cas anciens, c'est que l'enquête originale est souvent pauvre et même quasiment inexistante. Certains cas avec atterrissage et présence d'humanoïdes n'ont parfois fait l'objet que d'une courte entrevue entre le témoin et un enquêteur peu au fait de son rôle. Jusqu'à présent il était de bon ton de se gausser de ces détracteurs qui stigmatisaient la faiblesse de l'enquête et ne manquaient pas de voir Vénus ou des ballons sonde à chaque coin de rue, ou encore des amateurs de canular dans chaque foyer. Avec le temps, ces critiques sont devenues moins grossières et on s'est alors rendu compte qu'avant de crier à la « soucoupe volante », il fallait procéder à une enquête aussi rigoureuse

1. Les scieurs de branche, Jacques Scornaux, Inforespace n° 43, janvier 1979, pp. 21-29; et n° 44, mars 1979, pp. 25-29.



(© U.P.I.)

que possible, suffisamment longue en tout cas pour écarter un maximum d'explications possibles et lever les doutes.

Si les mobiles de ceux qui s'acharnaient à démolir l'édifice fragile que des amateurs dévoués avaient construit n'étaient pas toujours très « sains », ceux de la plupart des contradicteurs actuels le sont davantage : il s'agit d'une opération de nettoyage, d'une autocritique opportune et d'une approche enfin rigoureuse des enquêtes ufologiques.

L'affaire des photographies de McMinnville, par son importance, a attiré depuis longtemps les regards de ces « contrôleurs » de l'ufologie. Mais ici la mystification n'était pas flagrante et la confusion n'avait aucun sens. Nous avons déjà évoqué ce cas étonnant dans un de nos premiers numéros (2), mais divers éléments nous motivent à le reprendre en détail :

a. en huit années nos membres se sont largement renouvelés et bien peu ont pu prendre connaissance de ce dossier ;
b. depuis lors diverses analyses ont semblé confirmer l'authenticité des documents ;
c. les photos publiées à l'époque étaient de très mauvaise qualité et étaient tronquées : une partie de l'arrière plan et la droite d'un des clichés avaient « disparu » ;
d. les diverses analyses contradictoires qui ont été menées sur ces deux photos montrent combien il est présomptueux de vouloir trouver la clé du problème au travers de telles études : la technique a ses limites ;
e. ce cas étant encore souvent présenté comme un « monument ufologique » inviolé, il était bon de vous en proposer une visite.

Les faits

Mais reprenons tout d'abord la chronologie des événements.

McMinnville, dans l'Orégon; nous sommes le 11 mai 1950. A 16 km au sud-ouest de la ville se

2. McMinnville (Oregon), le 11 mai 1950, le dossier photo d'Inforespace, Inforespace n° 9, 1973, pp.23-25.

dresse la ferme de M. et Mme Paul Trent. Il est 19 h 30 (heure locale) (3) et la journée s'achève sous un ciel couvert. Comme c'est son habitude à cette heure-là, Mme Trent est occupée à nourrir des lapins qui se trouvent dans un enclos derrière la ferme tandis que son mari vaque à quelque travail à l'intérieur des bâtiments. Soudain, en direction du nord-est, Mme Trent aperçoit un objet qui se dirige vers l'ouest. Aussitôt, elle court prévenir son mari et tous deux observent l'étrange engin qui se déplace lentement. Immédiatement ils songent à le photographier et M. Trent se précipite vers sa voiture où il pense trouver son appareil; son épouse se souvient alors que la caméra est restée dans la maison.

Paul Trent y courut immédiatement et en ressortit muni de l'appareil qui était déjà chargé; le film qui avait été acheté durant l'hiver ne contenait plus que deux ou trois poses. L'objet s'était maintenant rapproché, on le distinguait nettement et il apparaissait très brillant, argenté, n'émettant ni bruit, ni fumée. Au moment où l'OVNI basculait, M. Trent prit le premier cliché (photo n° 91) et sentit « comme une bouffée de vent ». L'objet accéléra alors un peu et vira vers le nord-ouest. Une trentaine de secondes plus tard, la deuxième photographie était prise (photo n° 92). L'OVNI qui semblait planer prit alors de plus en plus de vitesse et partit rapidement vers l'ouest. Mme Trent se précipita à l'intérieur de la ferme pour avertir sa belle-mère et, n'ayant pas obtenu de réponse, ressortit juste à temps pour assister à la disparition du curieux engin. Trois jours plus tard, lors de la Fête des Mères, les Trent achevèrent le film qui fut développé peu de temps après.

Paul Trent raconta son aventure à quelques amis, leur montrant les photographies prises, mais demeura néanmoins fort discret sur les événements car il « avait peur d'avoir des ennuis avec le gouvernement et d'être embêté par la publicité ». Cependant les faits furent connus de la presse et peu de temps après, le 8 juin, le « Telephone Register » de McMinnville les publiait à la une sous la signature du journaliste Bill Powell. Détail piquant : ce dernier affirmait dans son article que lors de son reportage, il avait trouvé les négatifs « à même le sol, en dessous d'un bureau, près des enfants qui venaient de jouer avec » ! Immédiatement l'affaire prit de l'importance. Plusieurs personnalités de la ville attestèrent par écrit et sous serment de l'honnêteté et de la bonne réputation des Trent, tandis que les journaux de Portland et de Los Angeles s'emparaient à leur tour de ce cas (4). Le 26 juin suivant, les photographies reçurent une publicité encore plus importante puisque le célèbre hebdomadaire « Life » les publiait (5).

Peu après les époux Trent devaient même participer à une émission télévisée (« We the People ») à New-York. La revue « Life » informa Paul Trent quelque temps plus tard que les négatifs qu'il avait remis étaient pour l'instant en circulation mais que prochainement on les lui renverrait par courrier. Apparemment la revue ne « retrouva » jamais ces documents car Trent ne les revit plus jamais.

Lors de l'installation du fameux Comité Condon, l'affaire de McMinnville fut « sélectionnée » parmi les cas qui allaient être analysés à fond et on jugea alors qu'il était essentiel de retrouver les négatifs originaux. On découvrit ainsi qu'en 1950, ils avaient été en possession de l'International News Photo Service (qui devait s'associer plus tard à l'United Press International) avant qu'on perde leur trace. Finalement c'est à cette agence qu'on les retrouva et l'on put ainsi procéder à leur analyse rigoureuse. Le Comité Condon se livra d'abord à une enquête sur les témoins. Ces derniers ne semblaient pas du tout concernés par l'observation qui était déjà enfouie dans leurs souvenirs. Lors de l'émission télévisée à laquelle ils avaient été invités, ce désintérêt avait déjà été frappant. Ce manque d'enthousiasme semble éliminer toute possibilité de mystification ou de fraude.

La première analyse des clichés

Venons-en maintenant à l'analyse des documents photographiques réalisée par les spécialistes du Comité Condon. Pour ceux-ci il ne fait aucun doute que les négatifs n'ont pas été trafiqués. De plus lorsqu'on examine les clichés on arrive à un certain nombre de constatations importantes. Tout d'abord on voit nettement que l'OVNI n'est pas symétrique et en comparant ses deux positions successives, on constate qu'il s'agit bien du même objet ayant simplement basculé, sans aucun mou-

3. L'heure des faits est le point le plus controversé de l'affaire : on en discutera plus loin.
4. «The Portland Oregonian», 10 juin 1950; «The Los Angeles Examiner», 11 juin 1950.
5. «Life», juin 1950.

vement de rotation : il suffit pour cela de noter la position de la sorte d'antenne ou de tige qui se trouve à la partie supérieure. Comme le font remarquer les experts du comité Condon, ces constatations détruisent presque complètement l'hypothèse d'une maquette lancée par le témoin et qui aurait dû être animée d'une certaine rotation pour garder sa stabilité.

Une autre confirmation de l'authenticité des faits provient de l'examen des lieux, avec une reconstitution de la trajectoire suivie par l'engin. Puisque l'objet partait vers la gauche et risquait d'être masqué par le bâtiment proche, le témoin a donc dû se déplacer vers la droite pour continuer à l'observer : ce mouvement est confirmé par la succession des deux clichés pris. Certains des spécialistes consultés croient qu'il pourrait cependant s'agir d'une maquette immobile fixée entre les fils de téléphone. Ceux-ci apparaissent faiblement sur les documents dans le voisinage de l'objet. Pour appuyer leur hypothèse, ils se fondent sur le fait que la position de cet engin par rapport à certaines irrégularités des fils reste pratiquement constante. Sans vouloir mettre ici en doute les capacités de ces chercheurs, il est permis cependant de douter de la valeur réelle de ces arguments en raison du manque de netteté évident de ces fils. On verra plus loin que cette hypothèse de la maquette suspendue n'est pas satisfaisante.

D'autres analyses beaucoup plus sérieuses et mieux fondées ont conduit un autre expert du comité Condon (W. K. Hartmann) à une hypothèse plus sensationnelle quand on connaît la réputation de ce fameux comité : il s'agirait d'après lui d'un extraordinaire engin non identifié aux dimensions importantes. Sans entrer dans une énumération de données chiffrées, disons qu'à la suite d'analyses photométriques et en comparant l'éclat de l'OVNI avec celui des différents objets ou sites qui l'entourent, Hartmann conclut qu'il pourrait s'agir d'un engin d'une dizaine de mètres de diamètre se trouvant à environ 400 m des témoins lors de la prise de vue. S'il devait s'agir malgré tout d'un engin fabriqué pour la circonstance par le témoin, il faudrait que ce dernier ait utilisé des surfaces d'une blancheur exceptionnelle si on veut rendre compte des éclats obtenus (en supposant bien entendu que cette petite maquette se trouve à courte distance). Le rapport Condon conclut en ces termes la série d'analyses réalisées sur les clichés de McMinnville : « C'est un des quelques rapports d'OVNI dans lequel tous les facteurs étudiés, qu'ils soient géométriques, psychologiques et physiques sont en parfait accord avec l'hypothèse selon laquelle un extraordinaire objet volant argenté, métallique, en forme de disque, d'une dizaine de diamètre et évidemment artificiel, a été observé par deux témoins. On ne peut pas dire qu'il faille éliminer totalement l'hypothèse d'une maquette, bien que cependant la précision de certaines mesures photométriques réalisées sur les négatifs originaux s'oppose tout à fait à cette possibilité de fabrication » (6).

Quand on connaît les conditions dans lesquelles furent envisagées les études du comité Condon, une telle conclusion est remarquable.

Les premières oppositions

On le voit, même si l'avis de la commission Condon était nuancé et qu'on se rend compte que les experts consultés n'ont pas pu trouver la faille, le fait qu'ils étaient prêts à accepter l'hypothèse de l'engin inconnu, sinon extra-terrestre, fut particulièrement remarqué et cela est à l'origine du succès que connut ce cas. Cette publicité ne fut pas du goût de tout le monde et MM. Menzel et Klass, les duettistes de l'opposition (systématique) aux OVNI n'ont pas manqué de pourfendre cette affaire comme toutes celles qui leur tombaient entre les mains.

Dans l'ouvrage publié en 1974 (7), l'ingénieur Philip J. Klass s'en prend violemment à ces conclusions audacieuses que le Dr William K. Hartmann avait cru bon d'émettre dans son rapport au comité Condon. Si Hartmann ne croyait pas au trucage, il en va tout autrement de Klass. C'est en 1969, après la publication des travaux de l'Université du Colorado, que Klass s'est intéressé au cas de McMinnville. De l'examen de la presse de l'époque il relève les points suivants :

— Les Trent se sont rendus compte de l'importance de leur éventuelle observation puisque Paul s'est précipité pour aller chercher un appareil photographique.

— Cependant le film resta quelque temps dans

6. Scientific Study of UFO, éd. Bantam, 1969, pp. 396-407. New-York, 1974.

7. UFO'S explained, Philip J. Klass, éd. Random House,

l'appareil avant d'être développé, et même lorsque des épreuves furent obtenues, les Trent ne les présentèrent qu'à quelques amis dont les banquiers locaux, Ralph et Frank Wortman. Ce sont ces derniers qui ont convaincu Paul Trent d'offrir les documents à un journal local. Voilà une bien curieuse attitude, estime Klass, quand on est convaincu d'avoir photographié quelque chose d'exceptionnel. Le fait qu'on ait retrouvé les négatifs traînant par terre ne fait que renforcer ce point de vue.

— Une autre « inconsistance » est relevée dans le témoignage des Trent par P. J. Klass. Au quotidien de McMinnville qui publia le premier l'interview des témoins, ces derniers ont dit qu'ils étaient tous les deux dehors au moment des faits et qu'ils virent ainsi l'OVNI en même temps. Cependant, lors d'un entretien ultérieur sur les ondes de la station locale KMCM, on apprit que seule Mme Trent était à l'extérieur quand le phénomène OVNI apparut, c'est elle qui appela son mari et puis se décida à aller le chercher devant une absence de réponse.

— Klass nous révèle aussi que les Trent n'en étaient pas à leur première observation : Mme Trent aurait vu, à trois reprises, de tels objets, mais à l'époque, « on ne l'avait pas crue ». Dans les années qui suivirent 1950, les Trent « ont vu quelques OVNI mais sans pouvoir prendre des photographies car ils allaient trop vite » (8).

— Klass reprend aussi à son compte les arguments de Robert Sheaffer (9) dans l'analyse des documents originaux. Ainsi il apparaît, d'après le rapport de Hartmann, que l'appareil photo était dirigé vers le nord quand les clichés furent pris. Or Sheaffer note des ombres très distinctes sur le mur est du garage (à gauche). Cela indique à suffisance - selon Klass - que les photos ont été prises le matin, un peu après le lever du soleil, soit vers 07 h 30, et non 19 h 45 ainsi que le prétendent les Trent. De même Sheaffer - et à sa suite Klass - croit avoir démontré que la photo que les témoins affirment être la première est en réalité la seconde et qu'elle aurait même été prise plusieurs minutes après celle-ci.

Hartmann avait déjà remarqué ces ombres, mais il les interprétait par une réflexion de la lumière du soleil se couchant par une soirée brumeuse (le ciel étant couvert à haute altitude).

Klass balaye cet argument à partir des relevés météorologiques du National Weather Records Center d'Asheville (Caroline du Nord) : au soir du 11 mai 1950, il n'y avait pas de nuages à haute altitude susceptibles d'avoir pu réfléchir la lumière solaire, bien au contraire le ciel était parfaitement clair. Mais par contre, dans la matinée de ce même 11 mai, il y avait quelques légers brouillards locaux, ce que montrent effectivement les photos de Paul Trent.

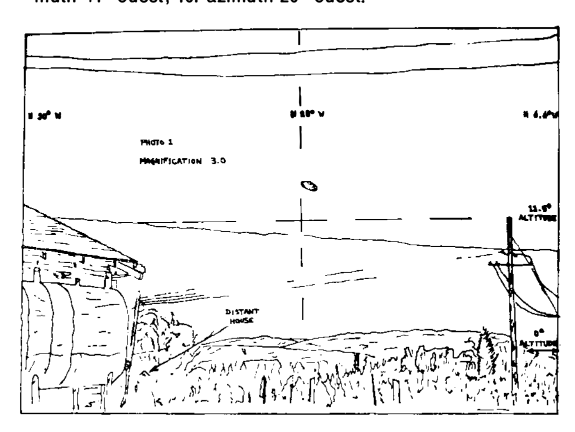
Robert Sheaffer avance d'autres explications pour interpréter ces anomalies apparues dans l'analyse photogrammétrique. Il estime en effet que si la lentille de l'appareil photo utilisé par Trent n'était pas très propre, des effets de diffusion anormale de la lumière auraient pu se produire. Il testa son hypothèse en photographiant un poteau d'éclairage placé devant un ciel brillant au travers d'une lentille propre et ensuite après l'avoir enduite d'une mince pellicule d'huile. Examiné au densitomètre, le second cliché montre que la lumière du ciel a été diffusée par la couche huileuse et que la brillance de l'objet photographié (ici le poteau) est augmentée. Un autre effet apparaît : le dessus du poteau semble être plus éloigné que la base du même poteau.

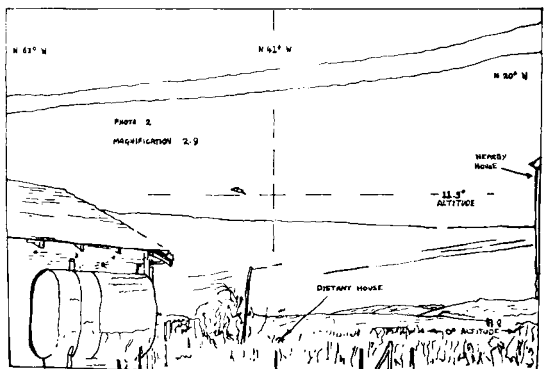
Au terme de ces critiques, il apparaît que rien de décisif ne peut être avancé. Les arguments proposés par Klass, pour pertinents qu'ils soient, n'entament rien de fondamental. L'hésitation, voire la désinvolture, des Trent s'explique par le fait que les témoins croyaient avoir assisté aux évolution d'un engin militaire ultra-secret et qu'ils craignaient une intervention de l'Armée de l'Air. Quant à l'heure de la prise de vue, il s'agit là d'un point que j'ai la faiblesse de considérer comme de second ordre. Si Paul Trent a bien commis un faux ainsi que le pense Klass, il n'était pas assez stupide pour photographier une maquette le matin et ensuite affirmer qu'il avait observé des OVNI dans la soirée : il est évident pour tout le monde - et surtout pour un homme de la campagne comme Paul Trent - que les ombres portées par les objets

8. D'après P.J. Klass, citant «The Oregonian», édition du 3 août 1967.
9. Robert Sheaffer est programmeur, attaché au NASA Goddart Space Flight Center de Greenbelt, Maryland.

Figure 1

Situation des deux photographies : 1. niveau 0 (horizon); 2. hauteur angulaire de 11,5°; 3. azimuth 50° ouest; 4. azimuth 28° ouest; 5. azimuth 6,6° ouest. 6. maison au loin; 7. maison proche (peu visible); 8. azimuth 63° ouest; 9. azimuth 41° ouest; 10. azimuth 20° ouest.





sont nettement différentes entre le matin et le soir. Même quand il s'agit d'un faux grossier, c'est souvent sur l'heure de prise de vue que le mystificateur appuye sa démonstration. Si maquette il y eut, celle-ci (on le verra plus loin) dut être très sophistiquée : on imagine mal un canular aussi bien monté avec une telle négligence au niveau des heures. Je crois qu'il est plus simple d'imaginer que dans la fièvre des événements les Trent n'ont pas pris particulièrement attention à l'heure et quand ils ont évoqué les faits près d'un mois plus tard, c'est le soir qui fut proposé à partir de vagues souvenirs.

Le dernier argument de Sheaffer me paraît plus convaincant : un appareil photographique peu employé, avec une lentille salie qui a pu provoquer un effet de diffusion particulier. Signalons que ce dernier point n'amène pas Sheaffer à accepter l'histoire racontée par les Trent. Pour lui, l'effet signalé plus haut entraîne surtout une erreur sur l'appréciation des distances, ce qui le conduit à penser que Paul Trent a photographié une maquette suspendue à moins de 6 m de la caméra.

Les autres analyses

Lors de la conférence du Center for UFO Studies (CUFOS) organisée en 1976, deux chercheurs firent le point sur leurs recherches dans l'affaire de McMinnville : il s'agissait de Bruce S. Maccabee et de William H. Spaulding (10) (11).

Maccabee avait pu se livrer à des mesures photogrammétriques et photométriques sur les négatifs originaux. Son objectif était de vérifier les hypothèses émises à ce moment-là. Hartmann avait mis en évidence que la partie supérieure de l'objet (du côté de celui-ci) apparaissait plus claire que le côté du réservoir proche (à gauche) et que la base ombrée de cet objet (partie elliptique) est l'ombre la « plus brillante » sur chacune des photos. Il attribuait ainsi la brillance excessive à une diffusion de la lumière par l'atmosphère. A partir de là, il avait estimé que cet objet était distant d'environ 1.300 m, en affirmant que si l'OVNI avait été plus proche. près des fils (hypothèse de la maquette), le bas du disque aurait dû être très blanc et en tout cas plus brillant que la surface ombrée blanchâtre de la maison que l'on devine au loin, vers le bas des documents (point 6 sur la figure n° 1).

Hartmann avait donné ses conclusions après avoir mesuré la brillance par transmission de la lumière au travers des endroits intéressants des négatifs, transmission divisée par celle obtenue quelque part le long de l'horizon : de cette façon Hartmann avait une bonne idée de la brillance moyenne des images. Maccabee utilisa quant lui un densitomètre avec une très petite ouverture qui lui permit, à partir d'étalonnages réalisés sur des documents Kodak, d'obtenir une brillance relative de valeurs (légèrement) différentes de celles du rapporteur du comité Condon. Maccabee a également modifié l'analyse de Hartmann en supposant que le bas de l'objet était aussi brillant que peut l'être une surface blanche sans émettre de lumière par elle même.

Il n'est pas possible de détailler ici les résultats chiffrés obtenus par Maccabee (les lecteurs intéressés liront à ce sujet la référence 10), nous nous contenterons donc de ses conclusions. Tout d'a-

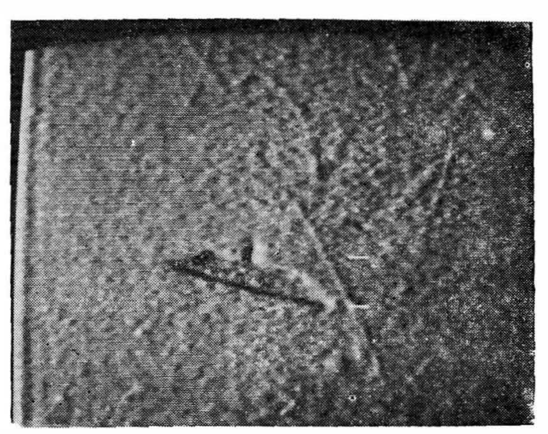
---

10. «On the possibility that the McMinnville photos show a distant unidentified object», Bruce S. Maccabee, in Proceedings of the 1976 CUFOS Conference, pp. 152-163.
11. «Ufology and the digital computer : the Trent photographs revisited», W.H. Spauldind, ibid., pp. 234-250.

Figure 2
Image de l'OVNI de la seconde photographie après traitement électronique pour renforcer les contours (document Spaulding G.S.W.).



Figure 3
Image de l'OVNI de la première photographie après son traitement électronique pour renforcer les contours (document Spaulding G.S.W.).



bord, il confirme l'observation de R. Sheaffer, à savoir que les ombres portées par l'appenti du toit du garage semble indiquer que les photos auraient été prises le matin plutôt que le soir, mais d'autre part les autres ombres n'ont pas bougé entre les deux prises de vue, et l'ombre du coin du garage apparaît même plus étroite sur le second cliché ce qui contredit tout à fait l'hypothèse de Sheaffer selon laquelle il se serait écoulé plusieurs minutes entre les deux photos.

Par contre Maccabee confirme la conclusion de Hartmann sur l'effet optique obtenu par une brillance de l'atmosphère, mais ces effets ont cependant pu être expliqués (en particulier le rapport de brillance entre les surfaces verticales et horizontales). Ce point infirme - une fois de plus - la conclusion de Sheaffer qui pensait que l'éclat constaté était dû à des taches grasses sur l'objectif, situation qui l'avait conduit à admettre l'idée d'une maquette photographiée à courte distance.

Maccabee calcule que la distance à laquelle l'OVNI devait se trouver était de 1,42 km (à ± 0,6 km), ce qui signifie que la marge d'erreur reste très grande, le phénomène étant compris entre 800 m et 2 km. Pour essayer de vérifier la réelle importance d'éventuelles saletés sur l'optique, Maccabee a repéré un grand poteau téléphonique, à droite sur la première photographie. Des mesures précises de la variation de la brillance de l'image de ce poteau montrent que sous l'horizon l'image a presque une brillance constante, et que au-dessus de cet horizon, l'image a une brillance qui augmente en fonction directe de l'augmentation de la hauteur angulaire : le tout étant bien entendu dû à la pellicule de graisse qui recouvre la lentille et qui disperse une partie de la lumière.

En simulant en laboratoire l'image du poteau et en changeant la quantité totale de poussière et de graisse sur la lentille Maccabee a pu ajuster cet effet de voilage et le mesurer. Il arrive ainsi aux valeurs de brillance suivantes (B) : B de l'horizon = 0,0355; B de l'ombre de la maison éloignée = 0,0155; B de l'ombre presque verticale = 0,014; B de l'OVNI = 0,0136.

On voit d'après ces valeurs, que l'introduction d'un film gras sur l'objectif a pour principale conséquence de rendre la brillance de l'objet presque égale à celle d'une surface verticale blanche placée à l'ombre. Ce point laisse entrevoir que l'argument de Sheaffer n'est donc pas valable, puisque selon lui l'effet de voilage aurait été responsable de l'apparente distance éloignée de l'objet. Toutefois, d'après Maccabee, des mesures ont montré qu'il était incorrect de comparer la brillance d'un mur vertical avec celle d'une surface horizontale. En effet, un mur ombragé situé à environ 3 m au-dessus du sol (et qui n'est pas entouré d'arbres) est éclairé par le ciel mais aussi par la lumière réfléchie par le sol. Or, le fond d'un objet horizontal situé à la même hauteur n'est quasiment éclairé que par cette seule lumière venant du sol. Si on admet que le pouvoir réfléchissant de ce dernier est plutôt faible (de 15 à 30 % pour une pelouse ou toute surface végétale), on en vient à dire que la surface inférieure horizontale d'un objet est toujours moins éclairée qu'une surface verticale.

De tout ce qui précède, il apparaît que si on prend comme référence le mur blanc du garage

Tableau I

rapport de brillance	distance de l'objet (en km)	diamètre estimé (en m)	épaisseur (en m)
2.75	2,4	68 .	9,6
2.60	1,54	44 .	6,2
2,34	1,52	43 .	6,1
2,18	1,06	30 .	4,2
1,85	0,46	13 .	1,9
1	0,005	0,14	0,02

(à gauche), avec une réflexion de la lumière incidente limitée à 60 %, le rapport de brillance ne peut pas dépasser la valeur de 1/0,6, soit 1,67. On admet ainsi que l'objet réfléchit alors 100 % de la lumière incidente (si on avait utilisé du papier blanc , sur une maquette, la réflexion n'aurait été que de 80 %). Si le mur est sale, sa réflexion est moins bonne et le rapport augmente proportionnellement. En lisant les résultats du tableau I, on s'aperçoit que ce rapport de brillance entre l'objet photographié et le mur prit comme référence est largement supérieur à 1,67.

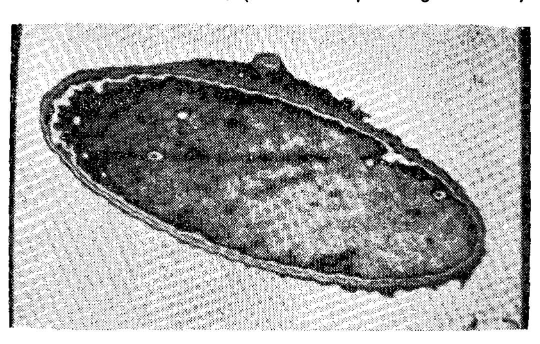
Comme on sait que la réflexion de ce mur devait être bonne (on l'avait repeint l'année précédente), ces résultats conduisent Maccabee à trouver que la réflexion de l'objet photographié est donc supérieure à 100 %, ce qui est tout simplement impossible, sauf si on admet que **cet objet était lumineux par lui même ou qu'il était parfaitement transparent.**

Testant cette dernière idée, Maccabee construisit divers modèles de maquettes en matériaux translucides : tous les essais conduisirent à indiquer que la partie avant du bas de ces modèles (celle dirigée vers le soleil) est de 20 à 40 % plus brillante que la partie arrière inférieure. Cependant la variation de brillance mesurée à partir de la première photographie n'est que de 5 % : en d'autres termes, cela revient à dire qui si maquette translucide il y eut, elle devait être formée de matériaux transparents différents. D'autre part, il est évident qu'aucun modèle réduit de ce type ne pourrait apparaître avec un éclat « métallique » comme c'est le cas sur le second cliché.

En conclusion, affirme Maccabee, « l'interprétation la plus simple de ces photographies est que, en effet, elle montrent un objet distant. Cependant, la simplicité d'une idée ne signifie pas nécessairement que celle-ci soit exacte. Des recherches ultérieures seront nécessaires pour résoudre définitivement ce cas ». Beaucoup de prudence - on le constate - dans les propos de Maccabee, mais il est évident que, de ses analyses, il ressort nettement que l'hypothèse d'une fraude à l'aide d'une maquette photographiée de près n'est guère plausible.

Figure 4

Image de l'OVNI de la seconde photographie après son traitement électronique avec coloration artificielle pour renforcer certains détails (document Spaulding - G.S.W.).



Quant à W. H. Spaulding (du Ground Saucer Watch), son approche des photographies de McMinneville fut plus originale : avec un équipement sophistiqué pour le traitement des images (12) et un ordinateur hardware (13) pour le traitement des informations, il a pu découvrir quelques caractéristiques insoupçonnées de ces clichés.

La première étape de l'analyse a consisté à renforcer certains contours afin de faire apparaître des détails non visibles ou excessivement ténus. En procédant ainsi sur la première photo, Spaulding put examiner les rapports entre les diverses parties de l'objet; à partir de la seconde photo, ce furent plutôt les détails du bas de l'objet qui allaient être révélés (figures 2 et 3). En examinant ces documents, on ne décèle aucun fil qui aurait supporté une éventuelle maquette : un fil de nylon (de 0,01 cm) photographié à 3 m environ aurait laissé une ligne sombre après un tel traitement de l'image.

La seconde analyse fut le renforcement par coloration artificielle du document. On sait que l'échelle des gris s'exprime par une densité photographique. Cette dernière est directement analysée par l'ordinateur qui peut la retranscrire sous des couleurs différentes : à chaque nuance de gris, on va ainsi associer une couleur. Pour la première photographie, la répartition des couleurs est uniforme, quant à la seconde, on note des teintes plus foncées au centre de l'objet que sur le pourtour :

12. Spatial data systems, inc., Goleta, Californie.
13. Digital computers, Phoenix, Arizona.

Figure 5

Image de l'OVNI de la première photographie après son traitement électronique avec coloration artificielle pour renforcer certains détails (document Spaulding - G.S.W.).

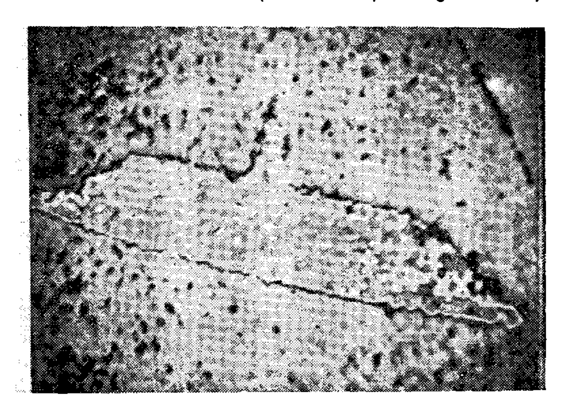
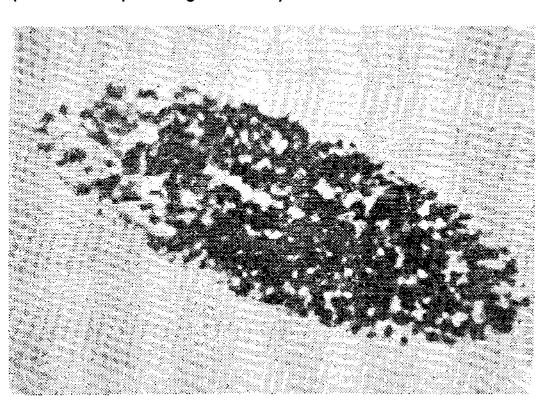


Figure 6

Image de l'OVNI de la seconde photographie après un traitement électronique, le «digitazing», décrit dans le texte (document Spaulding - G.S.W.).



ceci confirme le contour circulaire de l'objet et son profil discoïdal. Les figures représentées ici (figures 4 et 5) le sont malheureusement en noir et blanc : en réalité le blanc et les zones de bleu et de vert représentent des densités faibles, alors que le jaune (avec des nuances de violet et de rouge) représentent des densités photographiques plus fortes.

Avec une telle méthode, on pourrait constater que :

— un nuage aurait une structure inégale (beaucoup de teintes différentes);

— un avion aurait une structure cylindrique, les ailes et tout autre protubérance produisant une grande variété de densité;

— un ballon sonde n'aurait pas la densité d'un objet métallique, même si le ballon est photographié sous un angle favorable par rapport au soleil;

— un trucage par l'emploi d'un disque de « frisbee », assiettes, etc. serait aisément repérable, le profil des densités de tels objets étant caractéristique.

Une troisième étape des travaux de Spaulding fut une opération de « digitazing » de l'image. Le procédé consiste à diviser chaque image à traiter en 512 colonnes et 480 rangées qui définissent donc 245.760 cellules; à chacune de celles-ci on attribue une valeur basée sur la moyenne des niveaux de gris qu'elle contient. L'échelle des gris varie de 0 (noir) jusqu'à 255 (blanc). Un exemple d'un tel traitement apparaît sur la figure 6.

Spaulding en arrive ainsi à proposer les conclusions suivantes :

a. L'heure de prise de vues est située entre 07 h 30 et 08 h 00, ce qui - une fois de plus - contredit le témoignage des Trent. Cette détermination a été faite à partir des ombres portées et de l'azimuth du soleil : si ce dernier était situé entre 22° et 25°, les ombres qu'il produirait seraient les mêmes que celles constatées sur les clichés.

b. L'objet devait être grand (entre 20 et 30 m); ceci est confirmé par la comparaison entre les côtés de cet objet et d'autres détails situés sur le document à distances connues.

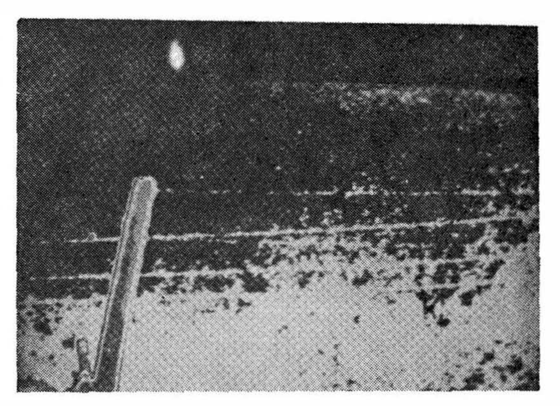
c. L'objet était à grande distance de l'appareil photographique; un objet rapproché donne une image traitée très précise, comme c'est le cas du toit du garage (figure 7, a) alors qu'un objet plus éloigné, un poteau téléphonique (figure 7, b), l'est beaucoup moins : à comparer avec la figure 6 relative à l'objet, où on constate que l'OVNI n'est plus net du tout.

Spaulding propose également les points suivants :

1. L'objet est de consistance solide.
2. L'analyse du profil révèle une forme de disque avec un relief caractéristique.
3. Le traitement coloré et la densitométrie confirment ce point de vue.
4. L'objet était éloigné.
5. La densitométrie par traitement électronique révèle une valeur de gris plus claire pour l'objet que pour les ombres du garage : ce dernier point confirme la différence de distance.

Figures 7a et 7b
Comparaison de deux endroits du premier cliché après traitement par l'ordinateur : a. coin du garage; b. poteau téléphonique juste à droite de ce garage. Au fur et à mesure que la distance augmente, les contours deviennent de moins en moins nets (document Spaulding - G.S.W.).





6. L'effet de voilage provoqué par une réflexion anormale de la lumière au travers d'une lentille encrassée n'est pas à retenir : le traitement par ordinateur en aurait « gommé » les effets et si l'objet avait réellement été proche, effet de voilage ou non, ses contours l'auraient révélé, ce qui ne fut pas le cas.
7. En comparant les deux photographies, en particulier la position et l'importance des ombres, on constate que les deux clichés ont été pris endéans 5 minutes l'une après l'autre : cette différence étant maximale.
8. La confection d'un trucage aussi sophistiqué réclame de grandes connaissances techniques qui n'étaient pas celles de Paul Trent; Spaulding admet cependant qu'il s'agit là d'un argument subjectif et donc critiquable.
9. Le pouvoir réflecteur de la surface de l'objet est le même que celui qu'on peut prévoir pour une surface de métal poli.

On le voit, si Maccabee était encore quelque peu prudent, Spaulding quant à lui, affirme haut et clair que l'hypothèse d'une mystification et d'une fraude lui paraît absurde et que tout laisse penser, au contraire, qu'il s'agissait bien d'un OVNI de grande dimension photographié à longue distance.

D'autres points de vue

En février 1979, le GEPAN publiait une plaquette d'information qui faisait le point sur les phénomènes OVNI et sur le rôle que comptait remplir le groupe officiel français. A la page 31 de ce document (14), j'avais remarqué une (mauvaise) reproduction d'une des photographies de McMinnville. Dans le texte intitulé « Que penser des photographies d'OVNI ? », on pouvait lire le commentaire suivant : « Un des deux clichés pris le 11 mai 1950 par un habitant de McMinnville (Oregon), aux Etats-Unis. Ce cas a été examiné en détail par la Commission Condon qui s'appuya sur les résultats de mesures photométriques pour conclure à son authenticité apparente. Pourtant une récente contre-expertise faite au GEPAN semble bien démontrer qu'il s'agit en fait d'une maquette suspendue à un fil (invisible sur ce cliché) ».

Une dernière phrase particulièrement laconique mais d'une importance capitale pour ce dossier. Aussi, voulant en savoir plus, je me suis adressé au GEPAN pour disposer de cette contre-expertise décisive. Et dans une communication personnelle, M. Alain Esterle, directeur du GEPAN, m'apprend que cette étude est en fait la propriété de Claude Poher et qu'il ne peut en disposer sans son accord. Poher étant « quelque part » (sinon « ailleurs »), voguant sur son voilier, ce n'est donc pas encore aujourd'hui que vous pourrez prendre connaissance des arguments d'un des ex-gourou de l'ufologie. Ne regrettons rien : il y a gros à parier qu'il s'agit là d'un gros pétard mouillé...

Au rayon des farces et attrapes toujours, je viens de lire dans un ouvrage récent (15) un autre texte qui se voulait catégorique quant aux preuves du trucage des documents de McMinnville. En fait il ne s'agissait que des arguments de Klass et Sheaffer avancés cinq ans plus tôt. Et voilà comment on refait le monde. C'est d'ailleurs dommage car cet ouvrage méconnu a été écrit en collaboration avec

14. Le GEPAN et l'étude du phénomène OVNI, édité par le CNES, Toulouse, février 1979.
15. UFO'S : een andere vreemde natuurverschijnselen, par Jean-Marie Gantois et C.W.H. de Loore, éd. Thieme, Zudphen, Pays-Bas, 1979, pp. 38-40.

Figure 8
L'OVNI qui aurait été photographié au-dessus de Rouen en mars 1954.

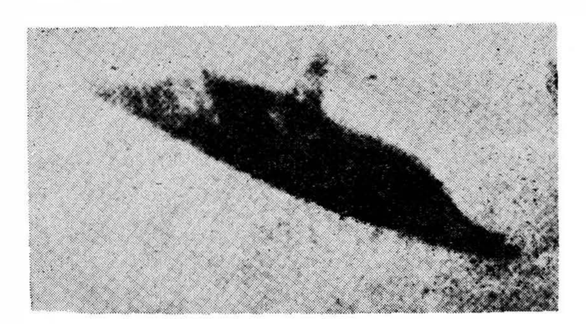


Figure 9
L'OVNI qui a été photographié au-dessus de Wedel, Allemagne de l'Ouest, le 7 mars 1977 (document A. Schneider, MUFON-CES).



un astrophysicien de la Vrij Universiteit Brussel (C.W.H. de Loore) et des références plus solides et complètes auraient pu être consultées.

Conclusion

Alors, que décider ? L'OVNI de McMinnville n'était-il qu'une maquette habilement construite et qui fut suspendue ou lancée, ou bien sommes-nous en présence d'un fabuleux engin artificiel d'origine sans doute extra-terrestre ?

La complexité des éléments du dossier dont vous venez de prendre connaissance, les contradictions multiples, voilà autant d'éléments typiques de ce phénomène OVNI qui nous empêchent de trancher d'une manière nette. Tout au plus peut-on avoir une « conviction intime » au sens que lui donne la justice. Et je me suis forgé une opinion qui m'amène à admettre l'authenticité du cas : j'acquitte le prévenu Trent accusé de faux et usage de faux ufologique, les thèses de la défense (Hartmann, Maccabee, Spaulding) me paraissent davantage convaincantes que celles de la partie civile (Klass, Sheaffer, Poher). Et comme juré, je n'ai pas à justifier mon verdict.

Un jour ou l'autre il faudra peut-être rouvrir le dossier de l'affaire de McMinnville à la lumière d'éléments nouveaux de grande importance. Alors seulement je reverrai mon jugement. Mais si je pense que ce cas est authentique, je ne le considère pas pour autant comme une « preuve » de l'origine extra-terrestre du phénomène OVNI. Car une telle démarche est du ressort d'une hypothèse de travail et que je crois qu'il est encore prématuré de poser de telles hypothèses alors même que le matériel de base n'est pas défini et est encore trop souvent de qualité douteuse. Pour un dossier aussi étoffé que celui-ci, combien de documents d'une grande indigence, combien d'analyses annoncées sans qu'aucun résultat ne soit publié. Même pour les grands dossiers photographiques, on ne dispose que de maigres informations et aucune étude réellement approfondie n'est tentée. Et on met ainsi le doigt sur un autre paradoxe de l'ufologie : alors que le public accorde une importance primordiale aux photos d'OVNI, les considérant comme des preuves décisives, les ufologues méprisent généralement ce matériel, ne lui accordant qu'un rôle de pure iconographie.

Ainsi il y a consensus populaire pour penser que la photographie d'objets (presque) identiques est bien la preuve de la visite de sondes extra-terrestres sur Terre. A cet égard, on a souvent associé les photos de McMinnville à un cliché pris en mars 1954 au-dessus de Rouen par un pilote français (figure 8). La ressemblance est frappante. Malheureusement la « RAF flying Review » qui publia pour la première fois ce document en juillet 1957, ne donna aucun renseignement sur le film et le type de caméra utilisés (16).

Si vous aimez ces analogies, nous vous proposons un autre cliché aux allures « mcminnvilliennes ». Cet objet a été photographié au-dessus de Wedel, près de Hambourg, par un certain Walter Schilling (le 7 mars 1977, vers 14 h 00) (figure 9) (17). Ce dernier cas fera d'ailleurs l'objet d'un prochain dossier photo dans Inforespace, car ici aussi on dispose de renseignements et d'analyses fort complets.

En attendant, refermons le volumineux classeur qui réunit les minutes de l'affaire de McMinnville : le temps décidera tôt ou tard si nous avons eu raison d'y voir encore un cas solide et parfaitement authentique plutôt qu'une bien improbable maquette mise au point par un machiavélique amateur de bonnes farces aux ufologues.

Michel Bougard.

16. The UFO Evidence, Richard Hall and al., NICAP, 1964, p.89.
17. Strahlenwirkungen in der Umgebung von UFO's, MUFON-CES, 1977, pp. 84-105.

Le projet Nabokok

Comment tester la validité, la part de validité, ou la fausseté du modèle socio-psychologique ? La méthode, en cours, consiste à lancer un vaste sondage international (1). Entreprise massive et coûteuse, mais qui a pour elle les méthodes éprouvées des sciences humaines, et le traitement informatique des données. Elle est, bien entendu, indispensable. Mais elle présente certains inconvénients. Une telle enquête menée de nos jours dans les pays occidentaux, à peu près uniformément contaminés par l'information sur les soucoupes volantes (S.V.), nous dira difficilement la manière dont le phénomène fut perçu en terrain culturellement vierge s'il le fut jamais. Elle ne dévoilera pas le **mystère des commencements** du phénomène, comme elle l'eût sans doute fait si elle avait été menée à la fin des années 50, dans la profondeur des campagnes. Le psycho-sociologue de 1980 se trouve dans la position d'un biologiste condamné à faire des expériences bactériologiques dans des éprouvettes qu'il lui serait impossible de désinfecter au préalable.

Je voudrais proposer ici une autre méthode, nullement exclusive de la première. Elle est artisanale, mais me semble-t-il efficace, car elle tourne la difficulté que je viens de décrire. Elle consiste à prendre le problème par l'autre bout, et à ausculter les éventuels cas survenus en terrain culturellement vierge.

L'idée sous-jacente est de se demander si le modèle socio-psychologique est vérifié par ses conséquences. En effet, le postulat fondamental du dit modèle, quand il prétend à l'explication globale des soucoupes volantes, est **que tous les hommes, de toutes cultures, possèdent le bagage mental nécessaire pour opérer la distorsion soucoupisante** (dans le cas des erreurs de perception), la propagation des bobards (dans le cas des rumeurs), et la confection des mystifications. Or, tout le monde sait que le phénomène S. V. est décrit comme mondial (2). Le tenant du modèle socio-psychologique est donc tenu de choisir entre ces deux hypothèses : ou bien tous les hommes de la planète sont contaminés par l'imagerie S. V., il n'y a plus de zones vierges, et mieux, il n'y en a jamais eu, ou bien, s'ils ne le sont pas tous, c'est que les cas non occidentaux proviennent d'aires géographiques contaminées par la culture occidentale, ou ont été déformés par des enquêteurs occidentaux. Il ne faut pas confondre aire culturelle et localisation géographique : dans cette perspective un cas japonais ou un cas brésilien, sont encore des cas occidentaux. Mais si cela ne se vérifie pas, la thèse psycho-sociologique se voit irrémédiablement falsifiée.

Il se trouve que, résidant au Gabon, j'ai pu effectuer un test répondant au premier volet du problème. On le trouvera bien léger au regard des exigences de l'enquête psycho-sociologique, effectué, notamment, à partir d'un échantillon insuffisant. Je le pense néanmoins significatif. En effet la totale homogénéité de la population, en forêt équatoriale (3), dispense des méthodes massives des sondages occidentaux. Une appréciation rapide est possible à partir d'un nombre limité de personnes.

Lieu de l'enquête

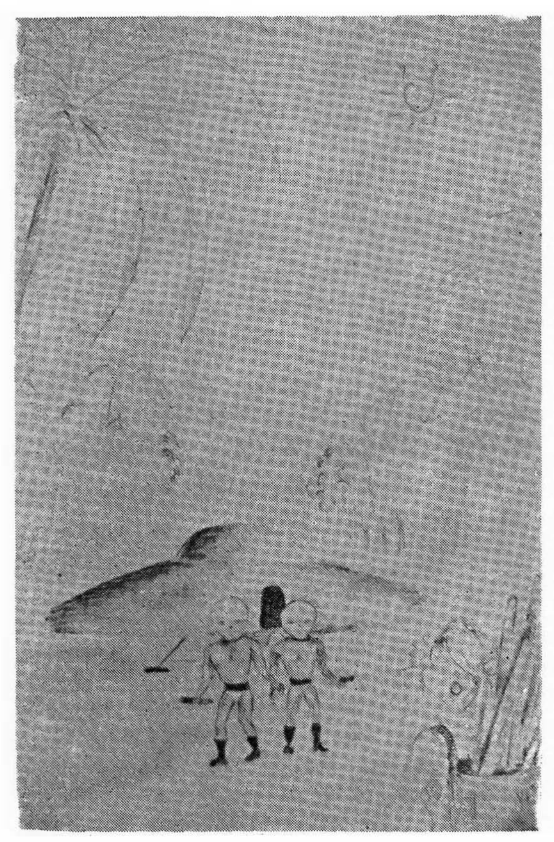
Cette enquête a été effectuée près de Minwul, dans un petit village du nord-Gabon qu'on appellera Nabokok, à quelques kilomètres de la frontière camerounaise. La forêt équatoriale recouvre toute la superficie du pays. La population est rare et dispersée dans les villages le long des pistes elle vit de cultures de subsistance (manioc, avocats). Illettrée dans sa quasi-totalité elle ne parle que le Fang. Isolement difficile à imaginer pour un occidental. Une piste en latérite, impraticable 5 mois sur 12 (en saison des pluies) relie le village à l'axe Libreville-Doula, lui-même constitué d'une piste en latérite. Cette population n'a pratiquement aucun contact avec notre civilisation, sauf par la radio d'Oyem, distante de 120 km, qui diffuse des nouvelles locales et des chants en Fang. Les radios internationales (Radio France par exemple) ne sont pas écoutées à cause de la barrière des langues.

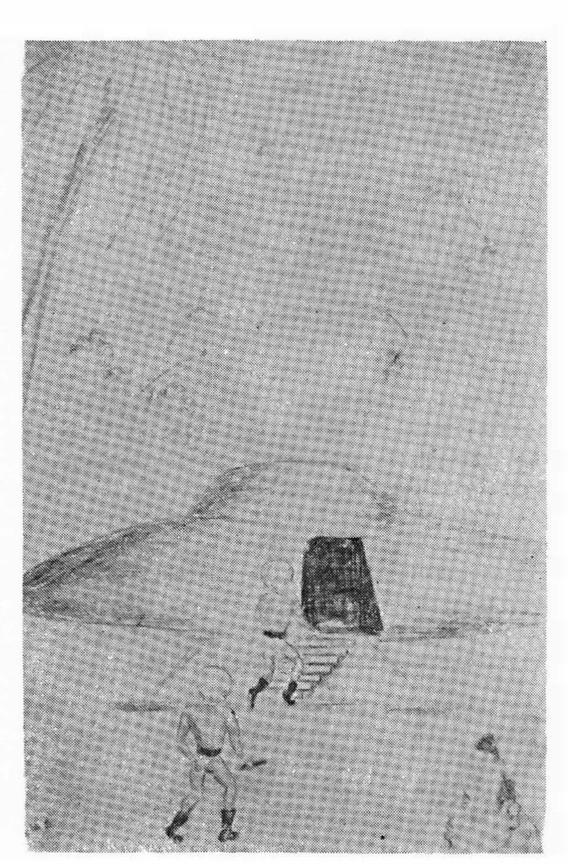
Hypothèse de l'enquête

Je ne suis pas psycho-sociologue et j'ai dû utiliser les moyens du bord. Le test présenté ici n'est qu'une indication qui pourra être améliorée par des professionnels.

J'ai fait interpréter une suite de 4 dessins de ma

1. Il s'agit évidemment du « projet Magonia » de Thierry Pinvidic.
2. Selon Hynek, le C.U.F.O.S. possède des cas émanant de 133 pays.
3. Tout le monde, dans un village de la brousse gabonaise, possède à peu de choses près le même niveau culturel, et se livre à la même activité.





facture représentant la rencontre du 3e type classique (ou plus exactement la représentation que nous en avons; c'est là évidemment, la limite absolue de ce genre d'enquête). Une femme va à la plantation; elle rencontre deux petits personnages à grosse tête en tenue collante qui s'enfuient dans leur soucoupe, laquelle décolle aussitôt.

Un de mes élèves de terminale, parfaitement bilingue, a servi d'interprète (4). L'enquête s'est déroulée dans son village. Les gens n'étaient donc pas effarouchés, ils se sont prêtés de bonne grâce à ce qui était pour eux un jeu (dont ils n'ont jamais compris le but d'ailleurs). On leur demandait de commenter chaque dessin, puis d'interpréter globalement et je notais les réponses sans interférer.

Voici les réactions des gens, enregistrées telles quelles.

Une femme, née en 1934, et sa fille de 12 - 13 ans

1. Des hommes. Ils ressemblent aux pygmées. (La fille : à des poupées). Une carapace de tortue ou une maison. Ils tiennent des couteaux dans leurs mains. Habillés en blanc.
2. Ils montent l'escalier.
3. 4. Incompréhension totale.

Interprétation :

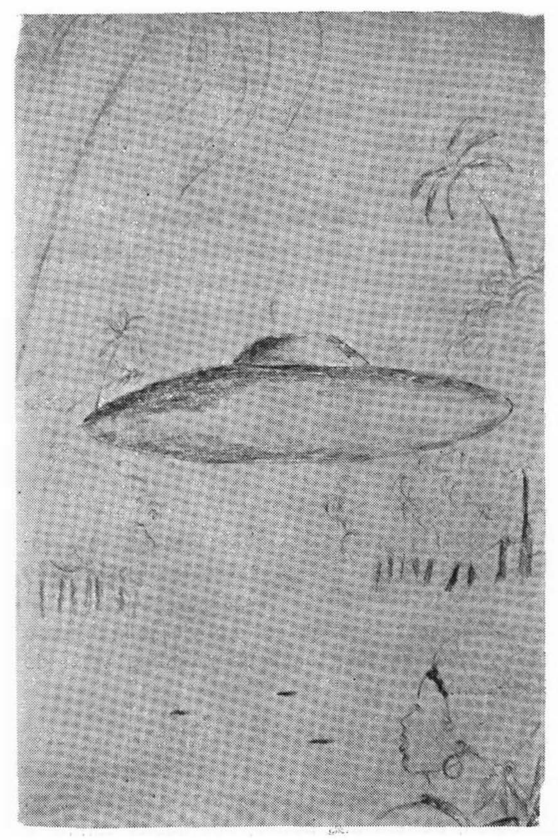
La fille : un avion ?

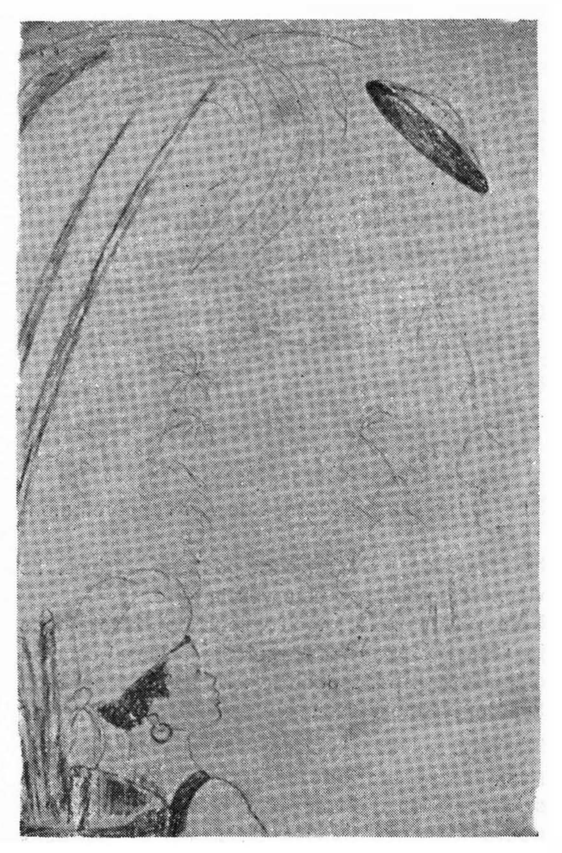
La mère : Incompréhensible. Un avion (littéralement : oiseau de fer) ne peut atterrir dans la brousse. Peut-être des assassins qui apparaissent et disparaissent.

Une femme, née en 1945, planteuse

1. 2. Ressemblent aux américains (sur question : à cause de la tenue). Pourquoi à des américains ? Ce sont des blancs, ils cherchent des matériaux précieux. Les blancs viennent toujours pour cela.

4. J'avais soigneusement testé son ignorance du contexte S.V., et ne lui ai appris que le minimum utile à l'enquête. C'est-à-dire que je contrôlais parfaitement l'intermédiaire entre les deux cultures.





3. 4. ?

Interprétation : quand l'homme meurt, son âme remonte vers le ciel. Ce sont des anges ou des âmes.

Note : cette femme est une des seules du village à savoir lire. elle lit la bible aux gens du village, le dimanche, à la messe.

Un homme, 50 ans, planteur

1. On dirait des hommes. Ils tiennent des armes. Quelque chose éblouit la femme comme des rayons du soleil.
2. 3. 4. Incompréhension totale.

Un homme, 40 ans, planteur

1. Des petits bonshommes. Peut-être sortent-ils de la maison. Ils se ressemblent. Ils tiennent quelque chose à la main. On dirait qu'ils jouent.
2. Ils rentrent.
3. La porte a disparu. La maison en forme de tortue monte.
4. La maison est petite parce que loin dans le ciel.

Interprétation : Néant.

Un homme, cinquantaine, planteur

1. Des enfants blancs. Ils tiennent quelque chose qu'ils dirigent vers la femme. Derrière, une maison en forme de casque colonial.
2. Les enfants s'enfuient vers la case.
3. 4. Le chapeau dans le ciel ?

Interprétation : Les enfants étaient en train de jouer. La femme les fait rentrer dans la case volante.

Un homme, né en 1919, planteur

1. Des enfants. Habillés comme dans une combinaison. Tiennent des bâtons à la main. Derrière, une chose en forme de termitière. Une maison ?
2. 3. 4. La maison s'envole ?

Interprétation : Une maison ne peut pas voler. C'est donc Zame (Dieu en Fang) qui la fait voler.

Un homme, ne se souvient plus de son âge (40 - 45)

1. Des gens qui sortent d'une caverne. Des blancs qui font des recherches, des savants. La grotte est leur maison.
2. Ils rentrent dans la maison.
3. 4. La maison s'envole.

Interprétation : néant.

Un homme, 55 ans, planteur

1. 2. On dirait un bateau. Ils ressemblent aux chimpanzés. Je ne sais pas ce qu'ils font.
3. 4. Le bateau s'envole vers le ciel.

Interprétation : néant.

Un jeune de 19 ans, ouvrier à Minwul

1. Des cosmonautes. Ils attaquent une femme avec une épée.
2. Ils se sauvent dans l'appareil.
3. 4. La femme est surprise de voir l'appareil monter.

Interprétation : Ce ne sont pas des terriens. Ils viennent de l'espace pour voir la terre.

Note : De tout le lot du village de Nabokok, ce jeune est le seul qui ait suivi le collège jusqu'en cinquième. Il parle donc le français. J'ai donc pu l'interroger moi-même.

Interrogé sur son interprétation des dessins, il a répondu que son frère lui a ramené un roman de science-fiction d'Oyem. (A la librairie d'Oyem, on trouve quelques bandes dessinées et quelques livres de la collection Fleuve-noir).

Il est à noter que le jeune homme n'a jamais entendu parler des S.V.

Un jeune de 20 ans, chauffeur à Minwul

1. Des enfants blancs. Ils montrent quelque chose à la femme. Ils tiennent à la main des baguettes. Il y a une maison en forme de chapeau.
2. Ils courent vers la maison sur des poteaux. Dans cette maison on fait du karaté (à cause des tenues collantes et des ceintures noires).
3. Plus d'escalier ni de porte ?
4. Un avion ?

Interprétation : néant.

Note : à Minwul, le jeune homme a dû trouver une bande dessinée de karaté.

J'ai ensuite soumis au même test un groupe d'élèves de Terminale D. Ces élèves sont la future élite du Gabon. Ils sont en contact par le lycée d'Oyem, avec la civilisation occidentale. Certains sont allés à Libreville. Ils peuvent à l'occasion trouver à la « librairie » d'Oyem quelques bandes dessinées ou quelques romans de S.-F. du Fleuve noir, ainsi que l'Express et Paris-Match. Ils parlent tous, évidemment, le français. Pourtant leur occidentalisation reste superficielle. La moitié environ ont réagi comme les gens du village. Je ne donne ici que les réactions qui sortent du lot.

20 ans, père planteur à Minwul

La femme, en brousse, rencontre deux petits personnages qui remontent dans la soucoupe. La soucoupe s'envole.

Note : Aussi étonnant que cela paraisse, l'élève interrogé a montré **qu'il ignorait absolument le contexte S. V.** Il a employé l'image à cause de la forme de l'engin, et n'a pas su donner d'interprétation générale.

21 ans, père entrepreneur à Bitam

La femme rencontre des êtres étranges qui débarquent d'un appareil. Elle est surprise. Monde moderne, technologie.

Interprétation : contraste entre la vie de la brousse et un vaisseau technologique moderne venu de l'occident.

22 ans, père chauffeur à Oyem

1. 2 enfants, 1 maison. La femme gronde les enfants qui jouent. Ils tiennent à la main un bâton, portent des bottes, des habits contre le froid.
2. Ils rentrent dans la case par l'escalier.
3. L'idée d'un appareil apparaît. Un vaisseau spatial.
4. La femme observe le départ de l'engin spatial.

Interprétation : La femme a rencontré des hommes venus explorer la nature, des espions venus des USA.

19 ans, père professeur à Oyem

1. 2 militaires (ils ont des armes). Ils semblent apeurés.
2. Ils se sauvent dans la maison pour s'enfermer.
3. 4. Un appareil volant.

Interprétation : Des cosmonautes venus de Mars.
Note : L'élève a vu un film de S.-F. à Douala. Il ignore pourtant le contexte S.V.

21 ans, fils du préfet d'Oyem

1. 2. Deux personnages étranges. Un hélicoptère bizarrement accoutré. Ils éblouissent la femme avec une torche.

3. 4. L'appareil monte en laissant de la fumée.

Interprétation : Ils sont venus de l'Au-delà pour explorer la terre. (Pas de connaissance du phénomène S.V.).

20 ans, père planteur à Bitam

1. 2. Un appareil bizarre dont les occupants viennent de sortir. Ils portent des torches.
3. 4. L'appareil s'envole.

Interprétation : Un appareil venu des pays développés pour exploiter les pays sous-développés.

19 ans, père chauffeur à Bitam

Les gens qui attendent la femme n'ont pas l'air terriens, ils semblent venir d'une autre planète à cause de leur accoutrement bizarre.

Interprétation : Des martiens de petite taille, avec de grosses têtes, venus dans un vaisseau spatial.

Note : Cet élève ignore pourtant le contexte S.V. Il interprète à travers quelques romans du Fleuve-noir qu'il a lus à Oyem.

22 ans, père planteur à Mitzie

La femme est surprise de rencontrer les deux gangsters armés, habillés comme des paras-commandos. L'appareil ressemble à une maison plate avec une ouverture.

Interprétation : Ce sont des blancs qui viennent conquérir le pays.

21 ans, père planteur en brousse

La soucoupe classique.

Note : L'élève connait le contexte S.V. par un livre qu'il a lu à la bibliothèque de la radio d'Oyem. Dans ce cas, l'identification est immédiate.

21 ans, père planteur en brousse

La mère est venue accompagner ses enfants à l'avion. L'avion qui ressemble à un sombrero, décolle.

20 ans, père planteur en brousse

Interprétation : Les Américains sont venus en soucoupe volante pour prospecter les lieux.

Note : L'élève connait le terme à cause d'un article de journal qu'il a lu à Oyem. Mais il ne le rapporte pas au bon contexte et croit que les S. V. sont des machines américaines.

20 ans, père planteur en brousse

La femme rencontre un OVNI venu d'une autre planète.

Note : Identification immédiate. L'élève connait le contexte S. V. par une émission de la Voix de l'Amérique, très écoutée en Afrique par ceux qui parlent le français.

Conclusions

1) En contexte psychique « vierge » - celui de Nabokok par exemple - l'imagerie des S. V. n'évoque absolument rien de ce qu'elle évoque pour nous, et il existe de tels contextes partout où les conditions d'isolement sont réunies. Néanmoins les gens utilisent des images analogues ou voisines des nôtres (casque colonial, sombrero, assiette, voire soucoupe, enfants) pour décrire la scène qui leur est proposée. Ils n'ont pas, comme nous, un cadre de référence immédiat et invariant pour intégrer la scène, l'interprétation flottant au gré de leur fantaisie.

2) En occidentalisation partielle (le lycée par exemple), l'identification, lorsqu'elle a lieu, se fait à partir des motifs de la S.-F. largement répandue, même dans certains pays du tiers-monde, par la BD de pacotille américaine, qui imprègne même les illettrés, il en ressort, incidemment, que l'imagerie des S.V. est bien d'origine occidentale, puisque les africains nous la renvoient comme telle. Pour une évaluation chiffrée : un questionnaire surprise fait sur 3 classes de terminale A,C,D, sur 120 élèves, a donné les résultats suivants :

— environ 65 % des élèves n'ont jamais entendu parler de S.V. (5).

— parmi les 35 % restants, la plupart n'ont pas une représentation claire de la notion et la confondent avec un thème de S.-F. Pour eux la S.V. est le plus souvent un symbole de la puissance technologique américaine, ou une invention hybride, entre l'hélicoptère et la capsule spatiale. S'y attachent des idées de colonisation. Seulement 3 à 4 élèves par classe, soit au maximum une dizaine sur 120, ont une représentation claire du contexte S.V.

3) Si donc un cas de S.V. survient dans des con-

5. En majorité ce sont les filles. La femme africaine, dont l'émancipation reste à faire, est assaillie dès l'enfance par les tâches matérielles, qui lui laissent peu de temps pour les curiosités intellectuelles - Détail intéressant car ce sont les femmes qui travaillent en brousse, et sont donc des témoins potentiels.

ditions vierges ou semi-vierges, la thèse de la dénaturation absolue de la perception postulée par le modèle socio-psychologique (surtout dans les cas rapprochés) apparaît comme dénuée de tout fondement puisqu'il est montré que les témoins ne possèdent pas le bagage mental pour opérer cette dénaturation.

Dans l'hypothèse la plus favorable au modèle socio-psychologique la contamination culturelle des africains est certes suffisante pour créer un registre d'interprétation vague, permettant d'intégrer d'éventuelles manifestations S.V., de s'y intéresser et de les rapporter. Mais en aucun cas, comme notre test le montre clairement **elle ne provoquera l'anticipation de la phénoménologie S.V.. à partir de phénomènes mal interprétés, que postule le modèle psycho-sociologique.**

4) Mais ces cas, les a-t-on ? Oui de toute évidence pour les observations du 1er et 2e types. C'est avec le cas rapproché que le problème se pose. L'explication est claire : l'apparition du 1er et 2e types est souvent spectaculaire et collective; les cas africains qui nous sont parvenus sont donnés comme ayant été observés à la fois par des noirs et des blancs, si ce sont les blancs, évidemment qui nous les ont fait connaître, car il existait pour eux un cadre de référence et un circuit où glisser l'information (6). Par contre le cas rapproché est beaucoup plus rare, il affectionne les endroits isolés, et a rarement plus de deux témoins, de telle sorte que la probabilité pour qu'un blanc se trouve à proximité est très faible.

Pourtant... après que j'aie exposé quelques généralités sur les S.V. à mes élèves, une fille est venue me raconter un événement censément survenu l'année précédente dans un village du Gabon, et qui aurait ému la population. Deux femmes allant à la plantation auraient vu se poser dans une clairière une « assiette » d'où seraient sortis « deux petits blancs qui ressemblaient à des chinois » (pour les noirs les chinois sont des blancs). Ils sont restés quelques instants auprès de leur « assiette », puis sont remontés, et l'assiette s'est envolée. Les femmes se sont sauvées. Tout le village a cru que c'était un engin chinois, venu de Guinée Equatoriale, qui serait tombé en panne. C'est d'ailleurs ce que semblait encore croire l'élève qui m'a fait le récit. La saison des pluies et mon départ m'ont empêché de tenter l'enquête. Aussi je demande au lecteur de rayer ce cas de sa mémoire. Simplement, si un tel cas survenait, et pouvait être bien étudié, bien des interrogations trouveraient peut-être un début de réponse.

5) Je propose donc de réunir tous les cas rapprochés survenus dans de tels contextes, et de les faire contre-enquêter, si possible avec la plus grande minutie. Doublons le « projet Magonia » du « projet Nabokok ».

Qu'on ne me dise pas qu'il n'y a pas trace de tels cas. Ils ne sont pas très nombreux, mais ils existent, j'en ai déjà un certain nombre dans mes cartons, et, pour nous en tenir au Gabon, une rencontre rapprochée observée par un pêcheur de Libreville en 1963 (7). Tout le problème est de savoir ce qu'ils valent.

Quand on lit les grands classiques on est effrayé de voir à quel point l'enquête d'environnement a été négligée. Des informations essentielles nous ont ainsi glissé entre les doigts. J'ai longtemps été entretenu, comme tant d'autres, dans l'illusion qu'AVB ne savait ni lire ni écrire - jusqu'au jour où j'ai appris qu'il était devenu docteur en droit. Prenons un exemple et un seul. Le cas de Goias, du 13 août 1967 où un certain Inacio de Souza fut censément irradié par le faisceau lumineux émis par une S.V., à la suite de quoi il aurait trouvé la mort par leucémie en une soixantaine de jours, après avoir été hospitalisé à Goiânia. Selon l'enquête du GGIOANI le malheureux était persuadé avoir eu affaire à des brigands de Sao Paulo venus enlever sa famille, à tel point que son patron qui recueillit son témoignage trois jours après l'incident ne crut pas devoir lui parler des S.V. pour ne pas l'effrayer davantage (8).

Et bien c'est incroyable. Voilà donc un cas fortement objectivé, avec deux témoins dont on suppose le psychisme vierge - car s'il avait eu, comme le montrent les tests gabonais, la moindre information relative aux S.V. dans l'esprit de Souza et

6. Voir notamment l'observation de l'aéroport de Fort Lamy. **(Phénomènes Spatiaux** N° 11 p. 25). Le cas du Togo **(Phénomènes Spaciaux** No 47, p. 23). Les cas cités par Vallée survenus en Afrique : **Les phénomènes insolites de l'espace** p. 18, 83, 155, 174, 177, 180, 183, 204. Voir encore Edwards, **S.V. affaire sérieuse** p. 26, 94, 146, etc.
7. Le 25 décembre 1963, Libreville Gabon.
Sources : — **L'Etoile du Congo** du 7-01-1964.
— Emission de Radio France Culture du 26-12-6.
— LDLN N° 70, p. 5.
— Le Courrier Interplanétaire N° 68 p. 4.
8. Inforespace N° 12, p. 38.
Phénomènes Spatiaux n° 19, p. 23 - 28 et 21, p. 23 - 2.

de sa femme, ils auraient immédiatemment rapporté la scène à ce contexte - voilà donc, dis-je, un cas exceptionnel de par l'information qu'il pourrait nous apporter, et c'est tout ce que l'on en fait ! Où sont les 80 pages détaillées dont on aimerait disposer sur ce seul cas ? Les photos des lieux ? De Souza, de sa femme, de son patron ? La déposition signée du directeur de la plantation ? L'interrogation séparée de l'épouse du témoin ? Le fac-simile de l'expertise médicale ? etc. etc - car dans l'état actuel du dossier on ne peut rien tirer de ce cas.

La contre-enquête que je propose devrait notamment tester le « pivot », c'est-à-dire la manière dont s'est effectué l'enquête. Car de toute évidence c'est à cet endroit précis que portera la contre offensive des tenants du modèle sociopsychologique tous azimuts. Etant donné qu'il est montré que certains hommes n'ont pas (ou n'avaient pas à l'époque) l'équipement mental pour opérer la « distorsion soucoupisante », la seule porte de sortie des tenants du dit modèle sera la rumeur ou la distorsion par des enquêteurs occidentaux. Et il faut dire que la rapidité avec laquelle ont souvent été menées les enquêtes leur fait la partie belle. Mais ils auraient tort d'en conclure à l'inanité des ufologues et à la vacuité du dossier. Simplement les questions que nous nous posons maintenant, et qui conduisent à préciser des détails oubliés dans les premières enquêtes, ne pouvaient surgir dans l'esprit des enquêteurs d'il y a 10 - 15 ans, car le fait même de se les poser suppose une expérience ou une maturation de la question. D'où le paradoxe : plus un cas est ancien, moins la distorsion soucoupisante est soutenable, mais plus imprécise est la connaissance que nous avons de ce cas.

Il me faut encore lever l'habituel sophisme du socio-psychomane : un « psychisme vierge » ne saurait ni intégrer ni transmettre des informations relatives aux S.V. puisque ces informations lui sont radicalement étrangères. Ce type de diallèle était déjà utilisé par les sophistes grecs quand il s'agissait de bloquer une discussion. En fait on ne doit pas confondre le cadre d'interprétation de la scène rapprochée, évidemment absent ou flottant, et les formes qu'elle revêt, qui sont perceptibles et transmissibles, dès lors que ces formes sont en général des **formes simples** et que tout homme possède dans son univers mental un **matériel analogue** pour les évoquer (9). Nous n'avons cure du cadre, ce qui nous intéresse ce sont ces formes.

6) Reste enfin ceci : que le degré de contamination actuel des africains occidentalisés, **peut être** rapproché de celui des européens **des campagnes** dans le début des années 50. Il y a gros à parier que le paysan français de 1953 ne devait pas être plus au fait de la phénoménologie S.V. que les élèves de terminale du lycée d'Oyem. Il devait bien y avoir dans un coin de son esprit un registre vague d'interprétation mais certainement pas une imprégnation permettant comme en 1980, une anticipation des motifs S.V.

Le projet Nabokok pourrait donc, indirectement lever le voile sur les mystérieux début du phénomène.

Bertrand Méheust.

P.S. — Je remercie d'avance toute personne susceptible de m'indiquer des cas provenant de pays « vierges ».

9. Un pygmée sera absolument désorienté par une moissoneuse-batteuse. Mais il peut comparer la S.V. classique à une tortue, par exemple.

Les grands cas mondiaux

L'enlèvement d'Aveley : une rencontre du 3ème type (4)

Nos commentaires

Devant une affaire aussi complexe que celle dont vous avez pris connaissance dans les trois derniers numéros d'Inforespace, il paraît difficile de porter un jugement. Les détails foisonnent et il faudrait se livrer à une contre-enquête en règle avant de critiquer le travail effectué et se forger une opinion objective sur ce cas. Car ce dernier n'est pas exemplaire et on peut relever çà èt la des points qui réclament un commentaire.

Ces témoignages sont à rapprocher de ceux de la célèbre affaire Hill qui s'est déroulée en 1961 aux Etats-Unis : les similitudes sont nombreuses. Au départ d'un retour de voyage, une observation d'une banale lumière nocturne inconnue, des arrêts en vue d'identifier le phénomène (on songe à un avion, un hélicoptère, etc.), une rencontre plus rapprochée, la perte de mémoire pour les événements qui suivent avec la désagréable impression d'avoir « perdu » (au sens propre) quelques heures de sa vie, un sentiment de malaise, et enfin la rencontre du troisième type dévoilée par la technique de l'hypnose. Ce sont-là plus que de simples analogies : ou bien cette ressemblance

renforce l'authenticité des deux affaires, ou bien le canevas de l'affaire Hill a été copié pour la mise en scène du cas d'Aveley.

La première partie du récit est donc le témoignage relatif à une observation d'un OVNI lointain, simple tache de lumière dans le ciel. Cet objet est d'abord repéré à l'est, il est alors environ 22 h; l'OVNI est sans doute plutôt bas sur l'horizon puisqu'à un moment il sera caché par un bois. Le témoin précise que cet objet éloigné semblait se déplacer dans la même direction que la voiture, s'arrêtant et **repartant en même temps qu'elle.** Voilà bien le genre de détail qui fera bondir Monnerie et consorts. A juste titre sans doute car s'il est bien un phénomène qui semble vous poursuivre, c'est un objet parfaitement immobile à très longue distance : la lune, par exemple. Faites-en d'ailleurs l'expérience un de ces prochains soirs, vous serez surpris.

L'hypothèse du phénomène immobile est d'ailleurs confirmée par la suite du récit : le témoin affirme que quand la route a bifurqué à gauche, cet OVNI a (bien entendu) suivi le mouvement et s'est ainsi apparemment retrouvé au sud-est, face au véhicule et avec une élévation plus importante (50°). A ce stade, il importe de relever une grave contradiction dans le récit du témoin principal, John.

Ce dernier signale que ce soir-là la température était bonne, la nuit était belle et claire, très douce et sèche. Il ne signale à aucun moment la présence de la lune sur le ciel étoilé. Intrigué par l'immobilité relative de l'OVNI et une confusion possible avec la lune, j'ai entrepris de vérifier ces données. Je me suis ainsi rendu compte que le soir du 27 octobre 1974 était agité sur toute la région londonienne : le vent soufflait du nord-ouest en tempête, l'air polaire maritime donnait un ciel très nuageux avec des éclaircies et on observait quelques averses de pluie. Les nuages défilant dans le ciel étaient des cumulus à faible extension et des alto-cumulus; la température variait de 1 à 6° (1). J'ajouterai que la lune brillait au sud-sud-est au moment des faits, elle est presque pleine (la pleine lune aura lieu le 31 octobre), et Jupiter était également visible dans ce secteur, avec une magnitude de — 2,3, soit très près de son maximum qui fut de — 2,5 quelques semaines plus tôt.

Voilà un lot d'éléments nettement en contradiction avec le récit des témoins. Qu'en penser ? Dans un premier temps, j'avais imaginé une confusion simple et à la limite banale : des vents balayent de gros nuages dans le ciel exactement dans la même direction que celle suivie par les témoins, et, de temps en temps, une courte éclaircie qui déchire le ciel laissant apercevoir le disque de la lune ou le vif éclat fixe de la planète Jupiter. Pour avoir vécu plusieurs fois de telles conditions, je peux garantir qu'elles sont particulièrement propices à une méprise. Ce schéma conviendrait s'il ne s'opposait à deux détails importants rapportés par les témoins : l'OVNI avait une couleur bleue et l'erreur grave commise par John dans sa relation des conditions météorologiques de ce soir-là. Ces deux derniers éléments sont plus en faveur d'une fraude que la confusion involontaire envisagée plus haut.

Une autre information renforce peut-être cette hypothèse de la mystification. Dans un récent numéro de la Flying Saucer Review (2), on apprend ainsi que l'histoire du contact d'Aveley avait été publiée dans « News of the World », à la date du 24 décembre 1978. Dans ce journal du dimanche qui contient une majorité d'articles « à sensation », les témoins révèlent leur véritable identité : John et Elaine Avis s'appellent en réalité John et Sue Day. Est-il sensé de réclamer l'anonymat à une revue comme la FSR, dont le tirage est limité et dont la réputation de sérieux en matière d'ufologie n'est contestée par personne, alors que quelques mois plus tard on va lancer sa véritable identité dans un journal diffusé à des centaines de milliers d'exemplaires, et dont l'image de marque n'est guère flatteuse.

Jacques Scornaux qui m'avertissait de cette publication « gênante » me faisait part de son opinion à ce sujet : « Ce rebondissement me rend extrêmement méfiant, car on peut, selon moi, imaginer le scénario suivant, en deux étapes : en un premier temps, les témoins jouent auprès de l'enquêteur de la FSR le rôle de braves gens très troublés par leur expérience et résolument hostiles à toute forme de publicité, en conséquence de quoi la très réputée FSR leur accorde l'estampille de témoins-parfaitement-dignes-de-foi. En un deu-

1. Ces renseignements m'ont été aimablement fournis par M. G. Caufriez, de Bruxelles , un météorologue des plus avertis.
2. FSR, Vol. 4, no 25, mars 1979, pp. 31-32.

xième temps, ils seraient allés trouver un journaliste à sensation en vue de monnayer leur histoire, en se targuant auprès de lui de ce « certificat de garantie de bonne conduite ufologique » que constituait l'article de la FSR... »

Tout cela est certainement très logique et à nouveau bien défavorable à l'authenticité de la belle aventure racontée par John Day, alias Avis.

Je vous laisserai le soin de relever d'autres « inconsistances » dans les témoignages, me contentant de proposer cette dernière bizarrerie : John prétend quelque part qu'il n'y avait pas de couleur à l'intérieur de l'OVNI, l'oeil humain n'étant en tout cas pas sensible à ces « lumières » que seuls les extra-terrestres pouvaient déceler. Néanmoins, dans la suite du récit, il n'hésite pas à évoquer diverses sensations colorées et il parle d'une lumière bleue, de hachures de rouge, jaune, bleu et vert derrière des hologrammes, etc.

Décidemment, tout cela ne me convainc guère de la réalité des faits. Et pourtant il y a d'autres détails - très riches - qui sont plutôt favorables à la bonne foi des témoins. Eternel dilemme du sujet ufologique, une dualité que chacun s'efforce de contourner mais qui demeure la pierre d'achoppement de tous ceux qui souhaiteraient pouvoir trancher nettement. Mais le manichéisme ne sied guère à l'ufologue et en matière de rencontres du 3e type, rien n'est jamais tout à fait blanc ni tout à fait noir. Alors, avons-nous ici à faire une mystification totale, à une méprise suivie d'une fraude, à une histoire parfaitement réelle mais « brouillée » par un phénomène OVNI qui se voudrait élusif en pratiquant un rare sens du camouflage, qui peut le dire ?

Personne ne peut être catégorique et cette affaire nous montre combien nous devons être particulièrement critiques envers les cas de cette veine. Ainsi qu'on a l'habitude de le dire, nous ne manquerons pas de suivre les développements futurs de cette affaire d'enlèvement près d'Aveley qui reste, par bien des aspects, très troublante.

Michel Bougard.

Une rencontre rapprochée au Minnesota : L'affaire Val Johnson (1)

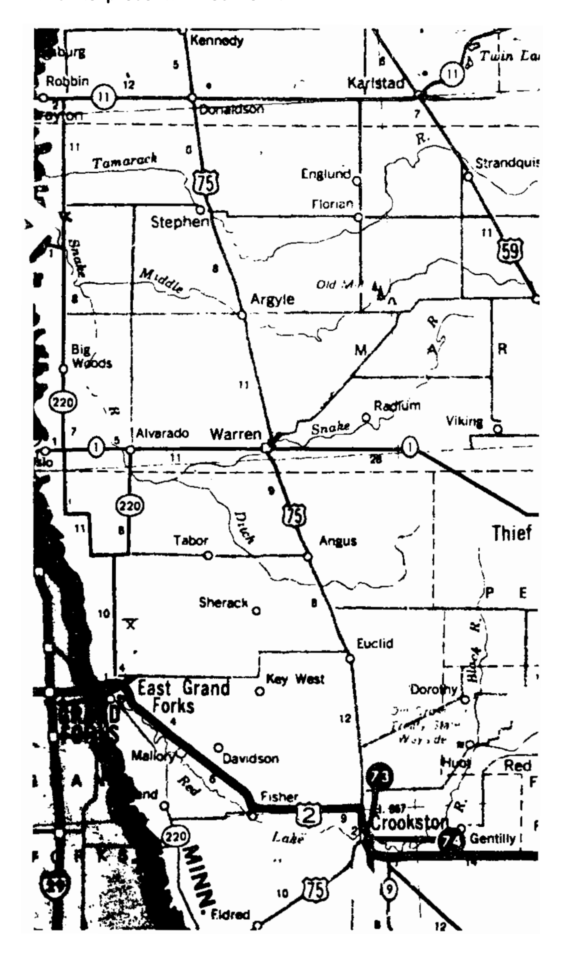
Il n'y a qu'un seul témoin de ce cas, mais tout ce que nous avons appris au sujet de Val Johnson nous le fait apparaître comme étant un homme d'une grande intégrité ainsi que d'une grande conscience professionnelle. Johnson, 35 ans, est membre de la police du comté depuis 5 ans. Il est marié et père de 3 enfants. Johnson est né à La Crosse dans le Wisconsin et a été adopté à l'âge de 7 mois. Il a grandi à Grantsburg (Wisconsin) et a travaillé en qualité d'outilleur à Thief River Falls, Minnesota, pendant 30 mois avant de rejoindre les rangs de la police du comté. Il est employé depuis plus d'un an en qualité d'agent de la circulation.

Le chef de Johnson, le Sherif Dennis Brekke, n'aurait pas pu être plus élogieux au sujet de son agent. Il a exprimé toute sa confiance quant à la description faite par Johnson. « Ce qu'il a vu, il l'a vu. Aucun d'entre nous n'est entraîné pour expliquer des choses qu'il n'est pas habitué de voir ». Il a d'ailleurs dit à Allan Hendry, enquêteur d'IUR, à propos de son agent, qu'il est « très intelligent » et « absolument pas alcoolique, ni drogué ». Le commissaire Everett Doolittle, qui fait écho à ces sentiments, observe également que son agent est assez ennuyé par tout le bruit fait autour de cette histoire. Evidemment, l'entièreté du département semble le supporter et sympathiser avec lui, suite à sa dure épreuve.

Est-ce que Val Johnson semble être le type de personne qui simulerait un incident comme celui-ci ? Après avoir passé quelque temps avec lui, il paraît évident qu'il est sérieusement dérouté par cet incident et qu'il n'a vraiment aucune idée préconçue ni de « théorie » pour présenter l'incident.

Avant cette première observation, il était quasi indifférent à propos de ce qui concerne le sujet. Johnson paraît parler assez doucement mais articule très clairement, il n'est en aucune façon à la recherche d'attention. La seule raison pour laquelle il eut de la publicité depuis l'incident, est que le Shérif Brekke a donné une conférence de presse pour les journaux locaux. Cela a été fait pour supprimer les rumeurs qui avaient été répandues avec succès à travers la petite ville de Warren où se trouve le quartier général du Shérif. Une de ces rumeurs faisait état de

Figure 1
La carte présentant les lieux.



l'explosion de la voiture de Johnson, tandis qu'une autre prétendait qu'il s'était cassé le bras. Le Shérif Brekke admit : « Pour être parfaitement honnête, si les seules personnes au courant de l'incident avaient été dans notre département, nous n'en aurions parlé à personne d'autre qu'au service de rapport sur les OVNI. Il ne nous reste à espérer que nous n'aurons pas l'air d'être cinglés. Je connais Val et s'il dit que c'est arrivé, c'est que c'est arrivé ». Lorsque les journaux et radio locaux ont transmis l'incident sur le réseau de l'AP (Associated Press), il devint connu de toute la nation à partir du 30 août. Encore une fois, Johnson se refusa d'exploiter cette nouvelle opportunité. Lorsque l'agent apparut, deux semaines plus tard, sur le programme « Bonjour, Amérique » de la chaîne ABC, en compagnie d'Allan Hendry, il lui déclara que ce serait sa dernière interview. Ayant l'occasion de visiter New-York City avec sa femme, il préféra retourner à l'aéroport pour y attendre pendant 7 heures le vol de retour. La raison : « Je ne me sens pas à l'aise dans les grandes villes ».

Environnement

Date : lundi 27 août 1979.
Heure du début : 01h40.
Endroit : Comté de Marshall, Minnesota, près de l'autoroute 220 et de la départementale n° 5 à 16 km à l'ouest de Stephen et 35 km au nord-ouest de Warren, où se trouve le QG de la police du comté. La région comprend des zones rurales et d'agriculture, avec des terrains plats des deux côtés de l'autoroute ; il n'y a pas de buildings ni d'habitations. Il n'y a pas d'arbres ni d'obstacles des deux côtés de la route sur une distance de 4,5 km à partir du point d'intersection des deux routes. Il n'y a eu aucun trafic pendant la durée entière de l'incident. Il y a une vue absolument dégagée de la région à partir de l'intersection (figure 1).

Conditions météo

L'agent Johnson déclare que le ciel nocturne était clair. Le vent était calme et la température d'environ -4° C. La station météo la plus proche se trouve à Grand Forks, Dakota du nord, à environ 65 km de l'endroit de la scène. Ils ont enregistré les valeurs suivantes à 01h50 :
— Température : 0 °C.
— Point de rosée : -1° C (donc, l'humidité relative était très élevée).
— Nuages dispersés entre 2.000 et 3.000 mètres. Visibilité de 32 km.
— Vent de direction ouest - sud-ouest (240°) de 7 noeuds.

Apparence

L'existence d'un unique témoin est un remarquable inconvénient, mais la médiocre définition d'un présumé OVNI en est un autre. A une distance d'à peu près 3 km, l'agent n'a pu distinguer qu'une source lumineuse de couleur blanche ayant la brillance et la dimension d'un phare d'atterrissage d'avion. Lorsqu'elle sembla se ruer sur sa voiture, tout ce qu'il perçut fut une clar aveuglante au travers du pare-brise qui illumina l'intérieur de la voiture comme en plein jour.

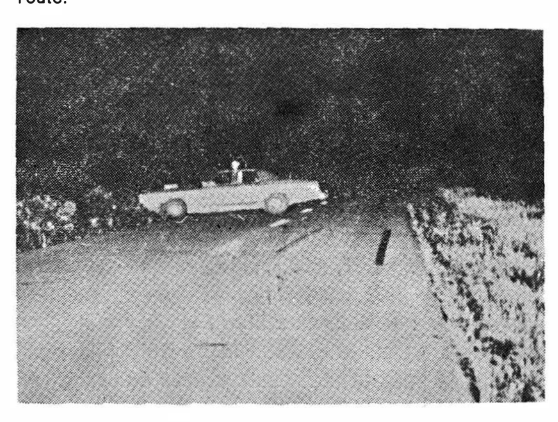
Mouvement

Val Johnson conduisait vers l'ouest sur la route n° 5 en s'éloignant de Stephen, lorsqu'il aperçut pour la première fois la source lumineuse au travers de la vitre latérale, en direction du sud. La lumière paraissait suspendue près d'un bouquet d'arbres que Johnson connaissait, et qu'il situe à 4,5 km de distance de l'autoroute 220 (dont il se rapprochait rapidement). Ce n'était pas aussi haut que le sommet des arbres, mais cela se trouvait au moins à quelques pieds du sol, puisque l'agent l'observait au-dessus d'un champ de tournesols situés entre la voiture et les arbres. Comme il se dirigeait vers l'intersection de la route départementale et de l'autoroute, le déplacement de sa voiture lui permit d'effectuer une « triangulation » de la distance de la lumière qui, apparemment, semblait être la même que celle du bouquet d'arbres. Encore que les phares d'une voiture ou d'un camion n'auraient pas été aussi brillants, il réfléchit et conclut que ce ne pouvait être que les phares d'un avion au sol. Le département de la police s'étant déjà occupé d'un trafic de drogue par avion avec le Canada voisin, Johnson décida de tourner à gauche (vers le sud) sur la grand-route 220 et de clarifier cela.

Comme ce n'était qu'une enquête de routine, Johnson décida de ne pas appeler à la radio avant de s'être assuré que la lumière était bien ce qu'il pensait. Il était maintenant 01h40 du matin, heure qu'il estima en considérant l'heure de son départ de Stephen à 01h30. Il appuya sur l'accélérateur et amena sa Ford 77 LTD de patrouille à une vitesse de 105 km/h. La lumière continuait à rester immobile à proximité des arbres et, tandis qu'il se rapprochait, la lumière ne semblait pas illuminer les environs ou produire des ombres. Ceci dura environ une minute. L'agent parcourut une distance d'environ un mile en direction du sud sur la route 220, lorsque la lumière parut accélérer vivement en direction de son pare-brise couvrant la distance, estimée à 2,5 km qui l'en séparait, en un instant ! L'agent Johnson n'entendait aucun son en provenance de la source lumineuse et perçut celle-ci comme une clarté aveuglante, mais la dernière chose dont il est sûr de se rappeler avant de perdre conscience, est un bruit de verre brisé.

Figure 2

La voiture de Val Johnson abandonnée en travers de la route.



Lorsque Johnson rouvrit les yeux, ce qu'il aperçut d'abord fut la lumière rouge ENGINE sur le tableau de bord, signalant le fait que le moteur était arrêté. La voiture de patrouille avait dérapé et s'était arrêtée au travers de la voie nord de l'autoroute, faisant face vers l'est, les roues avant touchant l'accotement de graviers (figure 2). Sa tête reposait sur le volant et ses mains pendaient derrière ses genoux. De plus, à cause de son œil blessé, il ne voyait pas bien, aussi saisit-il le micro et lança un appel radio pour demander de l'aide.

Le rapport officiel de la police contient la transcription de l'enregistrement de la conversation radiophonique entre l'agent Johnson et le dispatcher Peter Bauer. L'heure exacte de la conversation est 02h19, Johnson a le code n° 407 et le dispatcher le n° 400 :

Johnson : « 407, 400... ».
Dispatcher : « Vas-y, 407 ».
Johnson : « 10-88...220,5 ». (Agent demande assistance, endroit de l'intersection des routes).
Dispatcher : « 10-4, je vous envoie quelqu'un là-bas tout de suite ».

En écoutant l'enregistrement de la voix de l'agent, on peut entendre le tremblement de ses paroles et la mauvaise qualité de la transmission radio. La raison de cette dernière allait apparaître sous peu. L'agent Greg Winskowski a été envoyé pour l'aider à 02h21.

Dispatcher : « 407, quel est votre problème ? ».
Johnson : « Je ne sais pas, quelque chose vient de heurter ma voiture. Je ne sais pas l'expliquer. Etrange... ».
Dispatcher : « La voiture est-elle abimée, est-elle

dans le décor ou quoi ? ».

Johnson : Non, je suis d'aplomb. Quelque chose a attaqué ma voiture. J'ai entendu du verre brisé et mes freins ont bloqué, et que diable, je ne comprends pas ce qui est arrivé ».

A ce moment, le dispatcher a aussi appelé le commissaire Everett Doolittle.

Dispatcher : « 407, 400 ».
Johnson : « 407, vas-y ».
Dispatcher : « Allez-vous bien ? ».
Johnson : « Oui, je pense. Je ne vois pas bien, mais je ne pense pas perdre du sang de quelque part ».
Dispatcher : « Je craignais que vous ayiez besoin d'une ambulance là-bas ».
Johnson : « Je ne le pense pas ».
Dispatcher : « Oui, Greg devrait être là dans deux minutes ».

En effet, l'agent Greg Winskowski fut le premier sur les lieux. Lorsqu'il ouvrit la porte de sa voiture, Val Johnson commença à trembler à cause du froid. Winskowski remarqua une bosse rougeâtre sur le front de Johnson ; il n'avait pas bouclé sa ceinture de sécurité, aussi présuma-t-il que Johnson s'était cogné la tête contre le volant, ce qui l'avait mis knock-out. Lorsque l'ambulance arriva, le conducteur constata que l'agent se trouvait en état de choc. Il fut conduit en urgence à l'hôpital de Warren où il fut examiné par le Docteur W.A. Pinsonneault vers 04h00. Du fait que personne ne signala au docteur la période d'inconscience de Johnson, il se consacra uniquement à la blessure à l'œil. Apparemment, la bosse rouge sur le front de Johnson ne présentait rien de particulier vers 04h00 du matin.

Ce fait amène la troublante question de savoir si oui ou non la bosse provient du fait d'être resté appuyé 40 minutes contre le volant. L'examen aux rayons X ne révéla aucun os brisé. Le Dr Pinsonneault dit à Allan Hendry que l'examen des yeux de Val Johnson révéla une irritation rosâtre sur la surface de ceux-ci. Les pupilles fonctionnaient normalement, il ne pouvait qu'entrevoir rapidement la rétine parce que la lumière de son instrument gênait beaucoup trop l'agent, mais il signale qu'elle avait l'air normale.

Sa conclusion : « léger coup d'arc » (j'en ai vu de plus sévères, dit-il).

Le docteur lui mit de la pommade dans les yeux et les recouvrit de pansements. Après avoir fait une déposition au bureau du Shérif à 05h00, l'agent Johnson fut autorisé à rentrer chez lui pour dormir.

Pendant ce temps, le Shérif Dennis Brekke avait ramené la voiture de patrouille au garage du département. On remarqua six points de dommages du côté conducteur de la voiture :

— Un phare était brisé en morceaux.
— Un petit renfoncement circulaire était imprimé dans le capot.
— Le pare-brise était brisé en face du volant.
— Le filtre de plastique rouge du girophare était percé et délogé de son embase.
— L'antenne du toit était pliée vers l'arrière, près de sa base.
— Une antenne similaire sur le coffre était pliée à angle droit dans sa partie supérieure.

La découverte la plus inattendue de toutes concerne le décalage d'heure de l'emploi du temps de l'agent. Il a été porté à l'attention de Johnson, lors de la discussion de 05h00, que sa montre retardait de 14 minutes. Ceci pourrait ne pas sembler anormal à quelqu'un ne faisant pas partie de la profession où un conflit au sujet de l'heure exacte pourrait, disons, modifier les conclusions dans un tribunal. Lorsque la voiture de l'agent fut contrôlée, l'horloge du tableau de bord avait aussi un retard par rapport à l'heure du dispatcher de... exactement 14 minutes. Johnson déclara qu'il avait remis les deux montres à l'heure lorsqu'il commença son service à 19h00, exactement, le soir précédent. Le meilleur argument, évidemment, est qu'il a simplement fait la même erreur sur les deux montres en les remettant à l'heure. L'examen du carnet de communications contenu dans la voiture de Johnson révèle cependant pour cette nuit-là, que toutes les communications concordent dans le temps avec le dispatcher jusqu'à la minute... **avant** l'incident avec l'OVNI.

Hendry lui demanda s'il n'avait pas simplement indiqué sur le carnet les heures mentionnées par le dispatcher au cours des contacts radio. « Non, dit-il, il se référa à sa propre montre ». Aussi bizarre que semble être cet aspect, il apparaît comme donnant du crédit à la thèse de la rencontre.

A 11h00 du matin, le Shérif conduisit l'agent Johnson chez un ophtalmologue de Grand Forks, Dakota du Nord, pour un examen des yeux plus approfondi. Lorsque le Docteur Leonard Prochaska enleva les bandages des yeux de l'agent à 11h45, il constata que l'irritation avait cessé. De plus, les rétines de Johnson purent être examinées sans gêne pour celui-ci, et il n'y avait plus de sensation de brûlure permanente. Ce spécialiste des yeux étaient au courant des conclusions du premier médecin qui avait examiné Val Johnson. Il déclara qu'il était parfaitement possible que les tissus des yeux se soient régénérés au cours d'une période de 10 heures, comme ici. Il confirma aussi que les brûlures de cornée par éclairs sont habituellement provoquées par de fortes sources de radiations d'ultra violet, comme pour un coup d'arc de soudeur.

Enquête de l'IUR

Le Shérif Brekke téléphona, pour mentionner l'observation, au Centre d'Etudes sur les OVNI, le jour où l'incident est survenu. Allan Hendry de l'IUR appela immédiatement la plus proche station FAA située à Grand Forks, Dakota du Nord. Le contrôle du trafic aérien (qui est fermé de 22h00 à 06h00) n'était pas au courant d'un accident ou d'un « vol » inhabituel à 01h40 ce matin-là. Un appel similaire a été fait au Centre de contrôle du trafic aérien de Minneapolis ainsi qu'à la station du service des vols et au bureau central du district de l'aviation, avec les mêmes résultats. La base de l'Air Force de Grand Forks nia être au courant - ou être concernée - dans l'affaire de ce matin-là. Rien de ceci ne démentit le rôle de, disons, un avion volant en rase-mottes, mais ce genre d'enquête est toujours nécessaire à l'occasion d'un cas important.

Hendry prit l'avion jusqu'à Warren, Minnesota, le jour suivant et rencontra le personnel du département du comté du Shérif. Avant son arrivée, le Shérif et ses hommes avaient déjà quadrillé la route où l'incident avait eu lieu. Des morceaux de verre de phare ont été retrouvés sur la route près d'une borne routière («68»). Cet endroit paraît être celui où eut lieu la collision, à environ un peu plus de 1600 m au sud de l'intersection avec la route n° 5. La voiture roula encore environ 260 m avant que l'on aperçoive les marques sombres sur la route à l'endroit où les freins de la voiture de Johnson se sont bloqués. La traînée s'étant sur une longueur de 30 m en ligne droite sur la route, avant de tourner vers l'est à travers la bande de circulation nord. Le Shérif tenta une expérience, avec une autre voiture, conduisant à la même vitesse que Johnson jusqu'à la borne ; alors il retira son pied de l'accélérateur et regarda au compteur qu'elle était la vitesse au commencement des traînées de freinage ; la voiture roulait encore à 77 km/h.

Le Shérif se rendit aussi sur la zone avec un compteur Geiger, mais ne releva aucune lecture supérieure à celle de l'environnement habituel. Hendry utilisa aussi son appareil sur la voiture sans résultat positif. Val Johnson, Allan Hendry et d'autres agents ont refait la route jusqu'au bouquet d'arbres où l'OVNI avait initialement été localisé, mais rien d'inhabituel n'a été constaté. Tandis qu'ils se trouvaient dans ce secteur, ils cherchèrent des traces intermittentes laissées par un atterrissage d'avion, mais sans succès.

Les morceaux de verre ont été soigneusement récoltés, mais il n'y avait pas de trace d'autres matériaux. Une large zone de mauvaises herbes a été trouvée à environ 18 m à l'est du point où les voitures étaient arrêtées. La parcelle se révéla être simplement une zone d'herbes brûlées, mais des prélèvements du sol ont été faits, qui confirmeront ou non cette première supposition.
Passons enfin en revue les principaux « dégâts » constatés.

1. Phare brisé.

Seul le phare intérieur du côté du conducteur a été touché. Le phare extérieur est intact. Le centre du phare est à 20,5 cm de la surface supérieure du capot et cependant, il n'y a là aucun dommage à la carrosserie. Le phare est à 45 cm du flanc gauche et à 70 cm du sol.

2. Renfoncement.

Ce renfoncement circulaire a un diamètre de 13 mm et une profondeur de 2,5 mm. La peinture ne présente de l'abrasion qu'en deux petits points où le métal est à nu. Ce renfoncement est à 1,30 m en arrière du phare. Le capot est à 95 cm du sol. Les « fronces » à l'arrière du renfoncement montrent que la pression du choc s'est exercée surtout vers le bas et en direction du pare-brise (figure 3).

Figure 3
Le renfoncement très particulier relevé sur le capot avant du véhicule.

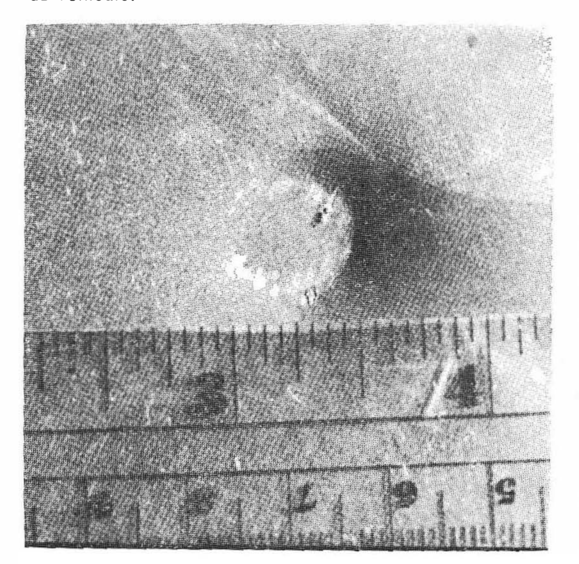
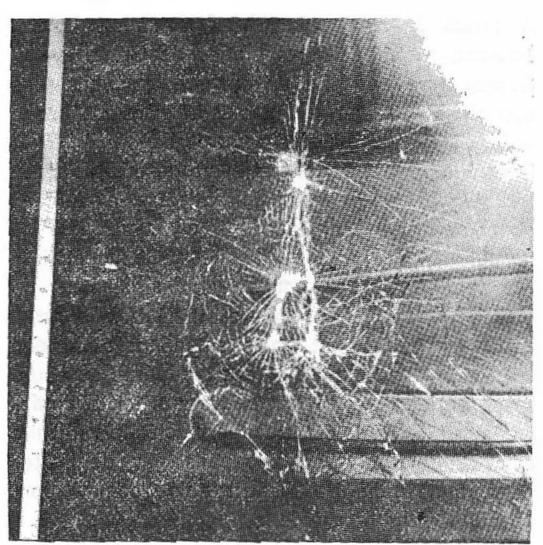


Figure 4
Le pare-brise avant fêlé.



3. Pare-brise fêlé.

Le pare-brise n'a pas été défoncé, mais il est fêlé du haut en bas du côté du conducteur. Notez qu'il semble y avoir en tout quatre points d'impacts, comme si un groupe d'objets tels que des pierres, avait causé les dégâts sans toucher la carrosserie. Le pare-brise est à 1,80 m en arrière du plan frontal de la voiture (figure 4).

4. Horloge en retard.

C'est une horloge normale de tableau de bord Ford, modèle 1977, actionnée directement par le courant de la batterie. Si le fil vers la batterie venait à être coupé, l'horloge s'arrêterait immédiatement. Les témoignages indiquent que cette horloge avait été mise à l'heure à 19h, quelques heures avant l'incident et pourtant, après cet incident, on a découvert qu'elle retardait de 14 minutes.

5. Couvercle de phare brisé.

La lentille en plastique rouge couvrant le phare de toit du côté du conducteur (le deuxième à partir de la gauche), présente une perforation triangulaire et a été délogée du boîtier. Ni le morceau de plastique manquant, ni aucun débris étranger n'ont été trouvés à l'intérieur du boîtier du phare. Ce boîtier ne présente aucun dégât apparent.

6. Antenne de toit pliée.

C'est une antenne longue de 91 cm, de la maison Antenna Specialists, Inc. Elle consiste en une simple tige de métal plein qui est très élastique et résiliente. Si on la plie à la main, elle forme simplement un arc et se redresse immédiatement. L'épaisseur de la tige varie et elle est la plus mince à l'extrémité supérieure. L'ensemble est monté sur une base à ressort. Cependant, le rapporteur montre que cette tige a été pliée à un angle de 60°, à 14 cm au-dessus du ressort. Des débris d'insectes adhèrent encore au métal (bien que la tige soit couverte de cette matière qui y colle avec ténacité). Le plus curieux est que le grand gyrophare est à 10-15 cm devant l'antenne et pratiquement à la même hauteur que le pli, mais est resté intact.

7. Antenne de coffre pliée.

Cette antenne est identique à celle du toit. Cette fois, le pli est encore plus marqué : 90° et comprend uniquement les 9 cm supérieurs de la tige. Le pli est 45 cm plus haut que celui de l'antenne de toit et à 1,40 m en arrière. Il en résulte que l'alignement des plis forme avec l'horizontale, un angle de 18° montant d'avant en arrière. Cette seconde antenne alimente une radio « Citizen Band ». Notez qu'il n'y a eu aucun dégât à l'antenne télescopique normale sur le capot. Tous les dégâts concernent le côté du conducteur. Celui de l'antenne du coffre, à 90 cm du côté gauche de la voiture, est le plus rapproché du plan médian.

8. Yeux brûlés.

Les yeux de Johnson lui firent mal dès qu'il

reprit conscience. Deux heures plus tard, un médecin a constaté une rougeur sur toute la surface des deux yeux (conjonctivite). Les yeux de l'adjoint étaient aussi trop sensibles à la lumière pour qu'on puisse examiner les rétines. Le médecin conclut que cet état correspondait à de « légères brûlures de soudeur » et il mit un pansement sur les yeux. Dix heures plus tard, un oculiste déclara que les yeux étaient pratiquement guéris. On n'a pas trouvé de brûlures aux rétines.

9. Montre en retard.

L'adjoint Johnson portait une montre-bracelet mécanique (à remontoir) marque Timex. Ce modèle - numéro 165601 - présente une fenêtre de calendrier, une trotteuse à secondes, un drageoir en métal commun et un dos en inoxydable (prix de détail : $ 16.95, env. FB 475). Bien que cette montre ne soit pas antimagnétique, on comprend que, tout comme l'horloge du tableau de bord, celle-ci retardait de 14 minutes.

Quelques hypothèses

Passons maintenant en revue quelques interprétations avancées pour expliquer ce cas. Il y a d'abord celle de l'avion au bord de la collision.

Selon cette hypothèse, l'hélice de l'avion aurait projeté des graviers (qui sont nombreux à cet endroit) du bord de la route, ce qui aurait provoqué les bris de verre ainsi que le coup dans le capot. Et pour ce qui est des antennes, ce serait l'hélice même qui les aurait pliées.

Pour être sûr, un rapide coup d'œil dans les pages jaunes (du botin téléphonique) montre qu'il y a plus d'une douzaine de firmes de pulvérisation aérienne dans cette région, et qu'il y a eu dans le passé des trafiquants de drogue qui utilisaient des avions pendant la nuit. Les problèmes posés par cette explication sont nombreux, cependant :

— les firmes de pulvérisation ne travaillent pas la nuit ;

— la courbure de la première antenne est si basse (en supposant que l'hélice ne l'ait pas arrachée au premier choc) que le girophare qui se trouve à la même hauteur et **juste devant** l'antenne, aurait dû être arraché par l'hélice, le fuselage ou le train d'atterrissage (pour ne pas mentionner le cadre du pare-brise de la voiture). La lampe qui se trouve à proximité a eu son filtre abîmé et troué au milieu, mais l'embase ici aussi n'a pas été touchée ;

— l'hypothèse de l'avion n'explique pas les dommages causés aux yeux ni le décalage de temps, de même que cela n'explique pas l'accélération silencieuse et instantanée décrite par le témoin ;

Certains parlent aussi de supercherie

Val Johnson aurait pu simuler les dommages, évidemment, mais :

— comment et pourquoi aurait-il risqué de se blesser les yeux ?

— d'un autre côté, la théorie d'une simulation n'est pas conforme au comportement habituel de Val Johnson, la façon dont ses collègues l'ont décrit ou simplement l'impression qu'il a donnée pendant la période de 3 jours passées avec l'enquêteur de l'IUR.

Evidemment, à ce point de l'enquête, aucune des hypothèses imaginables ne répond à **tous** les détails de cette observation. L'IUR alors entame les plus impressionnantes batteries de tests jamais appliquées à un cas de contact physique. Une solution plus consistante est sans doute possible après avoir effectué les enquêtes suivantes :

— La FAA peut produire une liste d'ordinateurs de toutes les cibles radar en basse altitude au-desus du comté de Marshall de 01h30 à 02h30.

— Un laboratoire du Minnesota de test de matériel a examiné les pliures des antennes ainsi que les débris de verre, pour analyse de matière étrangère. Quelles sont les caractéristiques du métal à la courbure ? Y a-t-il des traces de magnétisme ou de radiation ? Le métal a-t-il été déformé par la chaleur ou par contrainte ?

— Le châssis de la voiture de Johnson doit être examiné magnétiquement avec une voiture similaire pour comparaison. La montre a-t-elle été affectée par un champ magnétique ?

— La Ford Motor Compagny a recueilli pour nous des informations au sujet du pare-brise et de la montre. Est-ce que le pare-brise en verre

et vinyl laissent passer les rayons ultra-violets ? Et combien ? Est-ce que l'horloge électrique requiert le fonctionnement permanent de la voiture ? De plus, un expert en pare-brise examinera nos photos du pare-brise afin de déterminer si possible les causes de son bris. Des exemples de peinture ont été envoyés pour analyse comparative.

— Une autre société de recherches au Minnesota a fait des clichés aériens à l'infra-rouge du territoire concerné. Est-ce que la source rayonnante a affecté la végétation des deux côtés de la route ? Cette analyse permettra de contrôler s'il y a des modifications dans la quantité de chlorophyle-A présente dans les plantes. Cette firme a photographié aussi la voiture avec un éclairage ultra-violet.

— Des ophtalmologues examineront les rapports médicaux ainsi que le pare-brise et les lunettes afin de déterminer la limite inférieure de brillance et le type de lumière en cause.

— Nous allons contrôler avec la société Timex l'exécution des tests de compatibilité électromagnétique sur ce modèle de montre.

De plus, dans la 2e partie, nous examinerons un ensemble de rapports similaires mentionnant des boules de lumière « attaquant » des voitures dans la partie supérieure du Midwest.

Dans sa grande majorité, la presse a rendu compte du cas avec exactitude. Il y a cependant toujours des exceptions. Pour quiconque ayant eu la malchance de lire le National Star du 2 octobre, on pouvait lire que le Dr Hynek n'avait **pas** été interviewé à propos d'un lien entre ce cas et des mutilations de bestiaux. De plus, Allan Hendry n'aurait jamais déclaré que c'était la « première fois qu'un OVNI aurait eu un contact physique avec quelque chose »... même dans son sommeil. La véritable déclaration d'Allan Hendry stipulait : « Ceci est la plus frappante et dramatique rencontre enregistrée par le Centre d'Etude des OVNI pour les USA **cette année »**, et NON « jamais », comme les autres sources l'ont déformé.

(à suivre). Texte et traduction de

Jean-Paul Petit et Robert Stevens.

Référence :
International UFO Reporter, vol. 4, n° 3, sept./oct. 1979.

Une offre exceptionnelle...

Voilà déjà longtemps qu'on nous demande s'il est encore possible d'obtenir d'anciens numéros d'Inforespace. La page 2 de couverture vous renseigne à ce sujet mais les prix que nous sommes obligés de réclamer pour couvrir nos frais ont semblé trop élevés à beaucoup d'entre vous.

Aussi, avons nous décidé de proposer des conditions tout à fait exceptionnelles pendant une durée limitée.

Soyez nombreux à en profiter, mais n'attendez pas, cette offre n'est valable que **JUSQU'AU 31 AOUT 1981.**

Pour 250 FB, nous vous proposons n'importe quelle année complète d'Inforespace (6 numéros) de 1973 à 1980 (l'année 1972 est épuisée).

Et pour toute commande d'au moins 1000 FB (4 années), il vous sera offert gratuitement un exemplaire dédicacé de l'ouvrage de la SOBEPS : « Des soucoupes volantes aux OVNI ».

Ne manquez surtout pas cette occasion inespérée de compléter votre collection.

On nous écrit...

Je me permets de vous écrire au sujet de l'article intitulé « Etude de différents aspects du phénomène OVNI » publié dans Inforespace n° 53 pages 19 à 23 sous la signature de Robert J. Stevens et, plus particulièrement, à propos du cas n° 3, celui de Jabreille-les-Bordes du 25-07-1970.

Ce cas me paraît particulièrement intéressant à cause de la très grande richesse des renseignements que nous possédons sur la topographie des traces et sur l'exceptionnelle importance de celles-ci. Cette importance semble d'ailleurs avoir échappé aux chercheurs de Lumières Dans La Nuit qui, malgré un travail d'enquête sur place d'une valeur à mon avis remarquable, n'ont pas su tirer tout le profit souhaitable de leurs travaux de relevés topographiques. Ils ont en effet été rebutés par l'apparente asymétrie de ces traces qui semblaient à cause de celle-ci ne correspondre en rien à un mécanisme d'atterrissage convenable à la technologie humaine. Pourtant, en y regardant de plus près, non seulement cette symétrie existe mais, de plus, est particulièrement remarquable.

Reprenons le relevé topographique publié à la page 22. On y relève trois invariants au point de vue des mesures : la longueur des « patins » d'atterrissage qui est pour tous les quatre de 53 ± 1 cm ; la largeur de ces mêmes patins qui est pour tous les quatre de 32 ± 1 cm ; les distances séparant d'une part l'angle inférieur droit de la trace D et l'angle inférieur gauche de la trace C, d'autre part l'angle inférieur droit de la trace B et l'angle inférieur gauche de la trace A sont égales et valent 264 ± 1 cm. La valeur de l'erreur est celle que les enquêteurs de LDLN avaient considérée à propos de leurs propres mesures.

Nous possédons donc trois chiffres remarquables : 32, 53 et 264. Entre ces trois chiffres existe une relation simple : en effet 264 est le quintuple de 53 et 32 équivaut à 3/5e de 53, calculs exacts « aux erreurs près ». Donc, si pour simplifier les choses, nous posons un nombre N le plus simple possible, équivalant par exemple à 1/10e de 53 cm soit 5,3 cm, on obtient les valeurs suivantes : longueur des patins = 10 N, largeur des patins = 6 N, distance entre les angles inféro-internes = 50 N.

Les quatre patins forment une figure géométrique quadrangulaire dont les deux grands côtés sont égaux. Il me semble qu'on peut raisonnablement supposer qu'il s'agit en fait d'un rectangle déformé. Si on accepte cette hypothèse, les conséquences qui en découlent deviennent tout à fait intéressantes.

La largeur de ce rectangle supposé entre les quatre angles inféro-internes des patins décrits plus haut est facile à déterminer. Il suffit de faire la moyenne entre les deux petits côtés du rectangle, à savoir 145 cm et 172 cm. Soit : 145 + 172/2 = 158,5. Fait étonnant : 158,5 = 30 N. Fait

---

Les vendredi 27 et samedi 28 novembre 1981

2ème forum de la recherche parallèle

Organisées conjointement avec le groupe KADATH, ces deux journées verront se succéder films et conférences consacrés aux mystères de l'archéologie, aux problèmes d'OVNI, et aux sujets connexes.

Réservez dès aujourd'hui ces dates dans votre agenda.

Nous pouvons dès maintenant vous proposer le programme suivant :

— une grande **conférence inédite de Jean-Claude Bourret** le vendredi soir;

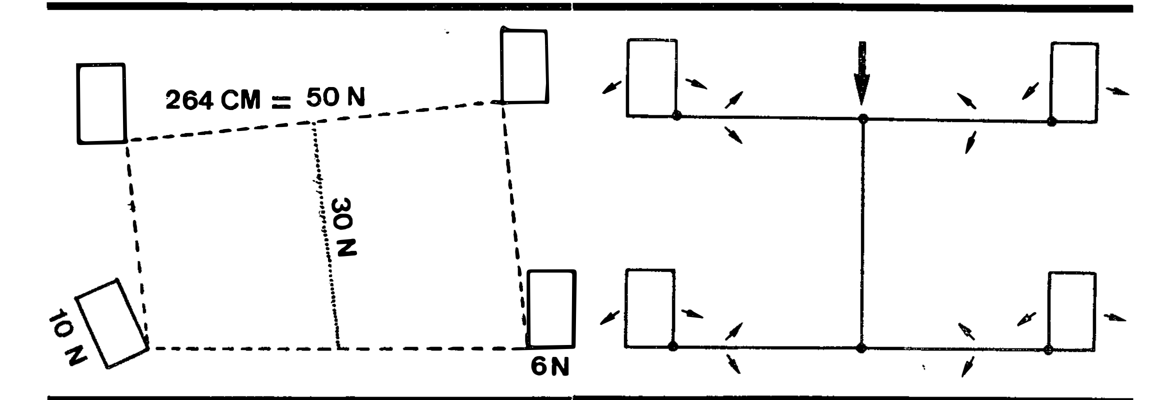
— le samedi, l'astronome et **chroniqueur scientifique d'Antenne 2, Pierre Kohler,** exposera ses vues sur les progrès récents en exobiologie et sur les « trous noirs ».

Ce sont là les deux points forts que nous vous proposons, mais d'autres sont encore en préparation. Une importante exposition sur le phénomène OVNI (une cinquantaine de panneaux) sera également présentée.

Du côté de KADATH, des films et des exposés divers sont également prévus et nous les évoquerons sous peu. Retenez cependant le thème du samedi soir : une grande soirée-débat avec les meilleurs spécialistes qui nous parleront de ce mystère toujours actuel qu'est l'**Atlantide.**

Une dernière précision : ce deuxième forum sera organisé dans le magnifique complexe de l'**Auditorium du Passage 44** à Bruxelles.

A gauche, les mesures topographiques principales et leur transformation en normes N; à droite, l'hypothèse d'un dispositif d'atterrissage avec les mouvements possibles autour des articulations marquées d'un cercle : la flèche indique l'axe vertical des pivots.



encore plus étonnant : les rapports largeur/longueur de la surface de chaque patin et de la surface du rectangle formé par ces patins sont identiques. En effet, 6 N/10 N = 0,6 et 30 N/50 = 0,6 également.

A partir de ces données, on peut émettre une hypothèse valable à propos de l'aspect et du fonctionnement du dispositif d'atterrissage de cet OVNI. Ce dispositif est constitué de deux paires indépendantes de patins. La distance entre les patins de chaque paire reste identique, ce qui implique que ces deux patins sont liés entre eux sans possibilité de se rapprocher ou de s'écarter La distance entre deux patins correspondants de chaque paire est variable, ce qui implique qu'il doit exister un pivot vertical au milieu du dispositif unissant solidement les deux patins de chaque paire. Etant donné que la distance existant entre ces deux pivots est équivalente à ce que nous avons appelé la largeur du rectangle et que cette largeur est un nombre remarquable, il faut considérer que les deux paires de patins ne sont pas tout à fait indépendantes mais unies en leur milieu par un dispositif solide qui empêche les deux pivots de s'éloigner ou de se rapprocher.

L'aspect des patins est également très particulier et très intéressant. Ces patins pivotent autour d'un axe vertical qui est situé non pas au centre de chaque patin comme une vision simpliste des choses aurait pu le faire imaginer mais à un angle de chaque patin. Ces angles sont tels que les patins sont tous dirigés dans la même direction et non pas dans des directions opposées comme le voudrait la symétrie.

De plus, les axes se trouvent chaque fois du côté interne du patin de telle façon que la surface du patin soit toujours située hors de la surface délimitée par ces quatre axes.

Contrairement à ce qu'on pouvait supposer, l'existence d'un tel dispositif d'atterrissage signifie qu'il existe un avant et un arrière à cet OVNI et que celui-ci s'est posé sur le terrain en pente d'une façon bien précise et non pas dans n'importe quel sens. Une telle disposition a un intérêt pratique non négligeable pour un appareil qui doit pouvoir se poser sur n'importe quel terrain y compris ceux qui sont en pente. La différence de niveau pourra être facilement compensée par des pieds télescopiques dont les différentes hauteurs seront réglées de façon à conserver l'horizontalité de l'engin. Ceci pourrait d'ailleurs expliquer un autre phénomène. Les enquêteurs de LDLN ont considéré à partir de la profondeur des traces que le poids de l'engin était énorme, en fait sans commune mesure avec son volume présumé si l'on prend comme référence des normes terrestres de construction. Rien ne nous dit cependant que ces traces sont dues au seul effet passif du poids de l'engin. Il se pourrait bien qu'en plus il y ait eu un effet actif de compression par une force - un moteur ? - mobilisant les pieds télescopiques dont j'ai parlé plus haut. Cette hypothèse a le mérite d'expliquer un problème particulièrement ardu.

Dr Jean-Luc Jorion.

— **LA CHRONIQUE DES OVNI,** de Michel Bougard (éd. J-P Delarge); une approche originale du phénomène OVNI à travers diverses époques qui montre bien que ces mystérieux objets ont sillonné le ciel bien avant 1947 — **460 FB.**

— **A IDENTIFIER ET LE CAS ADAMSKI,** de Jean-Gérard Dohmen (éd. Travox); premier ouvrage belge d'expression française traitant du phénomène OVNI, avec récits d'observations en Belgique — **490 FB.**

— **MYSTERIEUX OBJETS CELESTES,** d'Aimé Michel (éd. Seghers); une réédition attendue et un ouvrage capital. Il faut avoir lu cette longue enquête sur la grande vague française de 1954 écrite par le pionnier de la recherche ufologique — **440 FB.**

— **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES.** de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); ouvrage où ont été réunis les meilleurs extraits de l'émission du même nom diffusée sur France-Inter, ainsi que de nombreux entretiens ou cas que la station n'avait pas eu la possibilité de diffuser — **320 FB.**

— **LE NOUVEAU DEFI DES OVNI,** de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); les dossiers de la Gendarmerie Française, des enquêtes inédites, et les avis récents des principaux chercheurs français : en particulier les travaux de Jean-Pierre Petit sur la propulsion magnétohydrodynamique des OVNI — **365 FB.**

— **OVNI, L'ARMEE PARLE,** de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); le quatrième ouvrage du journaliste de TF-1 où il révèle les dossiers secrets de certains services secrets et les nombreux rapports de l'Armée et de la Gendarmerie Françaises — **340 FB.**

— **MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES,** de Fernand Lagarde et le groupement « Lumières dans la Nuit » (éd. Albatros); œuvre collective nous présentant les réflexions sur le sujet de chercheurs comme Aimé Michel et Jacques Vallée et décrivant des voies de recherches possibles pour une étude approfondie du phénomène — **350 FB.**

— **LE NŒUD GORDIEN OU LA FANTASTIQUE HISTOIRE DES OVNI,** par Thierry Pinvidic (éd. Albin-Michel). Dans un premier temps, l'auteur expose ce que l'on sait vraiment au plus haut échelon de la hiérarchie militaire française ou des agences gouvernementales américaines. Il révèle, entre autres, les études menées par la NASA sur les OVNI observés dans l'espace par les astronautes et illustre l'embarras des Nations-Unies où les OVNI sont désormais à l'ordre du jour. Thierry Pinvidic analyse d'autre part les huit hypothèses principales émises à ce jour. — **375 FB.**

— **ET SI LES OVNI N'EXISTAIENT PAS ?,** de Michel Monnerie (éd. Les Humanoïdes Associés); un livre intelligent et courageux qui prend le parti de dire que les méprises sont plus courantes qu'on ne le croit, ce qui permet à l'auteur de proposer son hypothèse socio-psychologique pour expliquer les OVNI — **325 FB.**

— **LES SOUCOUPES VOLANTES VIENNENT D'UN AUTRE MONDE** et **BLACK-OUT SUR LES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jimmy Guieu (éd. Omnium Littéraire); deux « classiques » de l'ufologie française, récemment réédités — **265 FB** le volume.

— **SOUCOUPES VOLANTES, 20 ANS D'ENQUETES,** de Charles Garreau (éd. Mame); ce pionnier de la recherche sérieuse sur les OVNI en France, fait le point de sa longue expérience — **250 FB.**

— **FACE AUX EXTRATERRESTRES,** de Charles Garreau et Raymond Lavier (éd. J-P. Delarge); avec un dossier de 200 témoignages d'atterrissages en France — **395 FB.**

— **DES SIGNES DANS LE CIEL,** de Paul Misraki (éd. Mame); ouvrage de réflexion, abordant sous un angle original la question des relations entre OVNI et phénomènes religieux. — **320 FB.**

— **CHRONIQUE DES APPARITIONS EXTRATERRESTRES,** de Jacques Vallée (éd. Denoël); expose les vues très personnelles de l'auteur sur l'ufologie; comprend un catalogue de 900 cas d'atterrissage — **345 FB.**

— **LE COLLEGE INVISIBLE,** de Jacques Vallée (éd. Albin Michel); dans lequel l'auteur tente de relier les OVNI aux phénomènes para-psychologiques — **310 FB.**

— **LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES : MYTHE OU REALITE ?,** du Dr J. Allen Hynek (éd. Belfond); un ouvrage dans lequel le Dr Hynek explique pourquoi il faut tenter l'aventure de l'étude sérieuse du phénomène OVNI en dévoilant des documents inédits et sa conception des études à mener — **340 FB.**

— **AUX LIMITES DE LA REALITE,** de J. Allen Hynek et Jacques Vallée (éd. Albin Michel); quand deux des plus célèbres ufologues se livrent à un échange de réflexions profondes sur la nature des OVNI, les principaux cas et leur analyse, ainsi que sur les voies de recherches actuellement entreprises — **395 FB.**

— **LES OVNI EN U.R.S.S. ET DANS LES PAYS DE L'EST,** de Julien Weverbergh et Ion Hobana (éd. Robert Laffont); pour la première fois en langue française, un dossier sur les nombreuses observations d'OVNI d'au-delà le « Rideau de fer » — **440 FB.**

— **ALERTE GENERALE OVNI,** par Léonard Stringfield (éd. France-Empire); préfacé par le Major D.E. Keyhoe, voici un ouvrage qui est un remarquable condensé des preuves de la réalité des OVNI et plus particulièrement en ce qui concerne la découverte d'êtres humanoïdes à bord d'OVNI récupérés par certains services secrets — **325 FB.**

— **LE LIVRE DES DAMNES,** de Charles Fort (éd. Losfeld); premier recenseur de phénomènes curieux de l'espace, Fort a réuni dans cet ouvrage une incroyable collection de faits la plupart encore inexpliqués de nos jours — **350 FB.**